

Le Folklore

Brabançon

NEWSBIOQUE
Archives

No 152

19

Le
Folklore
Brabançon

DÉCEMBRE 1961

N° 152

Notre couverture :

La chasse-reliquaire de saint Servais de Schaerbeek.

(Image de pèlerinage du XVIII^e siècle.)

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>L'ancienne église Saint-Servais</i> par R. VAN DEN HAUTE	529
<i>Restauration de la Tour Romane de l'an- cienne église des Saints Pierre et Paul de Neder-Over-Heembeek</i> par J. ROMBAUX	565
<i>Monographie de Sart-Messire-Guillaume</i> par J. GOISSE	582
<i>Andreas Masius Bruxellanus,</i> par J. VERCRUYSSSE	615
<i>Géographie littéraire du Brabant - Autour de Louvain,</i> par J. DELMELLE	623
<i>Varia</i>	683
<i>Bibliographie</i>	691

DÉCEMBRE
1961

N° 152

PRIX : 35 F

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue en néerlandais

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

Au sommaire du n° 152
de décembre 1961 :

« De Pauwelsdagen en Pauwelsbroodjes
te Galmaarden »,

par Peter Pauwel Vande Spaginen.

« Het huis Ruffo di Calabria,
gezegd Magna Domus »,

par Jan Van Bellingen.

« Spot en animositeit
in en om de Brabantse Zuidwesthoek »,

par Peter Pauwel Vande Spaginen.

« De Hauscommunie
in de Oostenrijkse Militaergrenze »,

par Dr Fernand Lehouck.

SCHAERBEEK, JADIS

L'ancienne Eglise Saint-Servais

Lorsqu'on entre dans ces petites églises solitaires, lorsqu'on évoque l'humanité qui, aux heures douloureuses, est venue, dans l'ombre et le silence, y chercher la consolation, lorsqu'on pense à toutes les prières qui, jaillissant de cœurs anxieux, se sont élevées vers ces piliers massifs, vers ces voûtes encore basses parce qu'on n'avait pas encore assez de science et d'audace pour les faire plus hautes, comment ne pas être ému par ces vieilles pierres qui semblent comme patinées par des siècles d'imploration, de douleur et d'espérances humaines ?

Georges LECOMTE.

DÉCRIRE un monument ancien que l'on peut encore visiter à loisir et examiner en détail, est chose relativement aisée pour qui fait profession d'archéologue ou d'architecte. Le faire d'un édifice ayant disparu mais dont on garde de riches archives et de nombreux documents iconographiques, ne rebute pas l'historien de l'art ; mais la tâche devient ingrate quand le document fait défaut comme il arrive souvent pour les petits sanctuaires ruraux.

L'église Saint-Servais qui, jusqu'en 1905, marquait le berceau de la commune de Schaerbeek est de cette catégorie. Son aspect extérieur nous est connu par quelques gravures et tableaux tandis que de l'intérieur il n'existe qu'une seule vue et encore est-elle postérieure aux agrandissements de 1843 (1).

Les pages qui suivent ont été rédigées à l'aide de ce maigre matériel et de ce qu'on peut glaner dans les archives.

(1) *L'Illustration Européenne*, supplément au n° du 1^{er} avril 1888.

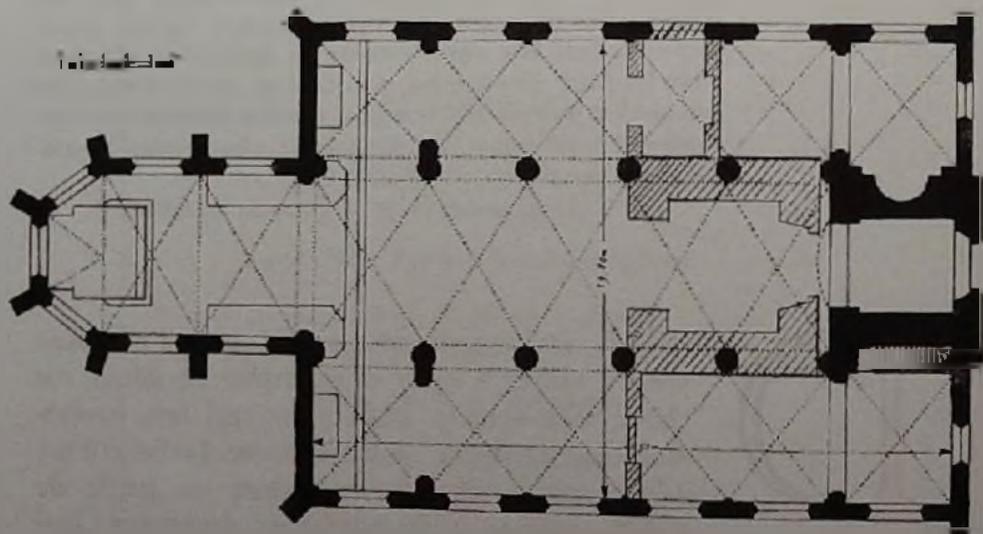
EMPLACEMENT

Orientée vers l'est, l'oratoire était situé sur l'assiette de l'actuelle avenue Louis Bertrand, entre les rues de la Ruche et Josaphat, à hauteur du vase monumental de Godefroid Devreese.

Du côté sud, le cimetière qui entourait l'église dominait de près de trois mètres le site environnant et sa silhouette s'en trouvait encore plus élancée.

PLAN

La nef comportait trois travées barlongues sur colonnes et recevait la lumière par les fenêtres des bas-côtés, du transept et du chœur. Ce dernier avait deux travées et se terminait par un chevet à trois pans.

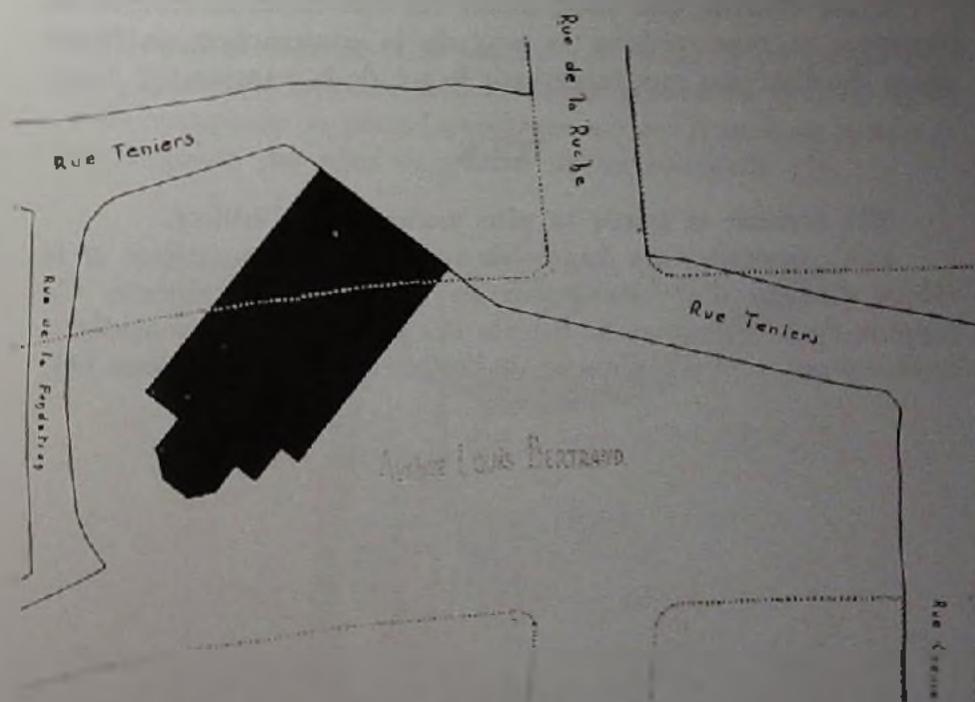


Plan de l'ancienne église Saint-Servais
(en grisaille : parties démolies en 1848).

La tour, occidentale, était accolée à la nef, la porte étant dans l'axe de celle-ci. L'oratoire n'avait pas d'autres issues, celle de la sacristie exceptée.

La chapelle des fonts occupait l'angle formé par le collatéral droit et la tour et venait jusqu'à mi-largeur du campanile. Dans l'angle qu'il formait avec le collatéral gauche se voyait, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'ermitage dont nous avons retracé ailleurs l'histoire.

La sacristie avait été édiflée à l'endroit traditionnel, c'est-à-dire au nord du chœur, contre le croisillon du transept.



Emplacement de l'ancienne église Saint-Servais.

APPAREIL

On ne saurait préciser d'où provenaient les matériaux employés à l'édification de l'église Saint-Servais. La géologie locale et l'histoire nous apprennent, cependant, que le plateau de Zaventem et tout le territoire compris entre cette localité et Schaerbeek étaient riches en grès calcareux lédien (*Brabantse arduin*) que l'on extrayait à ciel ouvert ou à l'aide de bures. Il existait quelques petites carrières dans la vallée Josaphat (2) et dans le Bois de Linthour (3).

(2) Voir notre article de vulgarisation sur les anciennes carrières de l'agglomération bruxelloise dans *Le Patriote Illustré* du 19 août 1956.

(3) En 1944 nous avons retrouvé, dans le jardin du doyenné, deux pierres provenant sans aucun doute de l'ancienne église : une base de colonne engagée et un cloveau. Ce dernier portait en relief sur parement une marque qui ressemble à un petit écusson à moins que ce ne soit un signe d'appareillage.

Le produit de celles-ci était plus tendre que celui du versant ouest de la vallée de la Senne ; par contre, sa teinte était plus chaude et il se prêtait admirablement à la sculpture.

Il est évident que pour éviter les difficultés et le coût du transport et pour réduire le prix de la construction on faisait usage du matériau que renfermait le sol de la paroisse.

TOUR

Elle formait la partie la plus ancienne de l'édifice.

Elle comptait trois étages bâtis d'un jet ; le quatrième et la flèche dataient d'une campagne de construction ultérieure. Un rapport de la Commission Royale des Monuments la considérait comme étant la plus belle tour de l'agglomération bruxelloise (4).



SCHAERBEECKE

L'église en 1648
(Arch. gén. du Royaume; Cartes et plans).

Ses murs n'avaient pas moins de 1,50 m d'épaisseur. Donjon du village, elle s'élevait en hors-d'œuvre et avait appartenu à un sanctuaire plus ancien, vraisemblablement à la chapelle romane qui avait précédé l'édifice gothique.

Jusqu'à hauteur des ouïes géminées l'appareil était grossier et de taille irrégulière (moellons mal équarris), après quoi il chan-

(4) Archives de la commune de Schaerbeek : Fond Culte.
Archives de l'église Saint-Servais : n° 119 : Séance du Conseil de Fabrique du 9 mars 1840.

geait d'aspect (briques). Un cordon de pierre blanche courait au-dessous de l'étage des cloches.

Le tout, exhaussement non compris, paraissait dater du XIII^e siècle ou avant.

De par sa situation et sa hauteur (26,50 m), le campanile avait servi, à plusieurs reprises, d'observatoire avancé du système défensif de la capitale ou pour l'assiégeant, ce qui n'amenait jamais les bonnes grâces des gens de guerre sur la bourgade (5).



L'église en 1718; on voit à gauche de la tour la façade et le mur de clôture de l'ermitage (Archives de l'Assistance publique de Bruxelles; atlas-terrier de l'hôpital Saint-Jean).

Une tourelle d'escalier, plus récente, partait de la nef ; les marches de pierre bleue — restes d'anciennes pierres tombales — portaient des fragments d'épigraphes (6).

Tout porte à croire que la chapelle romane primitive n'avait qu'une seule nef et qu'une échelle permettait d'accéder aux étages de la tour (7). Le rez-de-chaussée seul était voûté.

L'étage des cloches comportait sur chacune de ses faces deux ouïes en lancette. La toiture de la nef masquait la façade orientale

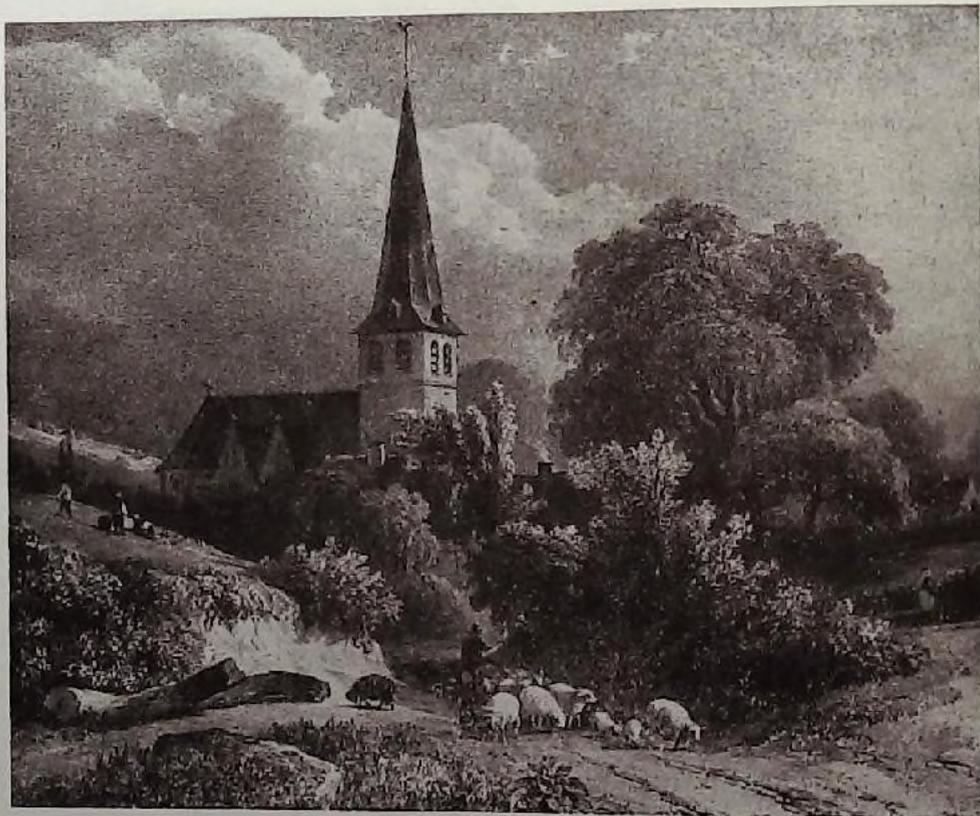
(5) A.S.S. n° 10.

(6) A.C.S. : Cahier des charges pour la démolition de l'église.

(7) Sur le rôle défensif des clochers, voir l'étude de M. l'abbé Croyssens dans le *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Histoire*, 1924, p. 127 ss.

jusqu'à la hauteur du dit étage qui datait de la fin du moyen âge. Avant sa construction et avant l'édification de la flèche, le campanile était coiffé, selon toute probabilité, d'un toit en pointe de diamant.

Durant trois siècles la vétusté de la tour donna beaucoup de soucis aux autorités paroissiales. Que de fois on crut son effondrement imminent. Et pourtant elle tint bon.



Les environs de l'église au début du XIX^e siècle
(Lith. de De Jongh).

La flèche, fine et élancée, portait un globe doré que coiffait une haute girouette. On remit cette dernière à neuf en 1821 ; quant à la croix on l'avait restaurée en 1797 (8).

(8) A.S.S. n° 128.

Sur les trois faces visibles de la tour, des ancres en fer donnaient le millésime des principales consolidations : 1637 (face gauche), 1641 (face avant) et 1793 (face droite) (9).

Un grand larmier dans la tradition brabançonne surmontait le portail (10).



L'église vue du nord-est
(Aquarelle de M. Gollissen ;
Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale).

CHŒUR

Comme dans la plupart des églises de jadis, celui-ci était la partie la plus décorée. Démoli en 1905 seulement, on en possède des vues, mais, on l'a vu, elles n'en donnent que l'aspect extérieur.

(9) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, t. III, p. 53. Ces ancres se voient aussi sur un lavis inachevé de Vitzthumb que possède le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale.

(10) Le portail ressemblait à s'y méprendre à celui de l'église de Vossem. Il ne nous a pas été possible d'établir si, jadis, il y eut une entrée sur le côté de la tour, ce qui était le cas pour beaucoup d'églises.

Et pourtant que de vieux Schaerbeekois nous avons questionnés à ce sujet. Ces braves gens qui avaient fait leur première communion dans l'église, s'y étaient mariés et vinrent, des années durant, y faire leurs dévotions, n'étaient pas à même de nous fournir le moindre renseignement précis ; bien souvent ils se contredisaient !

Ledit chœur, on s'en souvient, avait deux travées barlongues et un chevet à trois pans, le tout mesurant 10,50 m. sur 7. Chaque travée était marquée sur la voûte par des arcs doubleaux dont, malheureusement, on ignore le profil tout comme on ne sait rien de l'aspect des colonnettes.



Le vieux chœur de l'église
(Tableau peint par Willem Delsaux; Hôtel communal, Schaerbeek).

Aux dires d'un auteur, qui visita l'église peu de temps avant sa démolition, on pouvait voir, dans les murs du chœur, des restes de l'édifice primitif (11).

(11) *Annuaire de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, tome XVI, p. 32 ainsi que les journaux et périodiques contemporains qui militèrent en faveur du maintien de l'église.

Dans chaque travée le mur était élégi par un grand arc brisé. Au milieu du panneau ainsi délimité s'ouvrait une fenêtre en lancette et à embrasure profonde. Les trois pans du chevet avaient des murs moins larges que ceux des travées.

On ignore aussi comment les branches de la voûte absidiale se contrebutaient.

Les pierres sculptées ne devaient manquer d'intérêt vu que les Musées Royaux d'Art et d'Histoire demandèrent à les recevoir pour leurs collections (12).

Ce chœur datait de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. Il se caractérisait par la présence d'un larmier circulant autour des fenêtres, allant de l'une à l'autre et se terminant, à ses extrémités, par un tête d'homme, motif décoratif dont l'emploi devint rare au XIV^e siècle (12).

Les murs du chœur s'amincissaient en un glacis à environ deux mètres au-dessus du sol, glacis qui courait également le long des croisillons du transept et des nefs établissant ainsi un lien entre les différentes parties de l'édifice.

Les contreforts ne se terminaient pas en pinacle mais leur configuration paraissait militer en faveur de l'existence, jadis, de semblables motifs. Chaque contrefort avait une gargouille. Quant à la corniche de l'église, elle était faite de pierres fortement moulurées (14).

Sur les photos prises au moment de la démolition, on voit les traces du contrefort qui avait été supprimé lors de la construction du transept, ce qui démontre la postériorité de cette partie de l'édifice.

(12) *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Histoire*, t. XLIV, p. 26 (1905).

(13) A. Wauters, *op. cit.*, p. 52. L'auteur affirme que cet élément décoratif devint rare après 1300. Peu le Rév. Chanoine et archéologue Lemaitre nous certifia que « le larmier se terminant en tête d'homme se trouve encore bien avant dans le cours du XIV^e siècle dans l'architecture brabançonne, par exemple au hégulnage de Louvain (1305) ». L'architecte de la nouvelle église Saint-Servais de Schaerbeek a fait grand usage dudit motif voulant rappeler par là une caractéristique de l'ancienne.

(14) A.C.S. : Cahier des charges pour la démolition de l'église. Les musées déjà cités désiraient également recevoir les gargouilles et un fragment de la corniche.

TRANSEPT

Il était plus récent que le chœur, comme on vient de voir.

Une voûte à nervures couvrait la croisée et les arcs retombaient, du côté du chœur, sur des demi-colonnes et du côté de la nef sur de lourdes colonnes. On ne connaît pas la configuration de ces dernières car elles furent haussées lors des agrandissements de 1843. L'unique vue intérieure de l'oratoire permet d'affirmer qu'elles étaient cylindriques, ainsi que leurs bases, c'est-à-dire dans la tradition brabançonne. De leurs chapiteaux on ignore tout.

Les deux bras du transept n'avaient pas même aspect; celui du côté Évangile était plus long que l'autre. Ils n'avaient pas été bâtis en même temps, mais tous deux dataient cependant du XIV^e siècle. Ils se terminaient par un pignon percé d'une fenêtre à remplage rayonnant.

NEFS ET BAS-COTES

Dénuée de fenêtres ou d'oculi, la nef centrale n'avait pour tout ornement que ses colonnes et son archivolt. On ignore si cette dernière était moulurée.

Quant aux bas-côtés, renouvelés et probablement élargis après les dégâts du XVI^e siècle, ils ne présentaient pas d'intérêt particulier. Extérieurement ils n'avaient pas de pignons à l'exception toutefois du collatéral nord où un pignon coiffait la travée adjacente au transept. Ce même collatéral avait été restauré en 1645 parce qu'il menaçait ruine (15).

Après l'exhaussement de 1843, les clés de voûte de la nef se trouvèrent à 10,80 m. au-dessus du pavement.

Suivant la formule chère aux embellisseurs du XVIII^e siècle, les murs, voûtes et colonnes avaient été plâtrés et chaulés.

Il existait un grenier entre le toit de l'édifice et la voûte de la nef. On y enmagasinait le blé destiné aux distributions de la Table des Pauvres. Le 24 juin 1710, on le loua à Peter Olbrechts moyennant la redevance de sept florins l'an et l'obligation de remettre une des clés au curé afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'incendie (16).

(15) Archives Archépiscopales, Malines : Miscell., 1645.

(16) A.S.S. : n° 25.

SACRISTIE

Elle occupait l'emplacement traditionnel, au nord du chœur. L'édicule avait deux portes donnant respectivement sur le chœur et sur le cimetière.

Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, au moment de sa démolition, sollicitèrent la mise en possession de ses culs-de-lampe et de sa clé de voûte ce qui prouve que ces sculptures présentaient de l'intérêt.

CHAPELLE DES FONTS

Petite annexe sans allure ni caractère, elle occupait l'angle que la tour formait avec le bas-côté droit et s'avancait jusqu'à mi-largeur du campanile. Elle recevait la lumière par une unique fenêtre percée dans le mur ouest.

A l'intérieur, une grille séparait la chapelle du reste de l'édifice (17).

ERMITAGE

Il occupait l'angle que la tour formait avec le collatéral gauche. Cité une première fois en 1369, on le réédifia en 1595 et on le démolit dans le courant de la seconde moitié du XVIII^e siècle (18).

CLOCHES

Il y en avait cinq en 1575 : trois grandes et deux petites, ces dernières offertes par les fabriciens (19). Elles n'y restèrent pas longtemps; les armées de passage s'intéressaient toujours aux messagères d'airain. Il en était de même pour les grosses cordes servant à les mettre en branle; les unités montées et l'artillerie, surtout, ne se faisaient faute de les couper.

En 1675, soit un siècle plus tard, il n'y avait plus que trois cloches.

(17) A.A.M. : Visites décanales.

(18) R. Van den Haute : *L'Ermitage de Schuerbeek*, dans *Le Folklore Brabançon*, 23^e année (1951).

(19) A.A.M. : Vis. déc. année 1575 et ss.

La *grosse*, dont l'entretien incombait à l'abbaye de Forest, portait l'inscription que voici :

PEUPLE, JE VOUS APPELLE AU SERVICE DIVIN
POUR DIEU LOUER. C'EST NOTRE PERE SOUVERAIN
ME FICT PIERRE ET LEGIER DE RANSART EN ARTOIS 1597

Pierre de Ransart était l'auteur de trois cloches ayant fait partie, jadis, du carillon d'Arras (20). On sait que les fondeurs voyaient et travaillaient de-ci de-là au hasard des commandes. Des fouilles opérées aux abords de certains sanctuaires ont permis de retrouver les restes de leurs fourneaux et des traces de fontes. Il est probable que Pierre de Ransart et son frère — ou son fils — passèrent par Bruxelles et que le curé de Schaerbeek en profita pour doter son église d'une nouvelle cloche.

Sur la *petite* on pouvait lire :

+ S.S.O.P.N. P. EYGENEN TOT H.P. DEN H.S. SERVAES A°
1675

Elle avait été offerte par les fabriciens.

La *moyenne cloche*, cadeau des paroissiens, portait sur son flanc :

SANCTA MARIA O.P.N.P. G. EYGENEN TOT O.L.V.
MARIA A° 1675.

Elle est seule à avoir bravé les siècles. En 1943 elle échappa de justesse aux réquisitions de l'occupant.

Le curé Schellekens acheta en 1787, chez un fripier bruxellois, deux cloches provenant du monastère supprimé de Sept-Fontaines en forêt de Soignes, en même temps qu'une *resterbelle* pour remplacer celle de Saint-Servais qui était fêlée (21). Elles aussi ne restèrent pas longtemps dans la paroisse ; en 1798 elles furent toutes descendues et transportées au dépôt central de Bruxelles.

Le 17 frimaire an IX (8 décembre 1800), les Schaerbeekois s'adressèrent au préfet du département de la Dyle, le citoyen Doucet-Pontécoulant, à l'effet de rentrer en possession de leurs cloches. Le 3 nivose suivant (24 décembre 1800) ils reçurent l'au-

(20) Prosper Verheyen : *Beelden in Noord-Frankrijk*, 1926, pp. 52 et 157.
(21) Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes n° 46.794.

torisation d'aller en retirer une, la plus petite, celle de 1675. Le fonctionnaire français motivait sa clémence en invoquant la conduite paisible des habitants de la bourgade (22).

A. L. Van den Gheyn, *klokgieter tot Loven*, livra une nouvelle pensionnaire pour le clocher le 10 juin 1823. Elle pesait 1467 livres et coûta 1.320 florins 6 deniers, plus 31 florins 19 pour le battant et 17 florins 5 pour le transport. Dédiée au patron de la paroisse, elle portait le chronogramme suivant :

stIMULO VIVos et sIC soLon DefUnCtos (23).

HORLOGE

La première fut placée dans la tour en 1670; avant cela il y eut vraisemblablement un cadran solaire. Sans le dévouement du sacristain, qui hypothéqua son unique vache, la paroisse ne serait pas parvenue à réunir les fonds nécessaires à l'acquisition et au placement de cette horloge (24).

Pierre Meganck, *horologie maker*, la répara en 1705 mais il fallut la remplacer en 1837 (25).

PIERRES TOMBALES (26)

Dans le porche, sous la tour, on voyait une grande dalle fortement usée par les allées et venues de générations de fidèles.

(22) *Idem*, Préfecture de la Dyle, portefeuille 774.

(23) A.S.S. n° 3 et 126.

(24) A.S.S. n° 41.

(25) A.S.S. n° 10.

(26) Les inhumations dans les églises remontent au règne de Constantin. On déposait les reliques des saints sous les autels. Au VI^e siècle les évêques, les abbés, les rois et les personnes distinguées par leur rang et leur pléité étaient enterrés dans l'enceinte des sanctuaires. Le pape Grégoire le Grand étendit cette permission à tous les fidèles. L'édit de l'empereur Joseph II, du 26 juin 1784, défendit d'enterrer dans les oratoires à partir du 1^{er} novembre de cette année.

Pour les épitaphes de Schaerbeek, nous avons consulté :

Bibl. Ric. Section des Manuscrits : Mss II, 2.051, II 6.512, Goethals n° 1.530 et 1.632.

Il ressort de la correspondance du bourgmestre de la commune (A.C.S.) qu'un « Relevé des pierres tombales et épitaphes de l'église » avait été établi à la demande de l'autorité supérieure; on y lisait *in fine* qu'il y en avait beaucoup devenues illisibles parce que « dusdaniglijk uitgesleten » (23 janvier 1825). Nous n'avons pas retrouvé ledit relevé, à moins qu'il ne fasse qu'un avec le manuscrit 231 du Ministère des Affaires étrangères.

Elle avait recouvert les restes des époux Gerelin van Waelhem - Gertrude Moelaert et datait du XV^e siècle. Le tombeau des intéressés se trouvait dans le chœur mais la dalle avait été déplacée.

Dans le chœur se trouvait aussi la sépulture du curé Barbiere dont voici l'épithaphe (27)

D.O.M.
DISPERSIT
DEDIT PAUPERIBUS VIVENS
AC MORIENS
R. ADM. D.J.B. BARBIERS
ANTVERPIENSIS S.T.B.
ARCHIPRESBYTER PASTOR
IN SCHAERBEEK PER 22
ANNOS AETATIS 82
OBIIT XI SEPTEM. 1731
R. I. P.

A quelques pas de là, le visiteur découvrirait une belle dalle gothique rehaussée d'émaux et d'incrustations en laiton : (28)

HIER LEET BEGRAVEN
VRANCK VAN OUDENHAGHEN DIE STERFT
A° XVcXXXV
DIE XXII DACH APRIL &
JOUFFROUW GERTRUYT VAN ASSCHE
SYN HUYSVROUW
DIE STERFT A° XVcLVI DIE IX AUGUSTUS

Ailleurs, dans l'église, on foulaient d'autres dalles tumulaires dont voici les épithaphe connues :

HIER LIGT BEGRAVEN D'EERSAEMEN
GIELIS VAN DER BORGHT, MUELDER IN SYN LEVEN
KERCKMEESTER DESER KERCK DIE STERF

.....
EN CATHARINA VAN CAMPENHOUT
SYN HUYSVROUWE DIE STERF
.....

(27) A.S.S., n° 26, 37, 38 et 43.

(28) Bibl Rle, Mss, II 2.051.

EN JOOSQUE VAN DER BORGHT
HUNLIEDER DOCHTER DIE STERF DEN 3 FEBRUA. 1622

—————
D.O.M.
HIER LIGT BEGRAVEN
DEN EERWEIRDIGEN HEER
JOANNES VANDER EECKEN
GEBOREN TOT NINOVE
DEN XII SEPTEMBER 1708
DIE GEWEEST ZIJNDE 5 JAREN
PASTOOR IN PERCK
ENDE OVER DE 26 JAREN
PASTOOR IN SCHAEREBEECK
IS OVERLEDEN
DEN 30 NOVEMBER
M. D. CC L XX I I

—————
MONUMENTUM
Rdi DOMINI IUDOCI
VAN DER BORCHT
DIACONI OBIJT 15
NOVEMBRIS 1718
R.I.P.
AMEN

—————
HIER LEYDE BEGRAEVEN
DEN EERSAEMEN
FRANCISCUS VAN ASSCHE
DIE STERFT DEN 15 JANUARIJ
1756
ENDE
ANNA GOOSSENS

SIJNE HUYSVROUWE
DIE STERFT DEN 15 JANUARIJ
1746
ENDE HEEFT GEFONDEERT
VOOR IEDER
EEN EEUWIGH JAERGETYDE

HIER LEYT BEGRAEVEN PAUWEL VAN OUDENHAGHEN
SONE VRANCKX, DIE STERFT DEN 10 AUGUSTI 1561
BIDT VOOR DE SIELE

Devant l'autel de la Vierge on avait inhumé, au début du XVIII^e siècle, Maria van Deventer et Maria Barbiers, respectivement mère et sœur des curés Barbiers. On y trouvait aussi la dalle de Catherine de Mesmacker 29).

La dalle des époux van Waelhem-Moelaert ne fut pas seule à changer d'emplacement. Celle du curé van Oudenhaegen fut enlevée du chœur et placée dans le porche, sous la tour, tandis que celles de Marcus van der Vinnen et du curé Mozet échouèrent au cimetière où on les adossa aux murs et contreforts de l'église. Voici leurs inscriptions :

MONUMENTUM

Do PETRI VAN OUDENHAGEN S.T.L. QUI
HUNC PAGUM 41 ANNIS PASTOR ET VITAE
EXEMPLO LABORE EXCLUIT UT GRATUS OMNIBUS
SICOELO MATURUS, NON SINE INGENTI SURORUM
LUCTU AD LAUREUM EVOCATUR 14 DECEMBRIS ANNO
1653, AETATIS 67, JURE PIOS EJUS CINERES HOEX
TURRIES, RECONDIDIT UT VEL HOC GRATUTIDINIS
OFFICIS CONDITOREM SUAM PRESEQUATUR
REQUIESCERE IN PACE

D.O.M.

HIER LEYT BEGRAEVEN DEN
EERSAEMEN MARCUS VAN DER VINNEN

(29) A.S.S., n° 1

IN SYN LEVEN PACHTER KERCKMEESTER
OUDT DEKEN VAN HET BOIRKOIR AMBACHT (30)
DIE STERFT DEN 25 MEERT 1717
ENDE
SYN HUYSVROUW
MARGARETA DE LIMON
DIE STERFT DEN 25 MEERT 1717
BIDT VOOR DE ZIELEN (31)

HIER LIEGHT BEGRAVEN HEER
NICASIU MOZET PRIESTER IN SYNEN LEVEN
PROCHIAEN DESER KERCKE DIE STERFT
DEN XX OCTOBER XVI^e XII. BIDT VOOR DE ZIELE (32)

Dans les registres paroissiaux et dans les archives presbytérales on rencontre souvent la mention d'inhumations faites à l'intérieur de l'église.

OBITS

Aux murs du chœur pendaient plusieurs tableaux décorés aux armes de ceux dont ils rappelaient le souvenir et plus particulièrement de leurs funérailles ou des messes fondées sur l'un ou l'autre autel de l'église (33).

Voici ceux dont il est question dans les archives :

1) celui d'un membre de la famille brabançonne *de Zadaleere* dont plusieurs représentants habitèrent Schaerbeek où ils avaient

(30) Métier des légumiers

(31) On lit dans un testament du XVIII^e siècle : *willende begraven worden in de kercke van Schaerobeko ontrent den Sarchsteen van Marcus vander Vinnen (A.S.S.)*.

(32) Dalle encastrée actuellement dans le mur du transept droit de la nouvelle église.

(33) Bibl. Ric, Mss. II 2.051, II 6.512.

une demeure de plaisance. L'obit concernait le membre mort le 6 juillet 1803 hors de la paroisse (34) :

2) celui portant les armes de *M. de Liser enterré à Scharebecq*, décédé le 22 novembre 1816 (35) ;

3) celui de *son épouse de Zadaleere enterré (sic) à Scharebecq* et y décédée le 13 janvier 1817 (36) ;

4) celui des époux de Roest d'Alkemade — Fernandez de Paramo, décédés respectivement en 1830 et en 1831 (37) ;

5) celui de Marie Elisabeth de Roest d'Alkemade, décédée en 1842 (38).

VITRAUX

Il ne pouvait être question, pour une aussi modeste église rurale, de riches verrières exécutées d'après des cartons dessinés par des artistes de talent (39).

Deux fenêtres du chœur s'ornaient d'armoiries : celles du poète Jean-Baptiste Houwaert et de son épouse Catherine van Couwenbergh. Elles rappelaient le souvenir de leur cinquième et dernier enfant. Sous les écussons on lisait :

(34) Ses armes sont : de sable au sautoir échiqueté d'argent et de gueules. Un Louis de Zadaleere, né dans la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles, en 1701, secrétaire de cette ville et y décédé, fut enterré à Schaerbeek le 1^{er} juillet 1787. Il était veuf de Catherine Ots. D'autre part, une Maria Anna Joseph D'Hutters, originaire de Charleroi, veuve de Joseph Emmanuel de Zadalcer, lieutenant de Sa Majesté, fut inhumé à Schaerbeek le 18 avril 1789 (A.C.S., Registres paroissiaux). La famille de Zadaleere avait une maison de campagne à Schaerbeek.

(35) Bibl. Rie, Mss. Goethals n° 1.530, f° 162.

(36) Idem, f° 164.

(37) *Jacobus Godschalk, Burggraaf de Roest van Alkemade*, né à Dort, domicilié à Bruxelles, mourut à Schaerbeek, en son château de la vallée Josaphat, (*ten zijnen speelgoed op den Renneborre*) en 1830, âgé de 87 ans. Son épouse, Maria Catherina Victoria Fernandez de Paramo, mourut à l'âge de 89 ans et fut inhumée auprès de son époux (A.C.S., Regls. paroissiaux).

(38) Marie-Elisabeth de Roest d'Alkemade, née à Dort vers 1775, douairière de François Jean, baron de Wykerslooth de Royenstein, décédée le 31 mai 1842 en sa demeure au lieu-dit Kattepoel (A.C.S. Reg. paroiss.).

(39) Bibl. Rie, Mss. II 2.061.

JOUFFE ANNA HOUWAERT, IS OVERLEDEN 9 OCTOBRIS 1589

On ne sait pourquoi cette demoiselle avait été enterrée à Schaerbeek alors que le manoir paternel se trouvait à Saint-Josseten-Noode (40).

Dans l'autre fenêtre on voyait les armes des époux François van Oudenhagen - Marguerite van Nevele. Le défunt était le frère du curé de la paroisse et exerçait le métier de marchand de drap à Bruxelles, rue de la Montagne, à l'enseigne « Aux trois Grils » (*coopman van laeckenen in de driij roosters in de bergstraete*) (41).

ORFEVRERIE

Voici ce que les archives nous apprennent à ce sujet (42) :

1599 : il n'y a pas de lampe devant le Saint Sacrement, ce qui semble témoigner de la pauvreté de la paroisse ;

1674 : on voit au milieu de l'autel un ostensor en argent avec pied en cuivre. Il y a des burettes aux saintes huiles ;

1682 : l'église possède un ostensor (le même que ci-dessus probablement), un ciboire, deux vases en argent pour les saintes huiles, deux calices en argent doré, cinq paires de chandeliers en bois recouvert d'argent et plusieurs autres en cuivre. Il y a maintenant une lampe devant le tabernacle mais, dit le doyen-visitateur, on ne l'allume que de temps à autre ;

1709 : la lampe du Saint-Sacrement, par mesure de prudence, a été cachée à Bruxelles et remplacée par une en cuivre qui n'est pas toujours allumée. L'ostensor a pris, lui aussi, le chemin de l'exil, tandis que les saintes huiles sont mises en sécurité au presbytère, tout cela par crainte des soldats cantonnés dans la paroisse ;

1778 : on achète un nouveau calice que l'on paie 113 florins.

(40) *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1808, p. 21 et 89. « Anne Houwaert mourut sans alliance et fut enterrée devant le maître-autel »

(41) Bibl. Rie, Mss. II 2.051 et 6.512, Goethals 1.530.

Dans la généalogie *Stroobant* publiée par J. Lindemans dans *Eigen Schoon en de Brabander*, 1943, p. 276 et ss. on lit que Peeter van Oudenhagen et son épouse Lyshoth Geerens, parents de François dont il est question ici, avaient donné un vitrail à leurs armes à l'église de Schaerbeek. Nous croyons qu'il s'agit d'une confusion avec ledit François et son épouse Marguerite van Nevele. Les armes de cette dernière n'ayant aucun trait commun avec celles des Geerens.

(42) A.A.M., Vls. décanales.

D'autre part, la *Fondation van Waelhem* possédait en propre un calice portant les armes des donateurs.

Il y eut aussi, dès 1726 ou peu après, une châsse avec chef-reliquaire. Nul document en parle mais on la connaît par une image de pèlerinage à Saint-Servais de Schaerbeek.

A ce modeste trésor vinrent s'ajouter — on ignore à la suite de quelles circonstances, achat ou dons — plusieurs pièces de valeur. Ce sont (43) :

1) un calice en argent doré portant une médaille armoriée où se lit : *Philib. de Mol - Proton.*

Voici l'analyse que le Comte Joseph de Borchgrave d'Altena donne de cette pièce qu'il qualifie de « très soignée ».

Sur le pied à huit lobes on voit les scènes suivantes : *Jésus au jardin des Oliviers, le Couronnement d'Épines, la Flagellation et Devine qui l'a frappé ? La fausse coupe présente : le Portement de Croix, la Crucifixion, la Déposition, la Déploration.* Entre les divers reliefs se trouvent les trophées d'instruments et d'objets rappelant la Passion : clous, dés, fouet, marteau, tenailles, lance, robe, éponge, etc., avec des épis et des raisins.

L'ancien propriétaire de ce calice, le protonotaire Philibert de Mol, était chanoine de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles. Il mourut le 8 octobre 1637. Dans son premier testament il légua *mijnen vergulden kelck* à la chapelle Sauvage de cette même collégiale ou aux Pères Oratoriens qui la desservaient. Il n'est pas question de don à l'église de Schaerbeek ni d'un autre calice (44). On peut croire que le curé de Saint-Servais acheta cette pièce d'orfèvrerie lorsque furent dispersés les biens desdits pères à la suite de la suppression de leur ordre ;

2) un calice en argent dont le pied à six lobes montre : le *Christ en croix, la Vierge et quatre Évangélistes.* Le nœud godronné supporte des griffes entourant le bas de la coupe (XVII^e siècle) ;

(43) *Inventaire des Objets d'Art existant dans les Édifices publics des Communes de l'Arrondissement de Bruxelles*, 1905, p. 55.

Trésor de l'Art belge au XVII^e siècle, (Mémorial de l'Exposition de 1910, fasc. VII, p. XXIX).

Comte J. de Borchgrave d'Altena : *Notes pour servir à l'Inventaire des œuvres d'Art du Brabant*, (Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, tome XLVII (1947), p. 185).

(44) Archives de l'Église Sainte-Gudule : Reg. n° 4, f° 152, v° et Carton 397, n° 13.

3) un calice en argent au pied de forme circulaire et dont le nœud est décoré de têtes d'anges et de feuillages (XVII^e siècle) ;

4) un petit ciboire en argent doré décoré de têtes d'ange ailées, de fruits et de godrons. On y a ajouté ultérieurement une croix et un pélican comme amortissement (XVII^e siècle).

Pied cylindrique avec renflement sur large plinthe et partie supérieure cylindrique ; tige circulaire avec nœud en forme de gland ; fausse coupe élevée en ligne droite ; le couvercle est la répétition du pied. Hauteur : 31,5 cm ;

5) un ostensor-tourelle de 1614 portant le poinçon du maître Guillaume van Nieukercke et provenant, suivant l'inscription, du couvent des Jacobines (Dominicaines) de Bruges. L'ordre ayant été supprimé par Joseph II, on peut croire que la paroisse schaarbeekoise l'acquit à la vente dont il a été question plus haut ;

6) une patène dorée du début du XVII^e siècle ornée d'une *Résurrection du Christ.*

ORNEMENTS

On en sait peu de choses.

L'église possédait un chasuble rouge portant les armoiries brodées des époux van Waelhem-Moelaert qui en avaient fait don pour la célébration des offices qu'ils avaient fondés en 1468 (45).

L'inventaire de 1905 cite une aube en guipûre portant au col le millésime 1761 sans nous renseigner quant à sa provenance (46). Un document de 1709 signale que l'autel de la Sainte Croix (latéral droit) avait un antependium et des ornements tout-à-fait quelconques (47).

ORGUES

Les premières furent inaugurées le 17 janvier 1774 et coûtèrent 800 florins. Ce jour-là elles furent tenues par un musicien averti car quelques années plus tard le sacristain touchait encore un supplément de traitement pour parfaire sa connaissance de l'instrument (48).

(45) Le calice existait encore en 1674 mais a disparu depuis.

(46) Voir : *Inventaire des Objets d'Art...*

(47) A.A.M., Visites décanales.

(48) A.S.S., n° 3, 15 et 128

SCULPTURES

En 1662 on mentionne la présence de plusieurs statues dans l'église; en 1734 on cite une *Madone* sur l'autel latéral, côté Évangile.

Nulle part il ne sera encore question de ces images.

Dans la biographie de Jean-Baptiste de Tender, élève de Godecharle, on parle d'une statue que l'artiste tailla pour le sanctuaire de Schaerbeek, sans autres précisions (49).

AUTELS

Le mobilier n'était pas riche et même, parfois, comme en 1624 fort pauvre (50). Plus tard, cela alla mieux.

Il y eut longtemps quatre autels mais dès 1674 on n'en mentionne plus que trois (51).

Le principal, consacré à saint Servais, était l'œuvre, à en croire Goetschalcks, du Malinois Luc Faid'herbe (52). Cet auteur, qui consulta les archives archiépiscopales, ne donne pas malheureusement ses références et nous n'avons pu retrouver le document qui lui avait permis d'affirmer cela.

Ledit autel avait été offert à l'église par le curé Eustache de Froidmont peu avant 1664. Au siècle dernier on le vendit aux Frères de la Charité chrétienne qui venaient de s'installer dans la rue des Palais, près de la place de la Reine. Lorsqu'en 1878 ils allèrent prendre possession de leurs nouvelles installations de l'avenue G. Henri, à Woluwé-Saint-Lambert, ils l'emportèrent et le placèrent dans leur chapelle. Il y demeura jusqu'à ce que, il y a quelques années, sacrifiant à la mode ils le remplacèrent par un meuble plus moderne (53).

Cet autel était en bois et s'ornait de plusieurs colonnes, le tout peint pour simuler diverses variétés de marbre. Au centre, on avait pratiqué une grande fenêtre pour recevoir la toile de Gaspar de Crayer dont il est question plus loin. De part et d'autre existait une niche destinée à recevoir l'une, la statue du saint patron de la paroisse, l'autre celle d'Alice, la sainte schaarbeekoïse.

(49) *Biographie Nationale*, t. XXIV, col. 669.

(50) A.A.M., Visites décanales.

(51) *Idem*.

(52) Goetschalcks : *Bijdragen tot de Geschiedenis van 't aloude Hertogdom Brabant*, 1905, p. 259 et ss.

(53) Renseignements recueillis auprès de cette Institution.
A.S.S., n° 23.

L'autel latéral gauche (côté Evangile) ou autel de Notre-Dame, siège d'une chapellenie de ce nom, fut remplacé en 1833 par le maître-autel de l'ancienne église de Saint-Josse-ten-Noode, chapelle qui occupait l'assiette de l'actuelle place Saint-Josse. On le paya 650 francs.

L'autel latéral droit (côté Epître) ou autel de la Sainte-Croix était consacré, écrit le doyen-visiteur (54), une pierre y avait été scellée, dit-il, mais on croyait que le « tombeau » avait été violé (55).

CONFESSIONNAUX

On en cite deux en 1726; ils furent remplacés en 1756 pour le prix global de 450 florins. On en installa un troisième en 1830 (56).

STALLES

Elles étaient des plus simples, sans décoration hormis une petite moulure encadrant les lambris (57). Elles dataient du milieu du XVIII^e siècle mais furent transformées lors des agrandissements de l'église en 1843 (58).

Nulle part il n'est question de la chaire de vérité, de clôtures ou des bancs de communion. La première se voit, esquissée, sur une image pieuse du XVIII^e siècle.

TABLEAUX

Le premier document qui signale la présence de tableaux dans l'église date de 1682 (59). Le doyen-visiteur nous apprend, cette année-là, qu'il y avait sur l'autel latéral droit un « *Christ en croix* » — dont nous n'avons pas retrouvé la trace — et sur le

(54) A.A.M., Visites décennales.

(55) A.A.M., Visites décennales.

(56) A.S.S., n° 3.

(57) D'après un plan du XVIII^e siècle reposant à la cure.

(58) A.G.R., Arch. ecclés. n° 7.642. L'abbesse de Forest donna *viiff eycke boomkens die wy hebben geemployeert tot het Lambrissen onser kercke.*

(59) A.A.M., Visites décennales.



G. de Cruyer : Vision de saint Servais.

maître-autel une « *Apparition de la sainte Trinité et de la sainte Vierge à saint Servais* » de Gaspar de Crayer. Cette dernière œuvre est encore signalée en 1669, 1725, 1761, 1792, etc. (60).

Les archives paroissiales sont muettes quant à son histoire et comme elle est accrochée bien haut dans le transept de la nouvelle église, il était impossible de l'étudier de près (61). Nous étions



Langhen Jan (Bockhorst) : L'Annonciation.

convaincus cependant qu'elle avait été commandée à l'artiste à l'époque où il résidait à Bruxelles, afin de compléter l'ornementation de l'autel sculpté par Faid'herbe (1654).

(60) Van Gestel : *Historia Sacra et Profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, 1725. « In ara summa conspiciuntur tabula representans S. Servatius hujus Ecclesiae Patronus eleganti penicillo Casparis de Craeyere, Pictoris celeberrimi delecto. » Tome II, page 102.
Le Guide Fidèle, 1761.

A.G.R., *Feuilles de l'Audience*, n° 1.238 (octobre 1777).

(61) Pour la biographie de G. de Crayer, voir notre article dans *Le Patriote Illustré*, du 29 août 1954.

De Crayer quitta la capitale en 1664 pour aller finir ses jours à Gand. L'œuvre devait dater d'avant ce départ; la paroisse schaarbeeknoise n'eut pu s'offrir le luxe d'envoyer quelqu'un, à plusieurs reprises, à Gand pour passer commande, voir les esquisses, examiner l'état d'avancement du tableau, procéder à sa réception sans compter le prix du tableau et de son transport (62).



Langhen Jan : L'Annonciation (détail).

Nous en concluons que celui-ci devait avoir été peint entre 1654 et 1664. Restait à le démontrer. Le hasard nous fit découvrir aux archives de l'Etat à Gand, dans le fonds notarial Laurent Verrooten, les documents du procès que le peintre avait intenté contre Schaarbeek aux fins d'obtenir le solde dû sur la commande dudit tableau, soit 275 florins. A la mort de l'artiste aucune solution n'était encore intervenue.

(62) Archives de l'Etat à Gand, Fonds notarial Laurent Verrooten, reg. 953, f° 278.

Enfin, lorsqu'en 1948 on le descendit pour le nettoyer, nous eûmes la satisfaction d'y découvrir la signature de de Crayer et le millésime 1661.

Ajoutons que le tableau a été nettoyé en 1820 et retoilé dix-sept ans plus tard (63).

Dans la liste des objets d'art que les Français volèrent dans notre pays en 1795, mais dont une partie fut cependant restituée en 1815, on peut lire (64) :

« *Schaerheek (Dyle). Eglise paroissiale : un tableau représentant la fuite en Egypte par De Crayer (n'est pas venu au Musée de Paris.)* » Il fut démontré ultérieurement qu'il s'agissait là d'une erreur, ledit tableau appartenant à l'église de Laeken.

L'autel de la Vierge (côté Evangile) s'ornait d'une « *Annonciation* » que le curé Schellekens avait acheté, le 17 juillet 1785, à la vente des objets d'art provenant des communautés supprimées par Joseph II, vente qui se tint à Bruxelles, dans le couvent désaffecté des Riches-Claires. Il la paya 52 florine (65).

Le tableau est décrit, comme suit, dans le catalogue de cette vente :

« N° 6.001. Langhen Jan.

L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE

On la voit agenouillée devant un prié-Dieu ; l'Ange Gabriel porté sur un nuage, lui annonce le mystère de l'Incarnation. Dans le haut est le Père Éternel environné d'une gloire d'Ange. Ce tableau présente un bel effet de lumière. Les figures sont peintes avec facilité ; l'attitude de la Vierge est sagement contrastée, son air de tête est gracieux, écoutant avec modestie le mystère qui lui est annoncé.

Ceintré par le haut. Toile.

Grandeur : mesure de France : H. 10 pieds, 6 pouces ;
Larg. 7 pieds, 3 pouces. »

(63) A.A.S. n° 126 et 128.

(64) Publié dans *Le Journal des Beaux-Arts* du 15 septembre 1862. Voir aussi : Piot : *Les tableaux enlevés à la Belgique en 1795*, pages 42, 43 et 232.

(65) Il existe un exemplaire annoté du catalogue de cette vente dans les archives de l'église (A.S.S. n° 20).

Ce tableau provient du maître-autel du couvent des Annonciades de Gand. »

Passons cette notice au crible.

Langhen Jan est le sobriquet qu'à cause de sa haute stature, les contemporains donnèrent au peintre Jan van Bockhorst (1610-1688), originaire de Westphalie. Elève de Jordaens, selon les uns, de van Dyck d'après les autres, il s'assimila la technique et la palette de ce dernier au point que certaines de ses œuvres passèrent souvent pour être de la main du peintre des rois.

Kervyn de Volkaersbeke, dans la notice qu'il lui consacre dans la Biographie Nationale, écrit que « le monastère des Annonciades de Gand, fondé en 1624, commanda en 1664, à Bockhorst, une Annonciation pour orner le retable du maître-autel de son église », renseignement que l'auteur semble avoir puisé dans Descamps (66).

Examinant le tableau de près — de nos jours il se trouve dans le transept droit de l'église, — nous relevâmes sur le prié-Dieu de la Vierge le millésime 1664, ce qui concorde avec le texte précité, ainsi qu'un petit écusson portant « de sable à trois épées d'argent à la poignée d'or posées en pal et rangées en fasce » qui est van der Beke, importante famille gantoise qui donna de nombreux magistrats à la ville. Elle compte parmi ses représentants le cartographe Pierre van der Beke dit Torrentius ou Torrentinus, ainsi que l'évêque d'Anvers, Liévin Torrentinus, un des grands humanistes des Pays-Bas méridionaux.

Parcourant la généalogie de ladite famille (67), nous avons découvert le donateur du tableau : Balthasar van der Beke qui fut successivement conseiller ecclésiastique et maître ordinaire des requêtes du Grand Conseil de Malines et ensuite du Conseil privé. Il mourut à Bruxelles le 21 octobre 1665. On l'inhuma à Gand, chez les Annonciades, dans leur chapelle sous une dalle de marbre blanc, ornée de ses armes et portant l'épithète :

M^{HER} BALTHASAR VAN DER BEKE, Pbr.
GEESTELYCKEN RAEDT ENDE M^R ORDINARIS VAN DE
REQUESTEN IN SYN MAJ^S SECRETEN RAEDE

(66) J.-E. Descamps : *Voyage Pittoresque de la Flandre et du Brabant* (1792), page 89.

(67) J. Guilliard : *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse* (1837), tome IV, page 6.

HEEFT HIER GECOSSEN SYNE SEPULTURE
 VOOR DIT BEELT VAN DE H. MOEDER GODTS MARIA
 BY HEM TE VOOREN GHEGEVEN ENDE GHEFONDEERT
 IN DESE KERCKE EENE PERPETUELE DAGHELYKSCH
 MISSE; DIE TOT BRUSSEL OVERLEDEN
 DEN XXI 8bris MDCLXV
 R.I.P.

Il ressort de cette inscription lapidaire que l'intéressé avait exprimé le vœu d'être enterré en face de la Madone qu'il avait donnée à cet autel, c'est-à-dire du tableau qui, à la suppression de l'ordre, prit la route de Bruxelles et ensuite de Schaerbeek.

L'autel du côté Epître s'ornait d'un « *Christ en Croix* » que Wauters (68) attribue, on ne sait sur la foi de quoi, à « Thyssens, élève de van Dyck », c'est-à-dire Pierre Thys (1624-1678).

Par contre, le catalogue auquel il a déjà été fait allusion lui consacre la notice ci-après :

N° 5.838.

Van Oost

LE SEIGNEUR ATTACHE A LA CROIX

On voit au bas de la Sainte-Vierge, Saint-Jean, Saint-François, Sainte-Claire et Sainte-Colette. Ce tableau est d'un grand effet vigoureusement peint. Tableau de maître-autel ceinturé par le haut. Toile.

Grandeur : mesure de France : H. 10 pieds, 6 pouces;

Larg. 7 pieds, 3 pouces.

Cette œuvre provient du couvent des Pauvres-Claires de Gand. »

Le catalogue ne dit pas s'il s'agit de Jacques van Oost le Vieux (1601-1671) ou de son fils Jacques van Oost le Jeune (1639-1713). Nous voilà avec trois artistes sur les bras !

Remontons encore de quelques années. Les archives de la ville de Gand conservent la liste des œuvres d'art dites de mortemain, inventaire dressé par un certain Spruyt en exécution de l'or-

(68) A. Wauters : *Environ...* t. III, p. 53.



Van den Heuvel, alias don Antonio : Le Christ en croix.

donnance de Marie-Thérèse du 3 septembre 1777. On y lit (69) :

Abbaie des religieuses les Pauvres Claires.

Tableaux : Le tableau du Maître-Autel représente le Seigneur sur la Croix, la sainte Vierge, saint Jean, saint François et des religieuses au pied de la Croix, peint par van den Heuvel. »

L'inventaire de Spruyt a le grand avantage d'avoir été fait sur place, avant l'enlèvement des œuvres d'art et avant la fermeture du monastère. L'auteur a pu rédiger son document avec des renseignements de première main et sans précipitation. D'autre part, il n'est que de parcourir les églises gantoises et de voir les œuvres de van den Heuvel pour lui attribuer la paternité du tableau de Schaerbeek.

Le peintre — appelé parfois don Antonio, souvenir de son séjour dans la péninsule ? — est peu connu et attend toujours son biographe. Il ne figure pas dans la Biographie Nationale. Le catalogue du Musée Royal des Beaux-Arts de Gand lui consacre la notice ci-après : « Né à Gand en 1600. Il étudia la peinture pendant une dizaine d'années à Anvers, puis à Rome. Franc-maître à Gand en 1628; juré en 1633, 1645, 1655, 1656, 1657; en 1663 il nettoya le retable de l'Agneau des frères van Eyck. Mort à Gand en 1677, ayant peint un grand nombre de tableaux d'autel pour les églises de Gand et des environs; l'inventaire de Spruyt en énumère 45 rien que dans les églises et chapelles de Gand. » (70).

Son « *Christ en Croix* » fut restauré en 1785 par F.-C. Lebrun (71).

Le curé Schellekens avait acheté également — toujours à la même vente — une « *Sainte Véronique* » attribuée à van Oost. Le tableau dut quitter assez vite Schaerbeek car il n'en est plus ques-

(69) Archives de la ville de Gand.

« Marie-Thérèse, préoccupée de la conservation du patrimoine artistique de son empire, attira sur ce point l'attention des administrations publiques et fit dresser un inventaire des tableaux appartenant aux mains-mortes séculières ou ecclésiastiques. A Gand le soin du travail fut confié à Philippe Laurent Spruyt, professeur à l'Académie. Bien qu'incomplet, cet inventaire présente encore quelque intérêt parce qu'il indique la situation antérieure à la domination française et à la révolution qui dispersa la majeure partie de notre patrimoine artistique. » (Notice historique du catalogue du Musée des Beaux-Arts de Gand.)

(70) Catalogue du Musée des Beaux-Arts de Gand, pp. 68, 70.

(71) A.S.S. n° 126, 128.



M. de Vos (V) : L'Assomption.

tion au moment de l'invasion française. Cette toile provenait également des Pauvres Claires de Gand (72).

L'ancienne église de Schaerbeek possédait une « Assomption » qui existe toujours mais dont on ne sait rien. Elle n'a pas été achetée en même temps que les œuvres dont il vient d'être parlé. De nos jours, elle orne le bras gauche du transept de la nouvelle église.

Lors d'un nettoyage récent on y a relevé, fort effacé malheureusement, un monogramme et un millésime.

Le monogramme ressemble étonnamment à celui de Martin de Vos et suivi de la lettre F. Quant au millésime, impossible de voir s'il s'agit de 1603 ou 1613.

Lequel des deux peintres de ce nom, du père ou du fils, est l'auteur de cette grande toile ? Tous deux avaient même prénom ; le premier mourut le 4 décembre 1603 et le second le 6 avril 1613 ; ce qui ne facilite guère notre tâche. Quant au F, faut-il y voir l'abréviation de *fecit* ou de *filius* ? Le problème demeure.

En 1826, le peintre C.-F.-I. Stevens donna à l'église une de ses œuvres à l'occasion de la Première Communion de sa fille. Deux ans plus tard, il la gratifia de deux autres : une *Sainte Famille* et un *Saint Roch* guérissant une pestiférée.

Enfin, en 1865, le peintre Vinck, domicilié dans la paroisse, fit don d'une *Madone* (72bis).

AGRANDISSEMENTS DE 1843 (73)

La population de la paroisse ayant augmenté dans de fortes proportions, l'église devenait manifestement trop petite et il fallut l'agrandir. Les travaux, après bien des palabres, furent confiés à l'architecte Suys (74).

(72) A.S.S. n° 20.

(72bis) A.S.S. n° 2 et Registre aux délibérations du Conseil de Fabrique.

(73) A.S.S. n° 14.

A. Wauters : *Env.*, t. III, p. 53

(74) Tilman François Suys, né Ostende en 1783 et décédé au château de Munken-les-Bruges en 1861. Architecte des serres du Jardin Botanique de Bruxelles, de l'église Saint-Joseph en cette même ville et du château de Mariemont. Le Quartier Léopold à Bruxelles fut créé sous son impulsion.

Le plan nouveau abandonna la croix latine et — le chœur mis à part — le sanctuaire forma désormais un rectangle de 28,50 m. sur 19,80 m. et la nef compta cinq travées.

Pour ne pas pousser trop loin la dépense on remploya les matériaux provenant des parties démolies.

Conformément au vœu émis par la Commission Royale des Monuments, Suys construisit une tour reproduisant fidèlement l'ancienne qui avait 26,50 m. de hauteur et 8,50 m. de large. Englobée désormais dans les œuvres adjacentes, elle se trouva alourdie d'aspect.

Le chœur et le transept ne subirent aucune modification. Par contre, on haussa la nef et les bas-côtés ; les clefs de voûte de la nef se trouvèrent dès lors à 10,50 m. au-dessus du pavement de carreaux de marbre blanc et noir.



L'intérieur de l'église après sa désaffectation.

(Dessin anonyme de 1881.)

Les murs des bas-côtés furent percés de fenêtres sans grand caractère. On agrandit la chapelle des fonts ; celle qui lui faisait pendant, de l'autre côté de la tour, devint magasin aux accessoires. D'ici partait l'escalier conduisant au jubé et à la tour. Une grille en bois de 2,80 m. de haut séparait la chapelle des fonts et le réduit aux accessoires du reste de l'édifice (75).

(75) A.S.S. n° 3, 128.

Pendant les travaux on pendit les cloches à un bâti sur le cimetière (75).

On garda la sacristie.

Nombre de pierres tombales furent déplacées; d'autres disparurent ou furent vouées à d'autres usages.

Les tableaux reprirent leurs emplacements respectifs sauf le de Crayer lorsque fut vendu l'ancien autel.

Quelques obits nouveaux s'ajoutèrent aux autres; notamment ceux :

- 1) du colonel de Xhenemont, mort le 17 août 1845 ;
- 2) d'un membre de la famille de Roest d'Alkemade, décédé le 19 novembre 1858 ;
- 3) de Mélanie-Marie-Josèphe de Wesener, veuve d'Armand Jules-Joseph Playoulr.

Ceux-ci et une partie des anciens se voient encore dans l'église actuelle.

De vitraux il ne fut pas question. On réinstalla l'ancien jubé et les orgues. La niche au-dessus du portail hébergea la statue de saint Servais qui avait occupé la même place dans l'ancien campanile.

Guillaume Geefs sculpta les fonts baptismaux (1851) qui sont encore en usage de nos jours.

Après ces transformations, Saint-Servais de Schaerbeek ne présentait certes plus — chœur et transept exceptés — l'intérêt archéologique d'antan, mais son aspect et le site qu'il occupait en faisaient un des oratoires les plus pittoresques de la banlieue bruxelloise. Rares sont les édifices qui, si souvent, tentèrent les peintres; il ne se passait de semaine, de jour parfois, qu'on n'y vît plantés un ou plusieurs chevalets.

Mais l'adversité qui, au long des siècles n'avait jamais laissé de répit à l'église, ne la respecta davantage une fois agrandie. Cela commença par le feu du ciel qui s'abattit sur le clocher en plein hiver (30 janvier 1857). On pourvut le campanile d'un paratonnerre. Dame fatalité se tourna alors vers les édiles locaux et leur infusa le virus de la modernisation et de l'urbanisation.

Désaffectée, l'ancienne église Saint-Servais prenait bientôt place parmi les souvenirs.

Robert VAN DEN HAUTE.

(75) Cahier des charges des transformations de l'église.

Restauration de la Tour Romane de l'ancienne Eglise des Saints Pierre et Paul de Neder-Over-Heembeek



U nord de l'agglomération bruxelloise, sur le territoire de l'ancienne commune rurale de Neder-over-Heembeek, si empreinte encore de ce caractère paisible et champêtre d'autrefois, existe un quartier qui, par la volonté des édiles de la capitale est en voie de devenir un site archéologique du plus haut intérêt.

C'est celui, où se dresse l'ancienne tour romane de l'église des Saints-Pierre et Paul, face au petit hospice des Cinq Frères, dénommé le « Kluis », à proximité immédiate de la place Léon XIII (Planche 1).

De toutes les localités des environs de Bruxelles, il ne s'en trouve point dont l'existence semble remonter aussi loin dans le passé.

La possession du village de Haimbecha fut confirmée en 673, au monastère de Nobiliacus ou Saint-Vaast-lez-Arras, par le roi Théodoric ou Thierry, qui peu de temps auparavant en avait fait don aux religieux.

En 1228, l'abbaye de Saint-Vaast-lez-Arras partage Neder-Heembeek entre les abbayes de Dilighem et de Grimberghen.

Au cours des âges, le nom de Haimbecha prendra successivement les formes suivantes :

en 673, Haimbecha

1057, Hembeka

1147, Heembeca

- 1149, Hembec
- 1155, Hembeche minor
- 1155, Heienbech
- 1169-1257, Hembeke
- 1173-1198, Hembeka
- 1179, Hembecca
- 1284, Heenhecca
- 1284, Heembeke Superior et Inferior
- 1435, Neder-Heembeke.

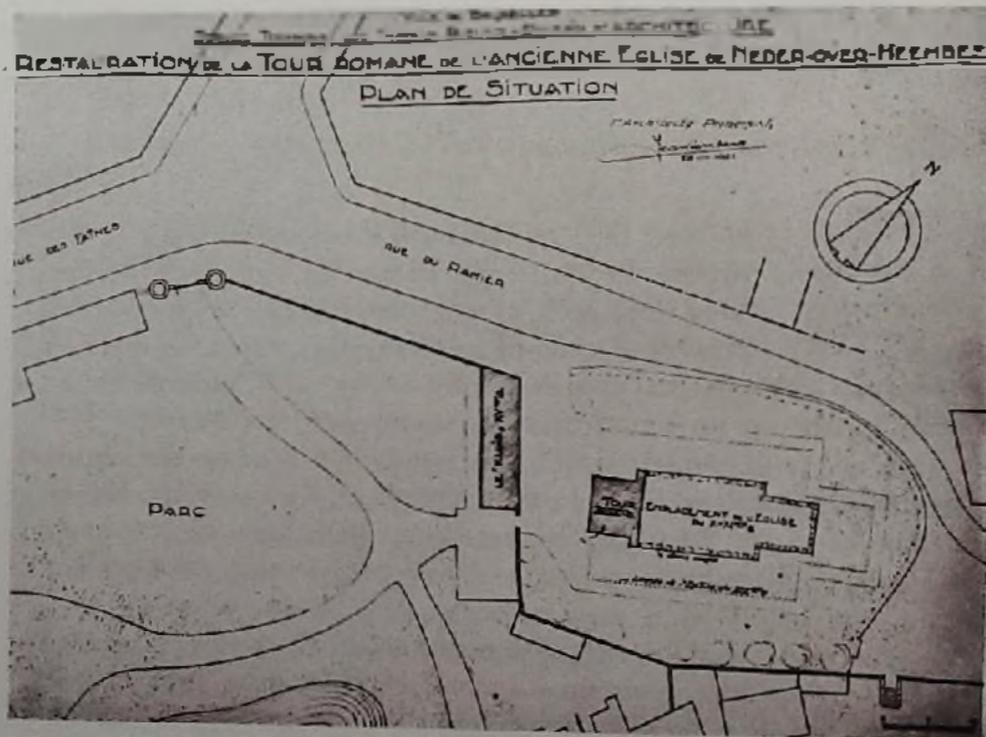


Planche 1

Vers la fin du XV^e siècle (1489), le village de Neder-Heembeek fut saccagé et brûlé, par après une terrible épidémie de peste décima sa population.

Pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, la localité eut grandement à souffrir, tant de la part des garnisons de Bruxelles et de Vilvorde, que de celles des ennemis ou des mécontents; presque toutes les maisons du village furent incendiées, il ne resta debout en dehors de l'église que le château.

La raison de ces dévastations se trouve dans le fait que Neder-Heembeek était devenu un poste important, par suite de la présence d'ouvrages d'art que Bruxelles y avait fait construire, d'abord sur la Senne, puis sur le canal de Willebroeck.

Heembeek-Supérieur et Heembeek-Inférieur apparaissent pour la première fois sous ces dénominations en 1227; jusqu'en 1638, chacune de ces deux localités eut son curé; plus tard on supprima celui de la seconde.

Après le Concordat, Neder-Heembeek seul redevint paroisse. En 1809, le Conseil Communal d'Over-Heembeek obtint l'autorisation d'utiliser son église, mais l'existence légale de cette dernière ne fut reconnue qu'en 1824.

La tour romane appartient à l'église de Neder-Heembeek, alors que l'actuel musée folklorique occupe le sanctuaire désaffecté de Over-Heembeek.

La chronologie de l'église des Saints Pierre et Paul est fort difficile à déterminer; toutefois, il appert que plusieurs édifices religieux furent successivement érigés sur son emplacement dont les premiers vraisemblablement construits en bois, remontèrent aux époques mérovingienne ou carolingienne.

Au cours des fouilles effectuées par les soins de l'Institut du Patrimoine artistique, on retrouva les traces de pièces de charpente de bois, ayant dû appartenir à une construction en bois. A ce sujet, il importe de souligner, que les églises mérovingiennes étaient souvent construites en bois et torchis, et dont la mauvaise tenue amena déjà Grégoire de Tours à en déplorer la grande misère. Par ailleurs, il convient de retenir qu'aux époques mérovingienne et carolingienne, les chantiers de construction en pierre sont au service des princes, des évêques et abbés, et que c'est au bois et au pisé qu'on eut recours habituellement pour l'édification des églises rurales.

Puis, au cours des X^e ou XI^e siècle, fut érigée une modeste église de plan basilical, dont les substructions viennent d'être mises à nu, et qui comprenait une nef rectangulaire de 7,25 m de largeur sur 13,40 m de longueur et un chœur de 4,35 m de largeur sur 5,45 m de longueur (Planche 2), la façade occidentale subsiste encore et forme la partie inférieure de la face Est

de la tour, dont la maçonnerie constituée de moellons gris provenant de la région, présente un appareil de blocage avec des assises maçonnées en arêtes de poisson ; ce détail constructif très caractéristique autorise de fixer l'époque de cette construction aux environs de l'an 1000, des exemples similaires peuvent être vus au clocher d'Onstham et aux anciens murs de l'abbaye de saint Davon à Gand (Planche 3).

La tour fait partie d'une nouvelle campagne de construction qui semble se situer au XI^e ou XII^e siècle, période où l'on assiste

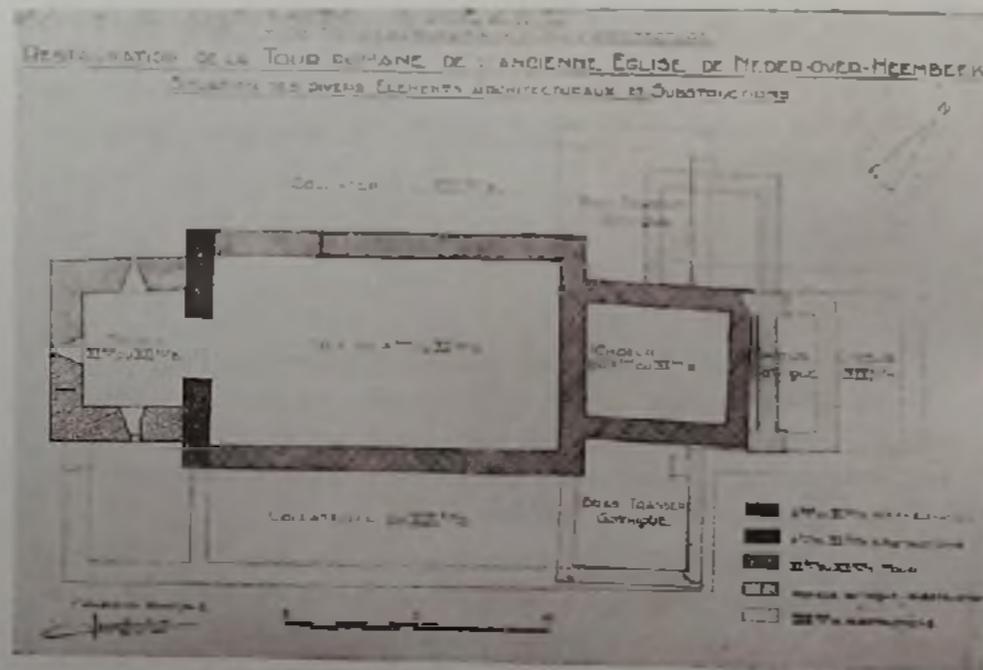


Planche 2

à un renouveau, qui succède aux dévastations provoquées par les invasions normandes, les luttes dynastiques, les famines et les épidémies, et qui par ailleurs correspond avec la magnificence de l'époque ottonienne.

C'est une période de grande vitalité, pendant laquelle on voit s'élever de nombreuses constructions religieuses grandes ou modestes, caractérisées par l'apport de westbauwen occidentaux dans les églises importantes ou de tours massives devant les façades occidentales des églises rurales, et dont la tradition carolingienne leur confère une simplicité toute campagnarde en même temps qu'une très forte impression de rudesse.

Aux grossiers appareils de blocage des périodes révolues se substituent des assises horizontales plus régulières aux pierres équarries au marteau et provenant des gisements de grès de la région (Planche 4).

La jonction des deux différentes maçonneries se situe au droit des versants de la toiture primitive, soulignées par les bandeaux de pierres saillantes.



Planche 3
Tour romane (mai 1961)

Cette tour carrée et puissante, percée de meurtrières, de fenêtres géminées et dépourvue de porte d'accès vers l'extérieur est en tout point conforme au type des édifices romans de la vallée de la Voer; elle fait d'ailleurs plutôt songer à un donjon qu'à une tour d'église, impression qui nous fait croire que l'on

se trouve en présence d'une de ces églises fortifiées du haut Moyen-Age, dont le comte de Marsy entretenait de si magistrale façon les membres du Congrès archéologique de Bruges en 1889.

On sait, qu'en raison de l'insécurité des campagnes, en cette lointaine époque, les tours des églises rurales constituaient des lieux de refuge, et que même en cas d'attaque, grâce à l'enlèvement



Planche 4
La tour romane (mai 1961)

des échelles mobiles reliant les divers niveaux, les étages pouvaient être fortifiés et ainsi rendus difficilement accessibles.

La tour romane de l'église de Neder-Heembeek est assurément l'un des plus anciens monuments connus du Brabant, et il est vraisemblable qu'à l'origine le rez-de-chaussée était couvert d'une voûte en berceau ou d'une voûte d'arêtes. Seuls, quatre culs de

lampe d'angle moulurée, destinés à recevoir les retombées des nervures d'une croisée d'ogives, subsistent encore et semblent dater du XVII^e siècle.

Il convient de remarquer la présence à la base de chacun des piedroits de la meurtrière du premier étage de la face Nord de la tour, d'une tête très naïvement sculptée, mais, hélas, fortement érodée (Planche 5).

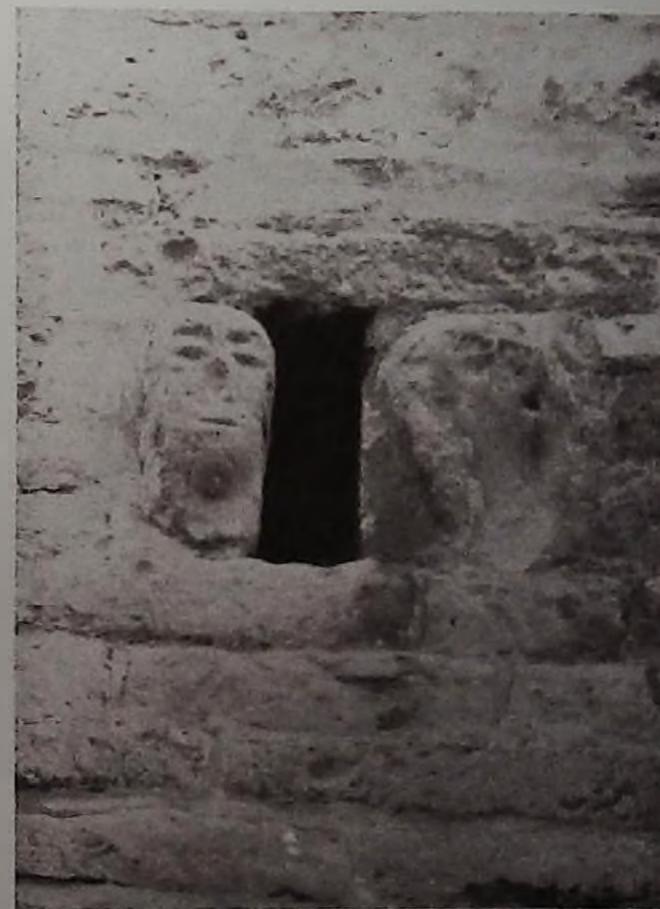


Planche 5

Pendant la période gothique, l'édifice religieux fut agrandi; premièrement, l'ancien chœur roman fut approfondi et une nouvelle chapelle ou sacristie lui fut accolée; ensuite, un nouvel approfondissement du chœur avec l'adjonction de deux annexes latérales formant transept ainsi que deux amorces de contreforts flanquant les faces latérales de la tour furent réalisés.

En 1575, la tour fut exhaussée, les baies géminées supprimées au bénéfice de nouvelles ouïes situées à un niveau supérieur.

Vers 1737, grâce aux Rousseau, seigneurs du lieu, l'église fut dotée d'une nouvelle toiture plus élevée.

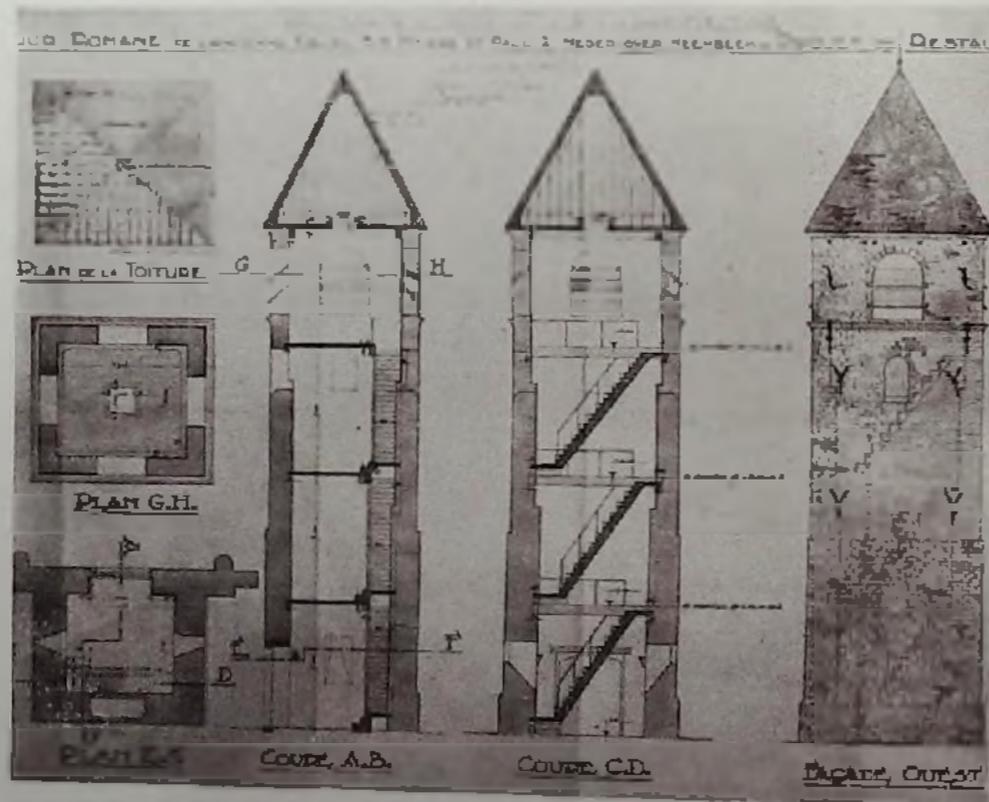


Planche 6
Partie gauche du projet de
restauration de la tour.

En 1860, l'église fut transformée et considérablement agrandie par la construction de deux collatéraux et d'un nouveau chœur; les façades latérales primitives de la nef furent percées de nouvelles arcatures, afin de relier les nouveaux bas-côtés à l'ancienne nef.

Enfin, survint le sinistre du 21 août 1932, provoqué par la foudre, qui eut pour conséquence de mettre un terme à la vie religieuse séculaire du vénérable temple; circonstance qui amena la ville de Bruxelles à devoir envisager la démolition de la construction en deux phases successives; tout d'abord l'église, puis éventuellement la tour, au cas où sa stabilité ne permettrait point son maintien.

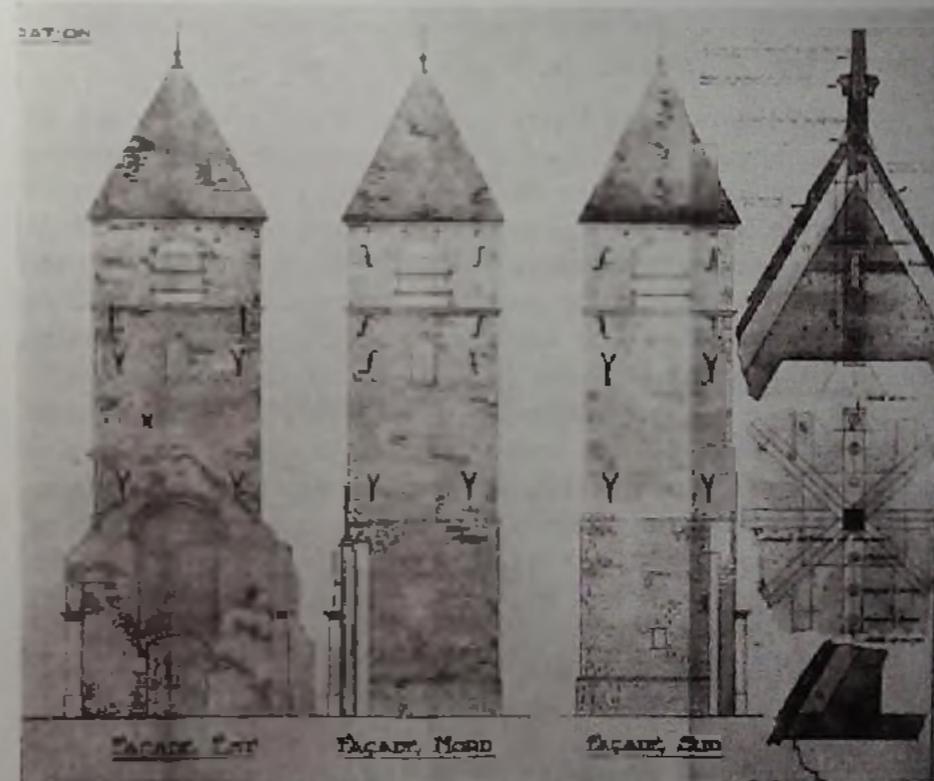


Planche 6 A
Partie droite du projet de
restauration de la tour.

C'est en raison du grand intérêt historique et archéologique que présentait ce vestige, que la ville fit procéder en 1960 à sa restauration (Planche 6).

L'intensité de l'incendie l'avait fortement ébranlé et lézardé; par ailleurs, la tour donnait des signes manifestes de flambage et de déséquilibre des matériaux constitutifs auxquels il convenait impérieusement de remédier (Planche 7).

Ces ouvrages de restauration comprenaient :

a) l'établissement dans l'intérieur totalement évidé de la tour, d'une puissante ossature en béton armé ayant pour but de pourvoir à l'ancrage définitif des quatre faces, et en même temps de permettre un accès aisé à tous les niveaux.

Pour ce faire, trois hourdis, une couverture pyramidale avec poutre ceinturant le sommet de la tour et des escaliers d'accès furent réalisés. Cet ensemble constructif, dans lequel furent noyés les abouts des ancres en fer existants, remplace les gitages et planchers de bois anéantis par le feu.

b) l'obturation des fortes crevasses, travail qui constitua un très gros danger par suite du manque d'homogénéité des vieilles maçonneries; car si l'aspect des parements extérieurs et intérieurs des murs de la tour semblaient donner toute garantie au point de vue de la stabilité de l'ouvrage, il n'en fut point de même lorsque à la suite de sondages pratiqués dans ces murs de plus de 1,25 m d'épaisseur, on s'aperçut que l'intervalle entre ces parements étaient dans certaines zones constituées par une très mauvaise maçonnerie de moellons liaisonnée avec de l'argile devenue pulvérisante. Dès lors, il fallut opérer avec une extrême prudence afin de ne pas provoquer des effondrements, et remaçonner ces parties déficientes par petits tronçons. De grandes quantités de mortier de ciment liquide furent déversées dans l'épaisseur des murs afin de colmater au maximum possible tous les vides existant entre les fragments de grès.

c) La suppression de la porte et de la baie la surmontant percées en 1735, dans la face Ouest de la tour; ces deux éléments constituant une lourde altération de l'aspect originel du vestige. On sait, en effet, que la plupart des églises romanes de la vallée de la Voer et du Brabant avaient comme particularité d'avoir une tour en tête de l'édifice dépourvue d'accès extérieur (Planche 8).

d) La réfection des parements extérieurs et intérieurs ainsi que de la modénature. Toutes les pierres manquantes ou totalement ruinées des soubassements et des cordons ont été remplacées par d'autres en roche jaune dure de Massangis, taillées à l'ancienne.

Il convient de souligner que le profil du soubassement de la tour de Neder-Over-Heembeek est semblable à celui des puissants contreforts de l'église romane des Saints Martin et Adèle d'Orp-le-Grand. Pour la remise en état des parements, il fut employé

des grès de Baeleghem provenant de la démolition de vieux murs retrouvés à l'angle de la rue de l'Escalier et du boulevard de l'Impératrice.



Planche 7

C'est au cours de l'exécution de ces ouvrages que fut découverte dans l'épaisseur du mur de la face Est, une très belle baie géminée intacte et du plus rare intérêt. Tous les éléments constitutifs nous sont parvenus dans un parfait état de conservation, grâce au fait que lors de l'exhaussement de la tour au XVI^e siècle,



Planche 8
Tour romane (mai 1961)

elle fut la seule parmi les quatre à être totalement murée. Dans l'épaisseur des murs furent également retrouvés quelques bases et chapiteaux provenant des trois autres baies.

Cette baie géminée constitue le seul exemple retrouvé à ce jour sur le territoire de la ville, et se caractérise par une base dont les formes rappellent celles d'un chapiteau cubique rhénan inversé,

puis d'une colonne monolithe avec un léger entasis, surmonté d'un chapiteau cubique et d'une imposte fortement saillante profilée seulement du côté des arcatures.

Si l'on trouve de semblables chapiteaux à Orp-le-Grand, Herent, Vertryk et Nivelles, il n'en est point de même du type de la base qui semble être unique.

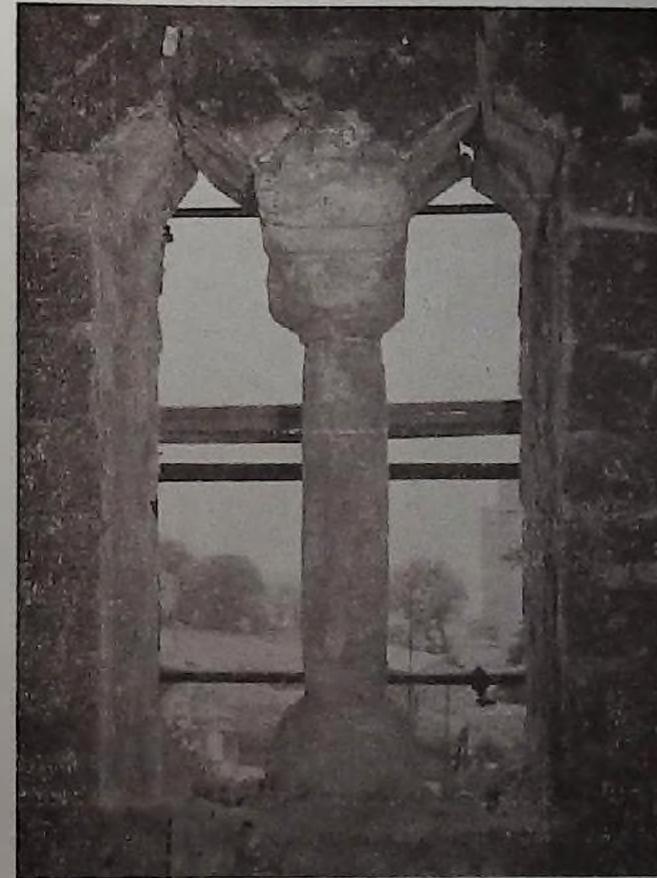


Planche 9

Les arcatures épousent la forme d'une sorte d'ogive fort raide, et non celle du plein cintre traditionnel.

Dans chacune des trois autres faces de la tour et au même niveau furent retrouvées les embrasures intérieures des anciennes baies géminées, découverte qui permit à l'architecte restaurateur de les restituer aisément, en réutilisant notamment deux des bases originelles maçonnées dans les murs, lors de l'exhaussement de la tour (Planches 9, 10, 11, 12 et 13).

Dans la même face de la tour et sous les traces de la toiture primitive, la partie supérieure d'une baie surmontée d'un linteau très caractéristique formant fronton fut dégagée, la partie inférieure de cette baie est actuellement remplacée par le puissant arc en plein cintre de briques construit au XIX^e siècle.

Quelle pouvait bien être la destination d'une semblable ouverture en un pareil endroit ?

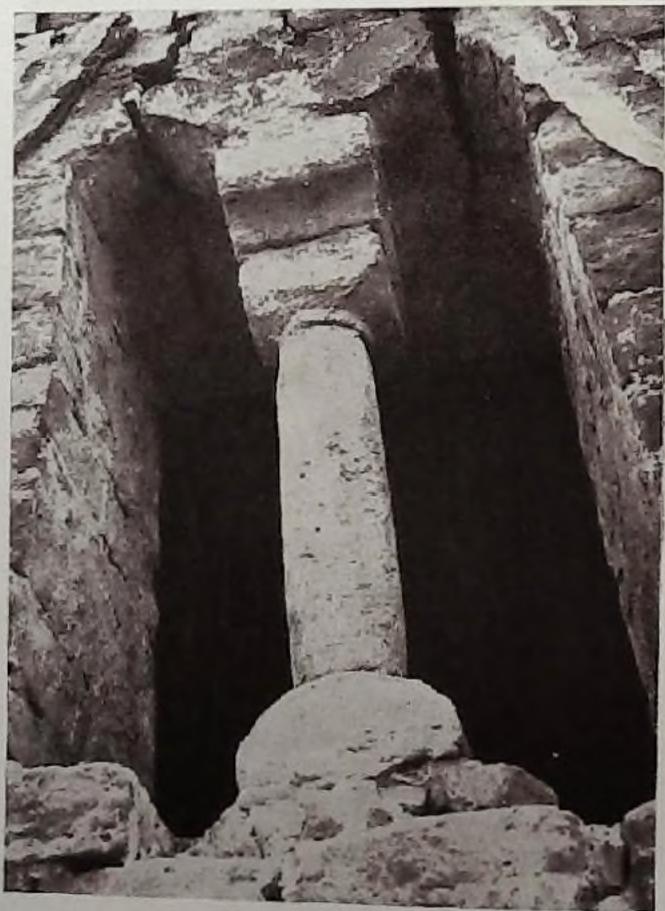


Planche 10

On a pu relever, sur la base de certains exemples pris aux églises de Berthem, Neerheylissen, Vertryk et Herent que généralement lorsque le rez-de-chaussée d'une tour constituait une salle basse, aucun escalier de pierre ne la reliait au premier étage; dès lors, l'accès aux divers niveaux de la tour devait se faire au moyen d'échelles, soit au travers de trappes pratiquées dans l'épaisseur des voûtes et gitages, soit par l'intermédiaire d'une ouverture

percée dans l'un des murs de la tour, et pour autant, que l'espace compris entre le niveau du plancher ou pavement du premier étage et le dessous de la toiture de la nef ou des collatéraux le permettrait.

A la lueur de ce fait, il semblerait donc que la baie dégagée ait eu pour office de permettre l'accès au premier étage de la tour, grâce à l'emploi d'une échelle mobile disposée dans la nef de l'église.



Planche 11

e) Le rejointoiement de grandes surfaces de parements extérieurs et intérieurs; travail effectué à la truelle conformément à la technique de l'époque et au moyen d'un mortier de chaux et de sable avec adjonction de boue de pierre blanche sciée.

f) Le maintien des puissants ancrages extérieurs, soit en noyant leurs extrémités dans l'ossature de béton armé, soit en les reliant à de nouveaux entrants de fer.

g) Le percement d'une nouvelle baie d'accès dans la face Est de la tour et la pose d'une nouvelle couverture en ardoises.

La tour romane, ainsi restaurée se dresse à nouveau dans un cadre qui bientôt aura retrouvé une partie de son charme d'antan, en raison de la très prochaine remise en état du vieil hospice le « Kluis » datant de la fin du XV^e siècle, et aussi de l'aménagement en jardin, du terrain sur lequel s'élevait autrefois le vénérable édifice religieux.

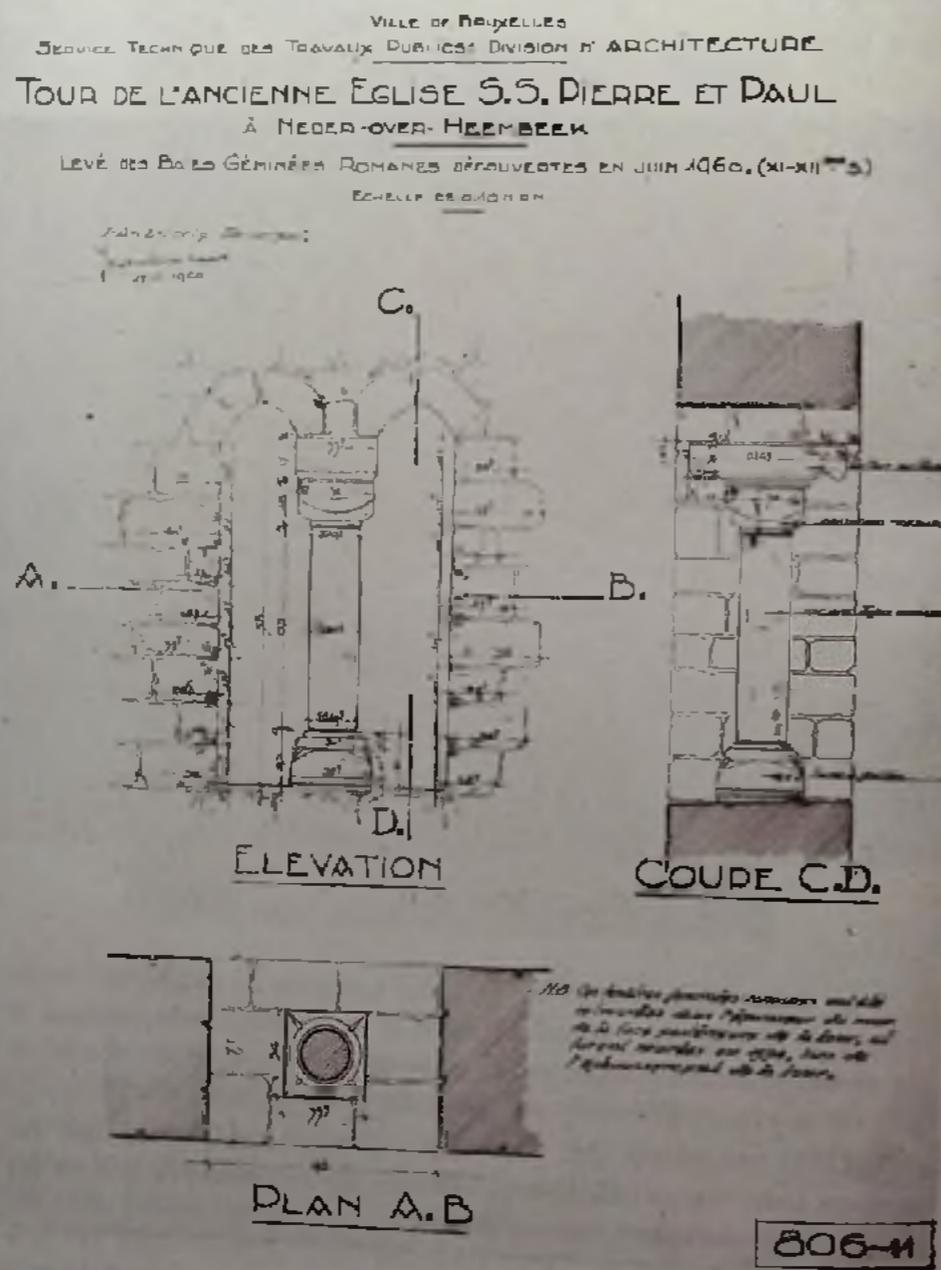


Planche 12

Un ensemble de plantations — à l'instar de ce qui s'est fait à Rome — pourrait par son implantation et ses variétés souligner les substructions afférentes aux diverses constructions qui se sont succédées dans le temps; nouvel espace vert qui trouverait son prolongement agreste dans le vaste parc situé au-delà du « Kluis ».

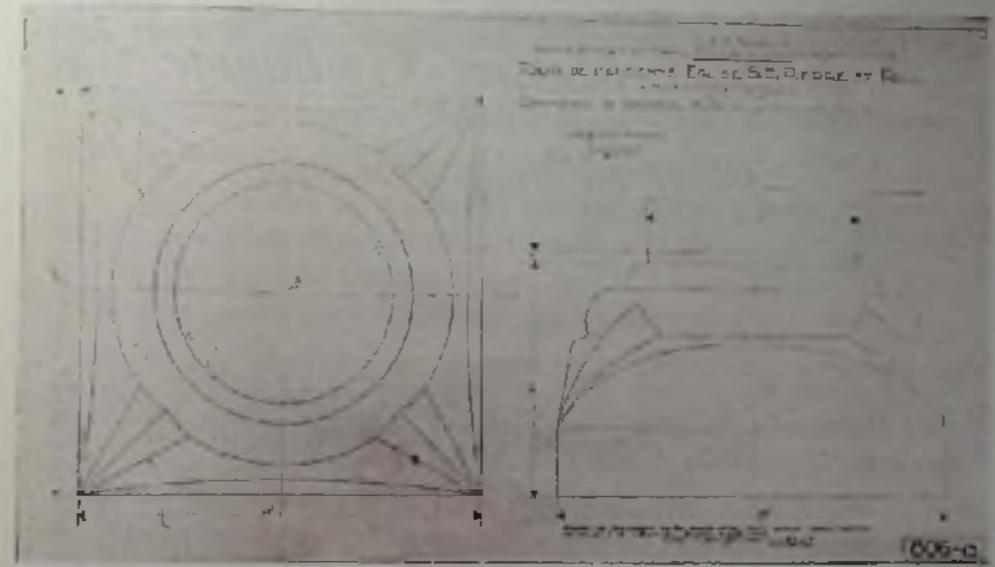


Planche 13

D'ores et déjà, l'on peut concevoir l'attrait tout particulier que présentera ce site ainsi remis en valeur, et qui constituera pour notre ville un nouvel élément de beauté et de pittoresque.

Jean ROMBAUX,
 Architecte Principal de la Ville de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

- A. WAUTERS. Histoire des environs de Bruxelles. Tome II.
- J. VERBESSELT. De Brabantsche Folklore.
- R. LEMAIRE. Architecture romane en Brabant.
- S. BRIGODE. Architecture romane.
- 6. DES MAREZ. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles.

Monographie
de Sart-Messire-Guillaume
pittoresque village brabançon

AVANT-PROPOS

Il nous est apparu bien souvent combien les habitants de Sart-Messire-Guillaume, « les Sartois », tiennent à leur petit coin de terre. Ils en sont fiers.

C'est à leur intention que nous avons rassemblé quelques éléments de l'histoire et de la vie du village dans le passé.

Bien avant nous, feu Adrien Minne en avait formé le dessein. Son destin n'a pas voulu qu'il réalise son projet. Notre but est de terminer sa tâche.

Minne nous avait permis de prendre connaissance de ses notes. Cette documentation nous eut été très précieuse. Malheureusement, elle a disparu, assez mystérieusement d'ailleurs. Il ne nous restait qu'à recommencer les recherches.

Nos sources d'information : Archives générales du Royaume, Bibliothèque Royale, Archives de la Ville de Bruxelles, Gouvernement provincial du Brabant, Tarlier et Wauters, etc. étant les mêmes, il est évident que certains de nos textes rappelleront aux personnes qui en ont eu connaissance, ceux élaborés par Minne.

Cependant, hormis la légende du Cavalier au cheval blanc, au sujet duquel circule un papier attribué à Minne et que nous avons d'ailleurs résumé, ce qui suit n'émane pas de son travail.

Adrien Minne était profondément attaché à Sart-Messire-Guillaume.

Nous nous inclinons devant sa mémoire et nous lui dédions affectueusement ces modestes propos.

L'auteur.

ORIGINES — TOPONYMIE — HISTOIRE

Sart-Messire-Guillaume !... Un charmant petit village à deux kilomètres environ de Court-St-Etienne.

Accroché à flanc de coteau, sur le versant droit de la vallée, dominé par de grands bois, principalement des sapinières que couronne un vaste plateau, les pieds baignant dans un capricieux petit cours d'eau aux méandres fantasques et imprévus : la Thyle.

Du fond de mémoire d'écolier surgit irrésistiblement Hégésippe Moreau, le doux poète élégiaque et sa chère Voulzic :

« ... Un tout petit ruisseau coulant visible à peine,
un géant altéré le boirait d'une haleine,
le nain vert Obéron jouant au bord des flots
sauterait par dessus sans mouiller ses grelots... »

L'énoncé du nom pittoresquement évocateur de Sart-Messire-Guillaume ne manque pas de susciter deux questions : qu'est-ce que « Sart » ? et qui était « Messire Guillaume » ?

Larousse répond à la première question :

Sart : synonyme de « essart », signifie un terrain, un taillis débroussé, nettoyé.

Un « sart » est donc un terrain défriché.

Quant à « Messire Guillaume », hélas, nous n'avons pu résoudre ce qui prend l'allure d'une énigme.

« Au XIV^e siècle existait déjà un manoir que l'on appelait » la Cour de Houteberges. Vers 1360, Arnoul dou Sart ou du Sart en fit l'acquisition de Guillaume de Broucke et en fit le relief du Duché de Brabant. »

Nous trouvons ici à la fois « Sart » (Arnoul dou Sart) et « Guillaume » (Guillaume de Broucke).

Il serait tentant de joindre les deux termes, mais ce ne serait là qu'une supposition.

« Lorsque Sire Godefroid de la Tour, seigneur de Gosselies, » vendit à Jean t'Serclaes, évêque de Cambrai, le 21 août 1387, » un manoir avec tour, habitation, fosses, prés, bois, terres, etc... » ce bien s'appelait déjà le Sart-Messire-Guillaume. »

Il est à remarquer que la dénomination du village a subi des variantes.

D'après Tarlier et Wauters (Géographie et Histoire des Communes belges — 1864) Sart-Messire-Guillaume a été dénommé :

- » Sart-Msire-Wiame (en wallon)
- » Sart Monsieur Guillaume — 1387 — 1536 — 1598
- » Sart Monsieur Willamme — 1495
- » Sart Sire Guillaume — 1559
- » Sart de le Chaynait (parlant des « aides » (impôts)
- » Sart Mont Saint Williaume (dans un manuscrit intitulé :
 » response pour les Patrons et Recteurs de l'église paroichiale de
 » Court-St-Etienne, rescribant contre le Seigneur de Sart, sup-
 » pliant) ».



Plan de Sart Messire-Guillaume en 1733.
 L'original se trouve aux Archives du Royaume.

Tarlier et Wauters citent encore l'historien Gramaye « qui
 » déclare que le hameau devrait son nom à un seigneur de la
 » famille de Tilly, mais cet auteur ne cite aucune preuve à l'appui
 » de son assertion. »

Dans une notice historique et généalogique sur les Seigneurs
 de Faucuwez, Ittre, Samme et SART, l'abbé G. Stroobant traite
 d'un édit de « Charles, Roy de Castille, Leon, Aragon, etc... »
 » où il est question d'un parent d'un sire Guillaume, Philippe,
 » Baron de Herzelles qui auroit passé en Allemagne avecq une

» compagnie de cuirassiers du Ducq Rudolphe Maximilien de
 » Saxe, où il se seroit comporté à la satisfaction entiere du Comte
 » de Tilly, son général. »

Toutefois, Tilly (Jean t'Serclaes) ne remonte qu'à 1559-1632,
 ce qui est une époque bien postérieure à 1387 où apparaît déjà
 le nom de Sart Messire (ou Monsieur) Guillaume.

Il s'agit donc manifestement d'un personnage autre que celui
 que nous cherchons.

Les localités dont les noms font apparaître le terme de « sart »
 sont nombreuses : Rixensart, Profondsart, Rofessart, Vieux Sart,
 Tangissart, Sart-Tilmant, Sart-Risbart, Sart-Dame-Aveline, et bien
 d'autres encore.

A propos de la dernière nommée, on peut se demander égale-
 ment qui était « Dame Aveline » ? Or, dans un dictionnaire des
 communes belges, nous avons relevé que le nom de Sart-Dame-
 Aveline résulte d'une altération. En effet, à l'origine la localité
 était dénommée : Sart de Maveline. En patois, Sart de Maveline
 est devenu : Sart da Maveline, ce qui a conduit à Sart-Dame-
 Aveline.

Dame Aveline est donc un mythe. En serait-il de même de
 Messire Guillaume ?

Beaucoup de localités dont les noms se terminent en Sart,
 Kerke, Rhode, datant du XI^e siècle, certains situent l'origine de
 Sart-Messire-Guillaume à cette époque.

« Si le rang d'église mère qu'occupait l'église de Court Saint
 » Etienne et l'étendue de sa juridiction paroissiale attestent que
 » ce village remonte à une époque très reculée, et bien que
 » Beurieu, village voisin, soit également ancien puisqu'il appa-
 » raît déjà vers l'an 1000, le défrichement du plateau du Chênoit
 » et la création du village de Sart-Messire-Guillaume ne doivent
 » guère être antérieurs au XIII^e siècle. »

Les premiers recensements relèvent qu'à Sart-Messire-Guil-
 laume, il y avait : en 1676, 39 maisons; en 1686, 101 maisons,
 2 moulins et 1 franche taverne; en 1856, 607 maisons.

Un plan daté de 1733 et existant aux Archives du Royaume
 donne une idée assez claire de l'aspect général du village à cette
 époque.

Une vaste bruyère s'étendait du chemin de la Moussinière
 par les Bajaunes jusqu'au champ del Neige : c'était la bruyère
 de Wignet et le Pilloy. Entre les Bajaunes et la ferme de Sart,

un coteau recouvert de la petite bruyère de Sart. On retrouvait le même aspect entre le Buisson et La Roche.

Au-dessus du bois de Borum, propriété de l'abbaye de Villers, s'étendait la bruyère du Sarage.

Trois quartiers populaires avaient succédé aux quartiers des serfs : le Boukau, soit une douzaine de maisons; les Bajaunes comprenant une dizaine d'habitations; enfin, le quartier de la Place : la « Franche Taverne », onze maisons dont huit contiguës vers Court-St-Etienne et une à chaque coin. Enfin, quelques chaumières éparses complétaient le village.

Depuis l'invasion française, Court-Saint-Etienne ne forme plus qu'une seule commune, une seule circonscription civile. C'est en vain que les habitants de Sart-Messire-Guillaume, de La Roche et de Faux ont demandé la séparation de ces hameaux et leur érection en commune distincte.

La délimitation du territoire de Court-St-Etienne date du 4 Ventôse (février-mars) an XIII et comporte huit sections, dont Sart-Messire-Guillaume.

L'endroit d'où la vue générale du village nous paraît être la plus belle est situé en face de la première maison des Bajaunes, à gauche en venant de la Moussinière.

Jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale, cette maison était occupée par un vieux comble fort pittoresque, les époux Alexandre et Lucie Satinet, dont nous aurons l'occasion de reparler.

LES SEIGNEURS

Au chapitre précédent, nous avons vu qu'un manoir avec toutes ses dépendances et ses terres, appelé le Sart-Messire-Guillaume, fut vendu le 21 août 1387 par Sire Godefroid de la Tour, seigneur de Gosselies, à Jean t' Serclaes, évêque de Cambrai. C'est la date la plus reculée et citée avec précision, que nous ayons trouvée.

L'évêque Jean t' Serclaes légua Sart-Messire-Guillaume au deuxième des fils de son frère Everard, le célèbre libérateur de Bruxelles, sire Wenceslas t' Serclaes, qui fut échevin de Bruxelles en 1414 et guerroya ensuite en Bohême contre les Hussites.

Son fils, qui avait été Bourgmestre et Echevin de Bruxelles, se qualifia encore de Seigneur de Sart, mais ses descendants ne prirent plus ce titre.

A cette époque, le hameau devint la propriété d'une branche de la famille de Stalle, qui habitait Court-Saint-Etienne depuis plus d'un siècle et descendait de Florent de Stalle et de Beatrix, fille d'Everard t' Serclaes, cité plus haut.

En 1474, Guillaume de Stalle avait à Sart « une seigneurie » avec maire, des échevins, une cour féodale de 22 hommages, « le tout relevant de la terre de Gaesbeek. »

Ces biens passèrent ensuite à la famille de Tenremonde — ou Teuremonde — ou Termonde.

Antoine, le quatrième des fils de Joachim de Termonde et de Jeanne Van Neez dite Lambrechts, eut pour sa part dans l'héritage paternel, la « seigneurie du Sart-Monsieur-Guillaume, » avec ses dépendances, en fiefs, etc... »

On y ajouta la haute justice en 1559.

Après lui, Sart-Messire-Guillaume eut pour seigneurs :

Pirson de Termonde, époux d'Isabeau Becquevoort;

Joachim de Termonde (1590);

Pierre de Termonde, Chevalier de Bachy, époux de Marie de la Hamaide;

Jean-Jacomo (ou Jacques) Fusco (ou Fiesco) en vertu du testament de Joachim de Termonde, son grand-père (1633);

Don Carlos Francisco de Fusco, neveu du précédent (1676);

Marie Caroline, sa fille, femme de Sébastien d'Onyn (1707);

Pierre Eugène de Fusco;

Pierre Eugène Alphonse de Fusco de Mantaloni (1781);

Mme Thieffry, descendante des de Fusco.

LE CHATEAU

Par ce que nous avons vu précédemment, nous savons qu'un manoir existait déjà au XIV^e siècle.

Toutefois, ce manoir primitif fut reconstruit, au XVIII^e siècle selon toutes probabilités.

Un plan existant aux Archives du Royaume donne une très bonne idée de ce qu'était le château à cette époque.

Il s'agit de la « carte figurative faite par C. F. Everaert, » arpenteur et mesureur d'édifices, juré à Bruxelles le 4 septembre 1777, document présenté le 24 avril 1778 par le procureur

» Foquet contre la douairière de Fusco, représentée par le baron
» de Haen, curateur des enfants de la dite douairière. »

Le château de Sart-Messire-Guillaume occupait approxima-
tivement le site où se trouve actuellement la ferme de Sart.

Dressant sa silhouette massive sur le versant du coteau, au
milieu de jardins en étages, de bois et de pièces d'eau, dominant
le village, il devait avoir très grande allure.

Un chemin le séparait de son petit oratoire.

Les eaux cascantes d'un petit ruisseau, le « Ri Saint
Antoine » coupaient la route étroite, encaissée.

Comme de nombreux manoirs de l'époque, le château de
Sart-Messire-Guillaume, connu également sous le nom de château
de Fusco, était de forme rectangulaire, à façade se terminant en
triangle, au toit « à la Mansard ».

Flanqué de ses dépendances, il occupait un vaste quadri-
latère et comprenait, outre l'habitation seigneuriale, les bâtiments
affectés à l'exploitation agricole.

La ferme s'appelait « cense du Bailli », conservant le nom
antérieur à celui du château.

L'angle nord-ouest des bâtiments était occupé par l'habita-
tion du seigneur. Les salons et les pièces principales se trouvaient
dans l'aile gauche. Une dépendance, moins élevée, flanquait l'aile
droite. Avec d'autres bâtiments se trouvant derrière l'aile gauche,
elle abritait divers services, notamment la brasserie.

Sur le côté est, l'entrée principale qui subsiste toujours. Du
côté opposé, une entrée charretière qui n'existe plus.

En raison des bruits de guerre qui circulaient, le registre
féodal fut mis à l'abri dans le château.

Le 16 mai 1744, Martin Joris, greffier de la Haute Cour de
Sart-Messire-Guillaume, y déposa de nombreux documents : actes
de ventes, donations, rôles, etc..., toutes archives de la Haute
Cour, « des verbaux originaux et autres papiers enfilassés dans
» une lasserre. » Ces pièces furent retirées le 19 janvier 1747, en
présence du maire et des échevins.

Plus tard, « les archives, papiers et lettrages » de la famille
de Fusco de Limminghe trouvèrent également refuge dans l'alcôve
du château. Elles comprenaient entre autres des titres anciens et
authentiques de la maison de Mouysse, actes de ventes et d'achats,
contrats de mariages, testaments, etc...

L'incendie de 1787 détruisit entièrement ces documents (Archives
du Royaume — greffes scabinaux — vol. 1903).

« A la réquisition de Messire Pierre Eugène Alphonse de
» Fusco de Mantaloni, Seigneur du Sart, nous soussignés Bailli
» et Echevins du Sart, déclarons que la nuit du 16 au 17 août
1787, le château du Sart a été totalement incendié par un malheur
» inconnu. » (Manuscrit du 24 mars 1789).

En dépit des liens séculaires qui les unissaient aux familles
de Termonde et de Roly, depuis 1550, malgré les souvenirs de
bien des événements familiaux dont il avait été le cadre ainsi que
la chapelle castrale où reposaient les dépouilles de Jean de Roly,
de Charles de Fusco et de Dame de Fiesco-Limminghe, les sei-
gneurs de Fusco renoncèrent définitivement à ce qui avait été
leur prestigieux domaine.

L'incendie du 16 août 1787 vit donc la fin de la splendeur
seigneuriale de Sart-Messire-Guillaume.

Les ruines du château et certaines dépendances mutilées par
l'incendie servirent, au XIX^e siècle, à rebâtir la ferme actuelle,
ainsi que la grange, qui ne présentent, au point de vue archi-
tectural, aucun caractère particulier.

Du côté sud, se retrouvent les constructions les plus ancien-
nes. On remarque certaines portes où subsistent encore des plein-
cintres.

Les remises, caves et celliers, ainsi que d'autres bâtiments
ayant subi, au cours des âges, diverses transformations, se trou-
vaient à droite de l'entrée principale située en face de la chapelle
castrale. Une ancienne cheminée existe encore; fenêtres et arcades
ont été murées.

Des pierres calibrées et moulurées qui semblent avoir servi
de montants et de linteaux de portes, se trouvent encore dans
le jardin.

Fichée dans le mur extérieur de la cour, une pierre portant,
en relief, un blason agrémenté de symboles, attire l'attention.

L'origine en paraît fort difficile à déterminer.

Sur le motif central, un globe orné d'une croix. Cette par-
ticularité se retrouve fréquemment dans des sigles chrétiens. On
peut supposer que les croix constituent un rappel du monogramme
du Christ. Souvent employée depuis l'ère chrétienne, la première
lettre de Christos, en grec, fait songer à une origine ecclésiastique.
Il est possible qu'il ait été choisi comme signe par un religieux
ou par une famille chrétienne.

ADMINISTRATION JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIVE
HAUTE COUR — FRANCHE TAVERNE — ARBRE DE LA
JUSTICE

Depuis l'an X, Court-Saint-Etienne fait partie du canton de Wavre.

La juridiction y était jadis en partage entre Court-Saint-Etienne, Sart-Messire-Guillaume, Beurieu et Suzeril.

« En la paroisse de Court Saint Estienne, » disent les comp-
» tes du Bailliage de Nivelles, « qui ont à plusieurs bas seigneurs,
» savoir : Daniel del Werde (à Court), les remanants (ou héri-
» tiers ?) Gérardt de Berchem (à Suzeril ?) et Willame de Stalle
» (à Sart) si qu'ils dient, lesquelles maintiennent à avoir cour
» et jugeurs, cens, rentes, loix et amendes, qui se jugent suivant
» la loi de Liège, livrent homme fourfaict au couron de leur terre,
» et Monseigneur (le Duc de Brabant) y a haute justice, sauf
» tant que Baudouin de Glymes (à Beurieu) y ait en aucun lieu
» si qu'il dit, la haute justice et Monsieur la Souveraineté, que
» on n'y peut composer traiter ne riens quitter, sans l'octroi et
» consentement de mon dit Seigneur. » (Archives du Royaume).

« La seigneurie de Beurieu était haute justicière de temps
» immémorial. Celles de Court et de Sart la devinrent en 1559.
» Le 10 février 1559, le domaine vendit à Antoine de Termonde
» moyennant 239 livres, la haute justice de Sart, avec la juridis-
» tion sur deux maisons situées en cet endroit, et considérées
» comme des alleux. »

A cette époque, un procès s'étant élevé entre Laurent Carpentier et la veuve de Robert Textoris ou le Tisserand, « la cour
» ecclésiastique de l'évêché de Liège voulut en prendre connais-
» sance, mais le Conseil du Brabant s'y opposa et déféra le
» jugement de la cause aux échevins du Sart. »

La chambre scabinale, dénommée également « Franche Taverne », était le siège de la Haute Cour. Par un droit du seigneur, elle devait être une « franche et honnête taverne. »

De même que Court-Saint-Etienne, Beurieu et Suzeril, Sart-Messire-Guillaume possédait donc sa haute cour, son échevinage, qui se composait d'un maieur, de deux ou trois échevins et d'un greffier.

La compétence de la chambre scabinale ou « Franche Taverne » était considérable. C'est devant elle que se passaient tous les actes de ventes, d'arrentement, de donation. Elle jugeait

délits, discordes et conflits entre les habitants, et toutes questions entrant dans sa juridiction. C'est elle qui désignait les tuteurs de contrôle ou de surveillance etc. « par agréation et consentement du seigneur, par lettres d'octroi. »

La cour de Sart-Messire-Guillaume étendait sa juridiction, à une certaine époque, sur La Roche, Noirhat, Suzeril et la cense de Han.

« Les Seigneurs du Sart jouissaient aussi de grandes prérogatives à Suzeril, où ils avaient une franche taverne qui distribuait tous les ans une aîme de bière aux jeunes gens du hameau, le jour de la Dédicace (ducasse). »



Croix de pierre.

Il est fort probable que la Haute Cour de Sart-Messire-Guillaume siégeait autrefois dans la maison Decelle (ou tout le moins à cet emplacement), sur la place. En effet, une imposante croix de pierre, en relief, fait encore actuellement saillie dans la façade de cette maison.

Une pierre surmontant l'entrée du prétoire portait le millésime de 1662.

Un acte de louage de la « Franche Taverne » semble bien confirmer qu'elle fonctionnait effectivement à cet endroit.

Les Archives du Royaume possèdent un manuscrit qui dit :
« Le 9 décembre 1757, par devant les Echevins de Sart, la Dame
» Douairière de Fusco a remis en louage à titre de bail à Jean
» Meunier la Franche Taverne avec closière, jardin et prairie
» grande de deux et demi bonniers, joindant à la drève qui
» descend du château, du second au chemin conduisant vers
Court. »

La situation exacte paraît donc bien précisée.

Le bail stipule, entre autre, que l'acceptant « devra tenir
» bonne et honnête taverne comme selon droit et justice appartient
» et sera obligé de se conformer au règlement de police de la
» dite Dame et Seigneur trouveront convenir d'ordonner dans
» leur juridiction. Lorsque la Cour sera assemblée dans la cham-
» bre échevinale on leur laissera faire leurs dépêches en leur
» particulier.

» L'acceptant devra en outre entretenir le coulant du ruis-
»seau (provenant des fontaines Saint Antoine et Madame) et
» les chemins, groier les saulx blanchir tous les trois ans » et
d'autres arrangements trop longs à détailler ici.

Le bail était de neuf ans, à raison de « 24 florins par an;
» plus 6 florins pour les cens seigneuriaux à payer pour la pre-
» mière fois le lendemain des Rois en 1759. » Diverses autres
contributions en argent et en nature étaient prévues, notamment
» donner à la dite Dame, pour son nouvel an, un pain de sucre
» de Canari de trois livres. »

Jean Meunier fut le détenteur du bail jusque vers 1761;
il passa ensuite à J. Jacques Magotte.

Nous avons noté, à titre documentaire, quelques-unes des
pièces existant aux Archives du Royaume,

« Inventaire des pièces et actes processales de la cause inten-
» tée par devant la Cour féodale du Sart Messire Guillaume.
30.XII.1728 n° 1914bis.

» Rapports des fiefs et enregistrement des reliefs. C'est Le
» Registre et Rolle des fiefs De Goijet lequel est relevant tenir
» et mouvant du Seigneur du Sart Messire Guillaume fait et
» renouvelé en présences des hommes de fiefs Du susdit Sei-

» gneur en l'an mille cinq cent vingt quatre Stille De Brabant
» Ensuivant ces Rapports et Denombrements faits par les tenanciers
» et ceux que Lesdits fiefs tiennent et possèdent par vertu de
» certains mandements patente de notre tres Redouté et Sr. Charles
» Empereur des Romains comme Ducque De Brabant en Datte
» Le Dixième jour de janvier L'an de Grace Mille cinq cent
» vingt et quatre selon le Stille de la Haute Cour De Brabant. »
(A. R. n° 1908-1911).

Entre autres, sous le n° 18 :

« Jean ANTHOINE tient en fief premier un Demi Bonnier
» en courtil gisant Dessoubs La poste de joindant De Wevre
» al voye qui vat a Sart et Daval al voye qui vat a Court des
» corse a Crispin Toussaint et Damont aux voïn (?) del MOUS-
» SENIERE. »

En 1776 : Pigeolet — procès contre Vanderlin.

Sous le n° 1914, du 29-4-1786, procès Xavier CORTHIEURE
de Berlaere c/Pierre WALRAVENS :

« Le soussigné en qualité de tuteur de ses enfants commet
» et constitue par cette le sieur Dupuis, Maieur de Sart-Messire-
» Guillaume, à l'effet de faire le retrait par devant la Cour du
dit Sart. »

Sous le n° 1914bis, du 21-2-1794 :

« Nomination de Jean Joseph PILLOY comme échevin de
» la Haute Cour de Sart, par le seigneur du dit lieu. »

Un acte daté du 28-9-1769 de la main de « Defusco Dusart,
» nommant les échevins du Sart-Messire-Guillaume. »

Note des papiers remis par le « greffier du Sart a la ferme
» du dit lieu reposante au château du dit Sart à la requisition
» du Seigneur du dit lieu en présence des eschevins cy em bas
» soussigné et soubarcques comme s'ensuit. » (A.R. 1914bis).

L'ARBRE DE LA JUSTICE

A l'intersection des routes de Court-Saint-Etienne, Mont-
Saint-Guibert, Mellcry, Villeroux et Sart-Messire-Guillaume, à
à quelques centaines de mètres du château et de la ferme du
Chenoy, et au milieu de ce magnifique domaine dont il semblait
être la sentinelle, se dressait la silhouette décharnée de l'arbre
de la justice.

Fort peu de touristes l'ignoraient. Les promeneurs s'y attardaient, impressionnés, au pied de son tronc séculaire. On eut dit que des souvenirs mystérieux planaient en cet endroit. Les esprits inquiets, eussent voulu pénétrer leur histoire.

Quelle était son origine ? Aucun document ne nous éclaire à son sujet. M. Chalon, dans son livre sur les arbres remarquables de la Belgique, le mentionne sans plus.

Au cours de sa longue existence, l'arbre de la justice fut déchiré par la foudre, les vents et les tempêtes. Les outrages de mains sacrilèges ne lui furent pas épargnés. M. Polet, fermier du Sartage, avait éteint à plusieurs reprises le feu qui devait provoquer la disparition complète de l'arbre.

Que signifie son appellation ? Il paraît logique de la rapprocher du nom d'autres arbres symboliques ou plantés à l'occasion de certaines circonstances ou cérémonies : « Arbre de la Liberté » ; « de la Mariée », etc...

Il y a tout lieu de supposer qu'il a été le gibet des criminels et le témoin de l'expiation.

M. le Comte Goblet d'Alviella, dans son petit guide de Court-Saint-Etienne et environs, publié en 1891, nous dit « qu'aux siècles passés, c'est l'arbre de la justice qui servait de pilori ».

Faut-il rapprocher son origine et son histoire de l'acquisition de la Haute justice de Sart-Messire-Guillaume par Antoine de Termonde, le 10 février 1559 ?

En même temps que le droit de lever des armées, la Haute justice entraînait aussi celui de rendre des sentences de mort; le pilori ou le gibet qui s'élevait non loin du château pourvoyait à leur exécution.

Il semble probable qu'un rapport existait entre la Haute justice à Sart-Messire-Guillaume et l'Arbre de la justice planté sur le plateau du Chenoy.

Nos aïeux se souviennent d'avoir vu le « crampon » fixé dans le tronc, à la naissance des branches.

La légende rapporte que jadis existait à proximité de l'arbre une potence d'ailleurs mentionnée sur les cartes du XVIII^e siècle, notamment sur celle de Lecapitaine (A. Cosyn — Le Brabant inconnu).

L'Arbre de la justice figure sur la carte de Ferraris dressée de 1771 à 1777 et sur certains plans de la même époque conservés aux Archives du Royaume.

Une légende de Sart-Messire-Guillaume rapporte qu'un homme fut condamné à y être pendu, mais qu'il parvint à échapper aux mains des justiciers et s'enfuit à Hollé — Hollers ou Villers, qui était « terre franche ».

Situé à la côte 158 de la carte de l'Institut cartographique militaire, l'endroit domine de vastes horizons. Au nord-ouest, se profile la butte du Lion de Waterloo; au nord, de puissantes frondaisons servent de décors à de belles échappées entrecoupées de longue files de grands ormes brabançons.

L'Arbre fut le témoin de la splendeur et de la décadence de la « Grange du Chenoir », dépendance de l'abbaye de Villers.

Au siècle dernier existait au côté est de l'Arbre une tombe vouîée, en briques, disparue depuis.

L'administration communale de Court-Saint-Etienne modifiant, il y a quelques années son sceau scabinal, a voulu conserver le souvenir de l'Arbre de la Justice en le faisant figurer dans les nouvelles armoiries concédées en 1914.

LES CENSES

La plupart des manuscrits des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles désignent les exploitations agricoles par le terme de « censes ». Elles ne sont appelées « fermes » qu'au début du XIX^e siècle.

Là où furent érigées abbayes et seigneuries s'établirent les serfs.

Ces petites agglomérations furent baptisées de noms anciens et sont à l'origine de nos communes et de nos hameaux actuels.

En définitive, leur histoire est celle de la vie agricole de leur région.

A leur tour, les censes surgirent à proximité des abbayes et seigneuries, utilisant la main-d'œuvre locale, si bien que l'on peut conclure que censes, abbayes et seigneuries ont une origine commune.

Les cultures dominantes étaient le seigle, l'avoine, le lin. En culture secondaires, on cite l'épeautre, l'orge, le froment et le chanvre.

L'élevage, fort important, était consacré principalement au mouton. Toute cense avait sa bergerie. Le lin et le chanvre étaient filés et tissés sur place. Cette coutume n'a pas disparu depuis très longtemps. En effet, certains anciens disent encore que leur aïeul était « tescheu » (tisseur ou tisserand).

Les récoltes se mesuraient en setiers et en muid (ou muid), celui-ci valant six setiers.

Au chapitre de la vie économique, on trouvera des données relatives à la valeur des monnaies en usage.

Les dispositions actuelles de nos grandes fermes, généralement en quadrilatères, étaient déjà celles des censives aux époques qui nous occupent.

Des anciennes censives ne subsistent que celles du Sart, du Sartage, du Chenoy et de la Moussinière. Celles de la porte de Faux et du Bois ont disparu.

Voici les superficies des fermes exploitées vers 1850 :

Sartage	180 ha.	Profondval	153 h.
Sart	130 ha.	(exploitation rurale établie par les religieux de Villers).	
Chenoy	125 h.		
Beaurieu	140 ha.		

LA CENSE DU SART

Ainsi que nous l'avons vu dans la description du château, la cense du Sart en constituait une dépendance contiguë.

Les Seigneurs accédaient au manoir par la porte d'entrée actuelle. Du côté nord, une seconde issue existait pour les besoins de l'exploitation agricole.

Les reconstructions ont considérablement modifié la structure des anciens bâtiments. Des arcades et des fenêtres, notamment, ont été murées. Une vieille cheminée a survécu. Des ancrs de mur forment le millésime 1716.

Au XVI^e siècle, le premier censier dont nous ayons retrouvé traces est Adrien Sablon, mari d'Isabeau Minst. Son exploitation se poursuivra jusqu'en 1578. Le Seigneur de l'époque était Antoine de Termonde qui paie, pour les bêtes qu'il tient au Sart avec son censier, 18 patards pour la dîme de deux ans.

Un Philippe taller de 36 patards représente la dîme payée par le Seigneur en 1576.

En 1597, la cense est tenue par Antoine de Bouffioul, fils de Jacques.

Vers 1600, elle passe à Charles Duchesne. Le Seigneur est Joachim de Termonde le Jeune.

En 1748, nous trouvons Jacques François Demanet, échevin de Sart.

En 1788, c'est Charles Dupuis, maieur.

Le censier du Sartage, Henri Hannet, « tenait la menue dîme » du Sart pour laquelle il rendit 200 florins. »



Ferme de Sart.

LA CENSE DU SARTAGE

Le livre du R. P. Moreau, qui donne des détails relatifs à la construction des autres censives qui nous intéressent, est muet quant à celle du Sartage appelée fréquemment « Le Sartage ».

Ce qui paraît certain, c'est que l'abbaye de Villers, dont les possessions et les revenus dans la région étaient considérables, avait sous sa dépendance les censives du Chenoy, de Geronvillers et du Sartage.

La particularité la plus frappante de cette dernière était ses charpentes, qui sont citées comme uniques et inégalées dans toute la région. C'était une pure merveille de science charpentière.

Georges Boulmon nous renseigne quant à l'importance du Sartage. C'était une exploitation de 132 bonniers, 1 journal, 40 verges, y compris les verges et les parties environnantes clôturées (pourprises) d'une contenance de 14 bonniers, 2 journal, 6 verges.

Quelques noms de censiers sont consignés dans un registre paroissial du XVI^e siècle. Les voici :

1557 : François Replay;

1571 : Gilles Bergus;

1593 : Mathy Guillo.

Nous trouvons ensuite :
en 1681 : Martin Dernelle;
en 1758, d'abord Pierre-Joseph Errera et, de la même famille,
Henri Hannet et Mlle Hannet.

Un bail daté de 1788 consenti à Mlle Hannet stipulait notamment :

« Le 9 mai 1788, par devant Maître Delforge, notaire impé-
rial (sous Joseph II d'Autriche), Bruno Cloquette, agissant
pour les maîtres de l'abbaye de Villers, a remis en louage la
cense du Sartage appartenant à la dite abbaye, pour neuf ans. »

La culture renseignée au bail est de 130 bonniers, 1 journal
et 95 verges pour un loyer de 390 florins.



Ferme du Sartage.

« En plus du montant indiqué en argent, l'occupant devra
rendre et livrer sur les greniers de l'abbaye pour chaque année :
dix muids de froment, 15 de blé, 20 d'avoine, 24 de soucourion
(escourgeon), 10 d'epeautre, 3 de maïs à la mesure de Nivelles
et du meilleur grain qu'elle récoltera.

« Elle devra supporter les tailles et charges ordinaires et
extraordinaires, entretien des bâtiments, chemins, etc...

« Elle devra faire en outre corvée d'un jour tous les ans,
pour les services de l'abbaye, pour chercher de la chaux, de
la houille ou des pierres, mais l'abbaye paye les frais de
barrière qui seront validés sur rendu.

« Elle devra livrer annuellement quatre moutons à choisir
dans le troupeau, un bœuf maigre âgé de quatre ans au moins,
un cochon gras et quatre cents bottes de paille de froment
non gâtées.

« Elle devra faire présent d'un flambeau à la Fête Dieu.

« Elle pourra couper chaque année le neuvième de toutes
les haies.

« Elle devra faire moudre ses grains par les moulins de Court
et de Chevelipont alternativement une année chacun, à peine de
3 florins d'amende. Si elle a à se plaindre des meuniers, elle
devra avoir recours à l'abbaye qui lui donnera satisfaction. »

LA CENSE DE LA MOUSSINIÈRE

Etienne del Moussinière, cité dans un manuscrit des Archives
générales du Royaume, est le premier censier dont nous ayons
relevé le nom.

Il occupa la cense de 1478 à 1481.

Ensuite, en 1524, c'est Henri del Moussinière (Greffes Sca-
binaux — œuvres de loi. V. 1900 à 1908).

En 1557, Joachim Tessin paie pour la Moussinière la menue
disme pour laquelle « il rend une année plus, l'autre moins. »

En 1566, c'est le Seigneur Antoine de Termonde, proprié-
taire du bétail, qui paie « cinq florins pour la dime de laine et
d'agneaux de la Moussinière. »

La même année, Gille Tessin est le censier de la Moussi-
nière.

En 1666, nous trouvons Gérard Mathy qui payait « la dime
pour 19 bonniers, rapport des biens de Villers. »

En 1678 et 1688, la cense est tenue par Lambert Masquart.

Enfin, en 1784, l'occupant cité est Egide Min.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA POPULATION ET SON ACTIVITÉ

D'après l'ouvrage de J. Cuvelier, archiviste général du Royaume, Sart-Messire-Guillaume comportait, vers 1640, une trentaine de chaumières.

Entre la vieille école et les bruyères de Sart n'existaient qu'une douzaine de foyers.

Les maisons, se composant généralement de deux pièces, étaient pour la plupart construites en bois et argile, le toit étant de chaume. Les pavements, semblables aux aires des granges, étaient constitués de pierres de La Roche, ou encore d'un mélange d'argile et de cendres.

Bien entendu, à peu près toutes ces habitations rudimentaires ont disparu. La première maison construite en briques à Sart serait celle actuellement habitée par les héritiers Somville-Van Boghet.

Un manuscrit paroissial, non daté, où le Sart est désigné « grand et nombreux hameau », relate qu'il comportait :

« 52 maisons, 145 communicants et 66 personnes ne communicant pas;

« Chenoy : 12 personnes; 12 communicants;

» Sartage : 12 personnes; 12 communicants. »

L'accroissement de la population a été très lent. En effet, il est assez surprenant de lire qu'en 1800, le village ne comportait encore qu'une cinquantaine de maisons.

Comme nous l'avons vu, les premiers habitants de Sart furent occupés par la Seigneurie et par les censes voisines.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est toujours à l'agriculture que se consacre presque exclusivement l'activité des habitants.

Les XVII^e et XVIII^e siècles n'apportent guère de changements dans la vie pastorale, paisible, monotone, du village.

La première moitié du XIX^e siècle voit la population s'accroître. Les cultures se développent. Des lopins de terre et de bruyère obtenus du Seigneur par actes d'arrentement, sont mis en état de culture.

En été, une partie de la population est occupée aux moissons et au battage, au fléau, des céréales. En hiver, c'est au travail du lin qu'elle se consacre.

Le moissonneur est payé en nature; il reçoit huit gerbes par cent et huit récoltées.

Les ouvriers occupés dans les grandes fermes aux travaux d'hiver gagnaient de 1 fr. 50 à 2 fr. par jour.

Les produits de la culture et de l'élevage sont écoulés sur les marchés de Fleurus, de Wavre et de Gembloux. Les maraîchers s'y rendent à pied. Le marché de Wavre, centre agricole et chef-lieu de canton, est le plus actif.

En 1846, la valeur vénale des terrains était de 2.241 fr, et le fermage de 68 fr. l'hectare.

En 1866, ces prix sont montés respectivement à 3.946 et 103 fr.

Vers 1890, les petites exploitations agricoles sont assez nombreuses.

Au prix d'un travail très dur, opiniâtre et incessant, les petits fermiers parviennent à obtenir de leurs modestes cultures et de quelques têtes de bétail de quoi assurer à leurs familles une existence supportable.

Le village comportait également des ouvriers de métier : maçons, ardoisiers, plafonneurs, etc... dont l'occupation se trouve le plus souvent dans la région de Charleroi.

Il fallait y aller à pied, sac au dos, en partant très tôt le lundi matin pour ne rentrer à Sart que le samedi soir. Ils campaient la plupart du temps sur place, dans des abris de fortune.

Ils emportaient la provision de pain et de beurre pour la semaine. Leur besace leur valut d'être surnommés, par les Carolingiens, de « bribeux » (mendiants).

Il n'était pas rare qu'ils soient accompagnés d'enfants, âgés de 8 ans à peine, engagés à de durs travaux pour un salaire journalier de 50 ou 60 centimes !

Plus tard, grâce aux trains, ces travailleurs s'en allaient journalièrement à 4 h. 30 pour ne rentrer parfois qu'à 8 h. 30 du soir. Leur salaire se situait entre 2 fr. 50 et 3 fr. par jour.

L'industrie locale était autant dire inexistante. Cependant, à quelques centaines de mètres de la chapelle du Poullietier, on exploitait « un phyllade altréré, formant une matière terreuse,

» noire, rachante. Transportée à Grez pour le broyage, elle donne
» nait une matière grise commune. »

L'extraction était à ciel ouvert. Sa présence avait fait espérer l'existence de houille. Aussi, vers 1783, creusa-t-on deux puits de 25 m. de profondeur, mais sans résultats.

LES VENTES PUBLIQUES

Au XVIII^e siècle, les ventes publiques se passaient par le Notaire Impérial et Royal admis au Conseil souverain de Sa Majesté et par-devant la Haute Cour de Sart-Messire-Guillaume, qui avait pouvoir de ratifier ou non les actes qui lui étaient présentés.

Des « billets d'affiches et d'advertance » apposés aux portes des églises de Court-Saint-Etienne, Tangissart et Sart-Messire-Guillaume, annonçaient les mises en vente.

Récoltes, fruits, taillis, etc... (« caspes » était le terme employé pour la vente des taillis), étaient exposés en adjudication.

L'adjudication des propriétés : terres, bois, maisons, etc... s'opérait en plusieurs jours de séance, suivant l'importance des biens et le nombre des amateurs.

Ces séances (deux, trois ou davantage) permettaient d'exposer les denrées (ou figurativement les propriétés) à adjudger. Elles se tenaient à huit jours d'intervalle. Le dernier « hausseur » ou plus offrant se voyait adjudger le bien.

« Les hausses ne pouvaient être inférieures à 5 ou 10 florins, jamais moins mais plus qu'il vouldra », comme on disait en ce temps-là.

L'adjudication au dernier « hausseur » se faisait au coup de hachette, au souhait de proficiat ou à l'extinction de la chandelle qui terminait l'affaire.

Les conditions d'enlèvement étaient fixées les jours de séances. Pour les fruits, les récoltes ou tous autres produits, la prise de possession ne pouvait avoir lieu qu'entre le lever et le coucher du soleil.

LA MONNAIE

L'expression latine « staverus » s'employait encore au XVI^e siècle. Cependant, le patard ou le sou, était la monnaie d'usage la plus courante. A noter également le ducat d'or, le taller.

En ce temps, le florin valait 20 patards soit 1 fr. 81. Le patard égalait 20 petits deniers, le sou représentant donc 9 cents. Le denier valait trois quarts de centime.

Un écu équivalait à 5 fr. 91, soit 3 florins 5 sous et 4 deniers. L'esquelin valait une pièce de 7 sous ou 63 cents; le liard : environ 2 cents. Le patagon valait 48 sous environ, en 1640.

Parfois, on comptait également en Philippus et en Carolus. Au XIX^e siècle apparut le louis ou napoléon.

Au surplus, toutes ces valeurs n'avaient rien de fixe.

LA DIME — OU DISME — OU DIXME

L'origine de la dime remonte au moyen âge.

Elle représentait une redevance en nature due au clergé (dime ecclésiastique) ou à la noblesse (dime seigneuriale).

Elle s'élevait ordinairement à la dixième partie du revenu, d'où le terme de « dixme ».

La dime ecclésiastique, d'abord volontaire, rendue obligatoire par Charlemagne en 794, ne fut supprimée qu'après la révolution française de 1789.

C'est en nature que s'acquittait la dime sur les terres labourables et les revenus des censes : produits des récoltes, moutons, chapons, poules, etc...

Pour les prairies, les bois et les boscailles, l'impôt était dû en argent.

Certains comptes de l'abbaye de Villers (« Grange à la dime ») à Mont-St-Guibert, mentionnent les diverses dimes qu'elle percevait dans toutes les censes de son domaine, dont Sart-Messire-Guillaume. On relève dans certains manuscrits les nombreux centres agricoles dépendant de la puissante abbaye : Chenoit, Sartage, Geronvillers, etc...

La cure de Court-St-Etienne bénéficiait de la menue dime dans les censes de Sart-Messire-Guillaume, Susry, Profondval, Beaurieux, Court-St-Etienne.

Thomas de Coux, maire de Sart-Messire-Guillaume déclare dans un manuscrit de l'époque, qu'en 1651 « les pasteurs de Court-St-Etienne percevaient la deuxième dime ».

GUERRES ET INVASIONS

Le document le plus ancien que nous ayons retrouvé et qui mentionne notre village relate que, le 21 octobre 1568, une troupe forte de deux mille hommes et 1500 chevaux défile au pied de

l'arbre de la justice. Ces soldats Huguenots passent par la cour du Chenoy, se dirigeant vers Wavre et « provoquant de nombreux incendies dont certaines églises. »

En 1667, une armée de Louis XIV, commandée par le maréchal de Turenne, se met en campagne pour conquérir les duchés de Brabant et de Limbourg. Le 2 juin, Turenne entre à Charleroi, alors place forte. Neuf jours plus tard, ses troupes sont aux environs de Court-St-Etienne.

Le récit de la lutte publié dans les « Notes d'histoire sur Gembloux et ses environs » du R. P. Lefèvre est écrit en ces termes :

« Le soussigné atteste à tous, à qui il appartiendra, que le » onzième jour de juin 1667, environ les 3 heures du matin, sont » arrivés dans le village de Court St Etienne environ cent trente » soldats de l'infanterie ennemie française qui ont pillé le dit » village et ont emmené quantité de bestiaux et étant poursuy » par les habitants du lieu, accompagnés de circonvoisins, ont » été défaits et mis en déroute tellement que les paysans susdits » ont fait cent et quatre vingt et cinq (?) prisonniers et le reste » tué sur place, lesquels prisonniers ont esté le mesme jour » menés à la ville de Bruxelles. »

Le 20 juillet de la même année, Mont-St-Guibert et Hevillers sont mis au pillage. Toutefois, l'expédition chargée de ces hauts faits sous la conduite du capitaine La Haye, ne put regagner ses quartiers de Charleroi sans rencontrer une vigoureuse et tenace résistance de la part de la population dont le comportement fut héroïque.

« Le mesme certifie que le 21^e jour du mois de juillet suivant, » les dits Français ennemis de la garnison de Charleroy ayant » forcé et pillé les villages de Mont St Guibert et de Hevillers » et emmené beaucoup de bestes avec plusieurs prisonniers, ont » esté suivis par les paysans de Court St Etienne et quelques » uns des villages voisins; les ayant rencontrés environ une heure » du lieu et esté fait un combat sanglant où sont demeurés » vingt six hommes du dit Court et grande quantité de blessés » grièvement, desquels sont demeurés estropiés et plusieurs encore » au point du péril de mort ce que le dit attestant dès lors estre » véritable etc... »

Le 23 juillet 1667, c'est à quelques centaines de mètres de l'arbre de la justice qu'eut lieu le combat de Heuval, où les « paysans » (nom donné aux habitants dans des manuscrits de

l'époque) de Court-St-Etienne et des environs livrèrent combat aux troupes commandées par le capitaine La Haye.

Ce n'est pas encore tout.

« Lemesme, en outre atteste que le 25^e jour de juillet, jour » de St Jacques apostre, les dits ennemis sont venus en grand » nombre de cavallerie et quelque infanterie piller de recheffe » le susdit village de Court et le Chasteau du Seigneur où ils » ont tous ravagés et pillés, même l'église où ils ont tous dérompu » et enlevés ce que les pauvres manants avoient. »

Court-St-Etienne n'en a pas fini. En juin 1690, ce sont les cantonnements militaires qui l'empoisonnent. D'abord, sept régiments hollandais; ensuite, après la bataille de Fleurus, c'est l'armée des Provinces Unies. L'occupation se prolonge jusqu'en octobre.

Le 16 août 1705, une armée anglo-hollandaise passe sur deux ponts, l'un à Ottignies, l'autre à Sart-Messire-Guillaume.

Quant aux guerres napoléoniennes, six ou sept Sartois, parmi lesquels on cite Oleffe et Bonnevie, y auraient participé, faisant notamment les campagnes d'Espagne, de Portugal et de Russie.

En 1815, après la bataille de Ligny, lors de la retraite vers Tilly et Wavre, les troupes passent à l'arbre de la justice.

Rien de particulier n'est signalé au sujet de la bataille de Waterloo. Comme tous les habitants de la région du champ de bataille, les villageois de Sart-Messire-Guillaume s'y sont rendus pour recueillir des souvenirs.

La révolution de 1830 ne semble pas avoir affecté sensiblement la région qui nous occupe.

En 1914, un état-major allemand se fixe au château du Chenoy.

Le site est également choisi pour l'établissement temporaire d'un champ d'aviation.

Inutile de dire que Sart fournit son contingent aux armées de 1914-1918.

Quant à la dernière guerre (1940-1945), outre que les hommes mobilisables furent rappelés, le village fut évacué par ordre militaire, en mai 1940. Des troupes françaises notamment s'y installèrent.

L'arbre de la justice dont nous parlons d'autre part, fut abattu. Il constituait, paraît-il, un point de repère trop discernable pour l'aviation ennemie.

Dans l'espoir de retarder la progression des troupes allemandes, le commandement allié ordonna également de faire sauter

le petit pont sur la Thyle près de Faux. Cela valut aux véhicules allant ou venant de Sart, de faire un détour de plusieurs kilomètres pour emprunter un pont à La Roche, à Suzeril ou à Court, et ce pendant de longues années.

LIEUX-DITS

Le Bajaanne, ou Les Bajaanes. Chemin allant de la ferme de la Moussinière, d'un parcours très sinueux, à flanc de coteau, jusqu'au pied de la ferme de Sart. Pour l'étymologie, voir ci-après « légendes et folklore ».

Le Boukau : quartier très ancien de Sart-Messire-Guillaume.

Bois de Zy : le petit bois sur les rives de la Tyle.

Bois de Wignet, bois de Pilloi, bois Tibi : les bois longeant, sur la gauche, le chemin de la Moussinière aux Bajaanes.

Bois Gilain : n'existe plus. Il se trouvait au bout de la rue Marsart, le long du chemin du Buisson, vers La Roche.

La Marache : la partie basse de la route de Sart à Court-St-Etienne. Terrain marécageux.

Les « common » (communes) ou bruyère de Sart : l'extrémité de la route de Sart à La Roche.

Noires terres : carrière abandonnée le long de la route de Sart à Faux, sur la gauche.

Terres rouges : Exploitation abandonnée d'un schiste rougeâtre, en face de Faux.

Fonds des Mais : partie marécageuse le long de la Thyle, vers Suzeril.

HYDROGRAPHIE

Le régime des eaux de la région fait partie du bassin de l'Escaut.

Les cours d'eau arrosant Court-St-Etienne sont : la Dyle — le ri du Roissart — la Thyle — l'Orne — le Glori — le Beautieu — le ri de la Marache — le ri de Ste-Gertrude — le ri Piror et le Cala.

La Dyle vient de Bousval. Après avoir reçu le ri de Lalloux et le Cala, elle reçoit la Thyle sous le village de Court-St-Etienne.

La Thyle — qui nous intéresse plus particulièrement — (Rivus dictus Tiers, 1242; Thilea, 1247) cesse d'être mitoyenne entre Thilly et Baisy, en recevant le ri Piror, puis le ri d'

à Tangissart; ensuite le ri de Ste-Gertrude, sépare Faux de Sart-Messire-Guillaume, reçoit le ri de la Marache et finalement l'Orne, pour se réunir enfin à la Dyle à Court-St-Etienne.

Parcours : 7.900 m. direction SSO-NNE.

Le ri de La Marache prend sa source au hameau du Sart-Messire-Guillaume près de la ferme du Bailli (ou ferme du Sart), où il est alimenté par les sources St-Antoine et Chabot; traverse d'anciens étangs et se réunit à la Thyle (rive droite) en face du Fond des Mais, après un parcours de 1200 m environ dans la direction générale SSE-NNO.

LE CULTE

La chapelle castrale ou chapelle Notre-Dame

Près de la ferme de Sart, perchées sur un petit tertre et flanquées de quelques pins qui semblent monter la garde autour d'elles, se dressent encore — plus pour longtemps — les ruines de ce que fut la chapelle du château.

Le site est austère, dégageant une atmosphère vaguement inquiétante.

Le petit oratoire était dédié à la Sainte Vierge. La fête de Sart d'ailleurs, a lieu depuis toujours, le deuxième dimanche de septembre, dimanche après la nativité de la Sainte Vierge.

Datant de la fin de la période ogivale, il avait la forme de basilique à une nef.

Le chœur, disposé en abside à trois pans, recevait le jour par quatre fenêtres ogivales; la nef n'en comptait que deux, à meneaux trilobés.

Sous le chœur, un caveau sépulcral dont l'entrée a été murée. Sur le maître-autel, les dates 1680-1813; sur le bas autel de gauche ou autel St-Antoine : 1637-1844; sur le bas autel de droite ou autel de la Vierge : 1640-1844.

Dans la nef, cette épitaphe :

« Cy gist Jan de Roly fils / ainez de Monsr Jacq de / » Roli Sr de Wolt agé / de wict ans qui trespasa / le 14 octobre » 1627 / Prie Dieu pour so ame. »

La chapelle aurait été bâtie vers 1590 par Messire Joachim de Termonde, seigneur de Sart. Cependant, les successeurs de Joachim, en 1787, ne possédaient aucun titre qui attestât leurs

droits, et ce n'étaient pas eux qui conféraient le bénéfice annexé à la chapelle.

Ils payaient toutefois 126 florins par an au desservant qui célébrait, le dimanche, une messe avec instruction pastorale, et disait en outre deux messes par semaine, en mémoire des seigneurs décédés.

La chapelle possédait une maison, 7,5 bonniers de terres, 25 verges de prairie et 2 bonniers de bois, le tout produisant un revenu de 142 florins.

En 1941, une partie de la toiture subsistait encore. Elle s'est effondrée depuis. Il ne reste que quelques parois de murs branlants que le temps se charge d'anéantir.

Rien n'a été fait pour sauver ce touchant petit temple. Nous ne devons qu'à une clause de servitude la survivance des vieux pins qui l'encerclent. Grâce à elle, le vandalisme de l'homme n'a pu s'ajouter aux dégâts que provoquent les intempéries. (1)



La chapelle castrale.

(1) Le site a heureusement été classé récemment; tous les amateurs de folklore s'en réjouiront.

L'église et le temple évangéliste

L'église catholique de Sart, proche de l'ancienne chapelle, est un bonnête édifice relativement neuf, de style neo-romano ngival.

Chose assez étonnante pour un village d'importance relative, il existe également un temple évangéliste situé près de la place, dans l'artère principale de Sart.

Que ce soit à l'église ou au temple, les fidèles de Sart, de l'un ou l'autre culte, trouvent auprès du curé, M. l'abbé Dewinter, ou du pasteur M. Andries, l'accueil le plus bienveillant.

LEGENDES — FOLKLORE ET... DRAME

Légende du cavalier au cheval blanc.

Les grand'mères racontent...

En ce temps-là, vers la moitié du XVII^e siècle, au cœur de la nuit, un cavalier montant un cheval blanc sortait des dépendances du château.

Il abreuvait et baignait sa monture dans les eaux calmes de l'étang et parcourait les champs du plateau du Chenoy.

On avait vu son ombre courir dans l'allée des grands ormes, le long du bois Lambert Laende, dans les chemins bordés de saules des deux côtés du château.

Qui était-il ? Certains l'avaient vu. Tout le monde en parlait. Mais ces apparitions jetaient l'effroi dans les âmes simples des villageois, et personne n'osait risquer une rencontre avec le mystérieux personnage.

Une nuit cependant, un villageois nommé Oleffe, plus hardi que les autres, décide d'en avoir le cœur net.

Dissimulé derrière un arbre, il attend l'étrange promeneur qui ne tarde pas à faire son apparition habituelle.

Oleffe surgit et interpelle le cavalier.

Que se passa-t-il entre eux ? Nul ne le sut jamais. Mais le cavalier, sa monture et les promenades nocturnes disparurent.

Oleffe avait juré de garder le secret des propos échangés. Il était homme de parole, car qui était le mystérieux cavalier au cheval blanc ne fut jamais révélé.

Le nom d'Oleffe est mentionné dans un *manuscrit*, au titre de témoin de procès, en 1651 et 1653, intentés par le Seigneur devant le Souverain conseil du Brabant pour obtenir que Sart Mont Saint Willaume soit érigé en paroisse distincte.

Le Bajaune ou les Bajaunes

Actuellement, le chemin se nomme la rue des Bajaunes. Cependant, pour désigner l'endroit, on dit encore fréquemment « le Bajaune » ou « les Bajaunes ».

L'étymologie du terme est fort incertaine.

Selon d'aucun, le petit coteau à la base des bois qui surplombent le chemin était, à une certaine époque, abondamment couvert de genêts. A la période de floraison, il donnait l'impression d'un bois jaune, d'où le nom de « Bajaunes ».

L'explication nous paraît peu convaincante. En effet, ce « bois jaune » aurait fort probablement été qualifié de « jaunè bô » par les villageois. Nous ne voyons guère comment cette appellation aurait été inversée pour devenir « bô jaunes ou Bajaunes ».

Une autre hypothèse nous a été avancée par feu Alexandre Satinet, cité par ailleurs.

A mi-chemin, le Bajaune s'incurve dans la direction de la place, en formant un coude assez aigü.

A une certaine époque existait à cet endroit un cabaret où l'on allait danser. On y était accueilli par d'acortes commères portant des bas jaunes. Quand on se dirigeait de ce côté, on avait donc accoutumé de dire qu'on allait « aux bas jaunes ». La dénomination en serait restée.

L'explication est-elle plus convaincante que la précédente ? Au lecteur d'en décider.

Le sentier « Titi ».

Nous avons vu que, parmi les Sarrois ayant participé aux campagnes napoléoniennes, se trouvait un nommé Oleffe.

De son séjour prolongé parmi les Français, il lui restait certains tours de leur langage. C'est ainsi qu'il avait la manie d'émailler ses récits — parfois rocambolesques — de très nom-

breux « dit-il » qui était évidemment devenu « dit-y », si bien qu'on lui octroya le surnom de « Titi ».

Le sentier qui s'amorce devant l'église, un peu plus bas et sur la droite, et qui prend la direction de La Roche, s'appelle encore le « sentier « Titi » en souvenir du truculent personnage.

Et voici

Le drame

Notre petit village, à la population laborieuse, aimable et débonnaire, a connu, comme d'autres, les drames du braconnage, de la résistance, les rixes de kermesses, etc...

Cependant, le dernier en date est de tout autre caractère. Il a porté l'indignation des villageois à son comble. Aussi, l'histoire de Sart-Messire-Guillaume nous paraîtrait-elle incomplète si nous n'en faisons ici une relation succincte.

Dans une grosse bâtisse carrée, située sur la droite et en haut de la route allant de la Marache vers la place, et un peu pompeusement appelée encore de nos jours le « château Rapaert », vivait à la fin du siècle dernier un noble authentique : le baron Rapaert de Grass.

Des allusions à cette famille remontant au XVII^e siècle se retrouvent dans les archives de Court-St-Etienne.

Le Baron était un personnage aimable, généreux, excellent père de famille et vivant en grand seigneur de manière assez extravagante. « Une fin de race » pourrait-on dire.

Il avait épousé, pour sa beauté dit-on, la fille d'un maréchal-ferrant de Court-St-Etienne. Du mariage étaient issus deux filles et un garçon.

Les goûts dispendieux, le jeu et l'insouciance financière de la famille la menèrent à la ruine.

Le baron étant décédé, l'une des filles placée dans un asile et le fils ayant disparu, la baronne, sa fille aînée Alix et un vieux domestique demeuré fidèle, Henri, se retrouvèrent un beau jour dans une mesure de la rue Massart.

Après la mort de la baronne et pour éviter que ses deux paroissiens ne vivent en concubinage, le curé procéda, en 1942, au mariage d'Alix et de son domestique. Aux dires d'Alix, ce ne fut jamais qu'un mariage blanc.

Les petits travaux d'Henri, les subsides de l'assistance publique, le bon cœur des voisins et, plus tard, de fort modestes pensions permirent au vieux couple sinon de vivre, du moins de subsister.

Pour des raisons mal définies mais où la charité entraît certainement, le ménage recueillit une femme du nom de Marguerite. Ses comportements ayant provoqué les protestations des voisins, l'administration communale intervint et Marguerite entra au home pour vieillards à Court-St-Etienne.

Quelque temps après, le vieil Henri, gravement malade, fut placé dans une institution, si bien qu'Alix se retrouva seule dans sa mesure. Elle refusa obstinément de la quitter pour entrer à l'hospice.



La mesure du drame, 2, rue Massart.

Le comportement, en général, de « Madame Alix » ou de « la baronne » comme on l'appelait indifféremment, était assez désordonné. Son lever et son coucher n'avait rien qui fut réglé. Cependant, un matin de la mi-janvier 1957, un voisin qui ne l'avait plus aperçue depuis deux jours, fut pris d'inquiétude. Après s'en être ouvert à des paveurs qui réfectionnaient la route à proximité, il se décida à pénétrer dans la mesure dont

les issues ne fermaient guère, et découvrit le corps de la pauvre femme baignant dans son sang, au pied d'un évier en béton dans une sorte d'arrière cuisine.

On crut d'abord à un accident mais, l'alerte ayant été donnée, le médecin légiste déclara formellement qu'il s'agissait d'un meurtre. La mort était due à plusieurs coups portés à la tête au moyen d'un marteau ou d'un objet de cette nature.

Dans sa main, un cintre en bois. Avait-elle espéré se défendre par cette arme puérile ?

Les rats avaient commencé à ronger les pieds de la malheureuse, les rats qu'elle-même s'était vantée de nourrir !

Le crime avait été commis dans la nuit du jeudi au vendredi 11 janvier, vers 1 heure du matin.

L'enquête commença. Quel pouvait être le mobile d'un assassinat aussi odieux, et quels motifs avaient pu pousser le ou les assassins à donner la mort à cette inoffensive vieille femme de 73 ans ? Un sadique ? Un ivrogne ?

Rien ne prouve évidemment que le meurtrier ait pénétré dans la chaumière animé d'intentions homicides préméditées. On peut supposer que, s'étant pris de querelle avec Alix, il l'ait frappée. Pris de panique et dans la crainte d'être dénoncé par la vieille femme, il l'ait assommée au point de la réduire au silence, à tout jamais.

Le vol semble devoir être exclu. De notoriété publique, M^{me} Alix vivait dans le plus complet dénûment. Elle avait confié à une voisine qu'elle mettait dans ses bas le peu d'argent qu'elle possédait. Lorsqu'elle fut découverte, elle avait les jambes nues. Evidemment, l'assassin avait pu enlever les bas en même temps que l'argent qui aurait pu s'y trouver, ce qui dénoterait beaucoup de sang-froid.

Comme indices, un stylo à bille — qui semble être un cadeau d'un commerçant local —, une boîte d'allumettes... Autant dire : rien. L'objet dont s'était servi le meurtrier pour frapper n'a pas été retrouvé.

Au cours de la nuit tragique, une voisine, malade, avait entendu des appels au secours et la victime criant : « allez vous-en, petit voyou ! » Si l'on pouvait découvrir qui était le « petit voyou » la question aurait été résolue.

Se rappelant que, du temps de Marguerite les cris et les scènes nocturnes étaient fréquents, la voisine ne s'émut pas autrement des appels provenant de la mesure.

M^{me} Alix — ou la baronne Alix — ou encore la Baronne — (mais pouvait-elle valablement s'octroyer ce titre ?) n'avait certes pas d'ennemis déclarés dans le village.

C'était une originale, plutôt simplette, parfois excentrique, quelquefois un peu lassante. Elle fumait la pipe et ne dédaignait pas un petit verre à l'occasion.

En définitive, une pauvre vieille femme absolument inoffensive et incapable de causer le moindre mal à un animal et encore moins à un être humain.



Ancienne ferme « Le Bois Gilain ».

Dans ses rapports avec les villageois, elle parlait le patois. Mais s'adressait-elle à des étrangers, elle employait un langage choisi, châtié même, qui témoignait de l'éducation soignée qu'elle avait reçue.

L'enquête, les interrogatoires des voisins, ont recommencé à plusieurs reprises, mais jusqu'à ce jour, sans résultat aucun.

Pourtant, le souvenir de M^{me} Alix est loin de s'effacer de la mémoire des Sartois.

Il n'est pas rare qu'ils s'interrogent mutuellement pour savoir si rien de nouveau n'a été découvert quant à l'auteur du crime abominable qui les affecte tous, cette atroce sauvagerie ayant terni la sérénité de leur si doux pays.

Jean GOISSE.

UN HUMANISTE BRABANÇON OUBLIE :

Andreas Masius Bruxellanus

1515 - 1573

LES débuts de la Renaissance s'annonçaient prometteurs pour notre pays. De nombreux humanistes naquirent dans nos provinces, on ne pourrait les citer tous. La réaction espagnole réduisit ce mouvement à peu de choses ; nombre d'entre eux étaient protestants ; les uns furent arrêtés et mis à mort, d'autres cherchèrent le salut dans la fuite. D'autres encore s'exilèrent volontairement et se virent engagés en qualité de secrétaires ou de précepteurs par de grandes familles à l'étranger.

Ce fut le cas pour André Masius, vrai brabançon, qui alla se fixer en Allemagne et fut petit à petit oublié dans sa région natale. Parfois même, ses contemporains le considéraient comme un Allemand.

JEUNESSE

André Masius naquit à Lennik en 1515, probablement un 30 novembre. Nous ne possédons pas de renseignements supplémentaires sur le lieu de sa naissance. Dans ses lettres Masius ne parle guère de lui-même et encore moins de ses années d'enfance.

Nous n'avons davantage de renseignements avant l'année 1533, quand Masius termina premier, contre 107 concurrents, ses études au Collège du Lys (Faculté des Arts) à l'Université de Louvain.

Il fut d'ailleurs rapidement engagé comme professeur dans cette Faculté. Masius apprit ensuite, ou se perfectionna en la matière, les trois langues classiques de l'époque : l'hébreu, le grec

et le latin, sous la direction de maîtres éminents tels que Rutger Rescius et André van Gennep. Masius nous donne d'ailleurs quelques renseignements à ce sujet dans la conclusion de son *Josué* : « ... nos cum a primo tempore aetatis tum Latinis, tum Graecis Haebraïcisque literis utcumque essemus... »

Dès cette époque, Masius est un véritable humaniste. Il conquiert en plus un titre de docteur en droit dans une université allemande. Puis, il ajoute à la connaissance de sa langue maternelle et des trois autres déjà citées, l'espagnol, le français, l'allemand, l'italien, le chaldéen, et plus tard, l'arabe et le syriaque.

Une telle érudition ne passe pas inaperçue et au grand étonnement de son ami Geusius, Masius quitte l'alma de Louvain en 1537 : il est engagé comme secrétaire privé de Johan von Wèze, archevêque de Lund, évêque de Constance, abbé de Reichenau et de Waldsassen, et membre du Conseil de l'Empereur.

MASIUS SECRETAIRE DE WEZE. 1538-1548.

Masius resta dix ans au service de Wèze. De cette époque datent ses premières lettres connues. Il rencontra de nombreux humanistes et noua plusieurs amitiés durables, et amorça d'intéressantes correspondances. Citons les noms de Geusius, Balenus, Erichson, Petrus Nannius, Johannes Visbrocus, Jost von Meggen, Johan von Taxis, etc.

Masius voyagera beaucoup pour le compte de son maître.

En mai 1557 il séjourne à Rome en compagnie d'Henri de Wèze. Dans la Ville Éternelle, Masius devient l'ami des cardinaux Morone et Cervino (le futur Marcel II) et toute une pléiade d'humanistes et de philologues : Pighius, Metellus, Girletti, Comendone, Latini, Torrentius, Augustinus et quantité d'autres.

Mais le cours des événements va changer la vie de Masius. Jean de Wèze meurt à Augsbourg le 14 juin 1548. A cette occasion, Masius écrit son unique œuvre de portée « littéraire » : une élégie latine de 68 vers, dont Bruschius (1) nous a laissé le texte :

*O vanas hominum spes, fera ludere
Quas gaudent vicibus fata latentibus !*

Puis le « poète » se plaint de la mort de son maître et raconte sa vie d'une façon très élogieuse. Il conclut comme suit :

(1) BRUSCHIUS Gaspar. *Chronologia Monasteriorum Germaniae*. Sulzbach, Georgi Scheureri, 1682, pp. 50-52.

*Ergo quisquis ades, tristia contuens
Magna fata viri : Manibus optima
Tantis cuncta praecare, et
Sortis vive memor tuae.*

Tout cela n'est guère poétique, et Masius le savait aussi : « ... Scio eliminandum esse... » écrit-il le 19 décembre à Jean de Vlatten. La mort de son maître libéra Masius ; il démissionne, et est immédiatement engagé en qualité de conseiller par le duc Guillaume de Clèves. Masius conservera ce poste jusqu'à sa mort.

MASIUS AGENT ET CONSEILLER DE GUILLAUME DE CLEVES. 1548-1573.

Alors qu'il était encore au service de Jean de Wèze, Masius jouissait déjà de plusieurs prébendes : des canonicats à Lubeck et Constance (et quelque temps à Utrecht), la prévôté de la Kuni-berk kirche à Cologne.

A la mort de son maître, Masius hérita de ses charges à Xanten et à Emmerich. Sur le plan matériel, il était donc tranquille.

Au début, Masius réside quelque temps à Meersburg et à Waldsassen. Aux premiers jours de 1549 il part à Rome comme agent du duc. Il arrive le 5 avril et résidera un an dans la ville des papes. Ses lettres sont adressées pour la plupart au duc et à son Conseil ; elle concernent la vie à Rome : la mort du pape Paul III, le Conclave où le cardinal Giocchi est élu et prend le nom de Jules III, ce qui réjouira certainement le parti impérial.

Relevons au passage quelques lettres de Masius à son ami Gerwick Blaurer, abbé de Weingarten où il résidera souvent.

Un nouveau séjour l'amène à Rome du 29 avril 1551 pour un an. A côté de ses missions (pour le duc et plusieurs prélats du Palatinat), Masius s'intéresse à la philologie. Il rencontre alors un homme qui va faire de lui le plus grand orientaliste de son temps : le Syrien Mozes Mardin, légat du patriarche d'Antioche, et envoyé à Rome pour l'affaire des chrétiens nestoriens.

Mardin apprend à Masius le syriaque en un temps fort bref ; la même année (1552), notre brabançon traduit la profession de foi de son professeur. (*Fidei professio*). Les premiers travaux de Masius sont des traductions d'œuvres syriaques : successivement il donnera la *Mosis Mardini Theologica de Sacrosancta Trinitate Contemplatio*, une *Epistola Populi Nestoriani*, une autre *Epistola Nestorianorum* et la *Professio fidei* du patriarche nestorien, Sulaka.

Au cours de cette même année, Masius s'intéresse encore à l'arabe, et malgré une santé déficiente (les fièvres), il l'apprend sous la direction de Mardin et de Postel.

Au mois d'avril 1553 Masius quitte cette ville qu'il chérit tant ; le 18 mai il est à Bruxelles où il séjournera quatre mois, tout en se rendant trois jours à Anvers. (Lettres des 13 et 15 juillet.)

Même au cours de cette période, Masius ne parlera jamais dans sa correspondance de sa famille, de sa région natale dont il était si proche. Il se considère pratiquement comme un étranger.

Son long séjour à Rome exigeait un rapport. Masius le rédigea en rentrant à Clèves le 14 octobre. Il y ajouta sa note personnelle :

Clèves-Augsbourg (2 chevaux)	10	c.
Augsbourg-Rome (en poste avec le Légat; 57 postes)	28 1/2	c.
Séjour à Rome, 24 mois à 16 cour.	384	c.
Retour (frais partagés)	10	c.
Deux années de denier	200	c.
	<hr/>	
	632 1/2	c.
	<hr/>	
Reçu en acompte 160 c.	160	c.
	<hr/>	
	472 1/2	c.

Pendant quelque temps Masius ne voyagera plus et réside le plus souvent à Weingarten, Augsbourg et surtout Waldsassen. En novembre son maître l'envoie à Bruxelles en mission officielle. Il y restera deux mois.

Masius entretient toujours sa correspondance avec ses amis. Souvent il leur parle de Rome où il aimerait vivre, et aussi de sa collaboration à un Commentaire du Talmud.

Cette nostalgie de Rome est sans doute connue car à nouveau Masius est chargé d'une mission diplomatique et il est à Rome fin mars 1556 pour quatre mois. La plupart de ses lettres ressemblent fort à des rapports diplomatiques actuels. Masius ne peut cependant voir ses amis comme il le voudrait, Paul IV songe plus à la guerre qu'à la paix.

À son retour, Masius partage son temps entre Weingarten, Waldsassen, Speier, Clèves. En juin 1558 nous le retrouvons à Bruxelles. À cette époque la Réforme triomphe dans le Palatinat. Sous la pression, Henri de Wèze abandonne ses fonctions en 1559. Le nouveau prince, (depuis 1556), Ottheinrich est un luthérien fougueux.

Masius abandonne la cléricature, et au cours de l'été 1558, il épouse une nièce d'Henri de Wèze, Elisa up ten Haizovel.

Les années passent. Masius est souvent malade, et vient à Bruxelles demander les soins du célèbre Vésale. Dans une lettre du 11 juin 1559 à l'abbé de Weingarten, il relate la décapitation d'Egmont et de Hornes, et se pose en défenseur de leur conduite.

Les années 1560-1567 sont les plus fertiles dans le domaine scientifique, et partant les plus intéressantes.

Sa correspondance avec Christophe Plantin (2) commence en février 1565. Dans une lettre du 26 (III, i; n° 333) Plantin parle du projet de la célèbre Polyglotte. Masius lui avait demandé d'y ajouter le *Targum* (traduction et commentaire araméens de la Bible) dont il avait acheté le texte à Rome. Plantin le remercie « pour si beau trésor ». Il le prie « pour le bien public et utilité chrétienne » de collaborer à la Polyglotte.

En 1567, Masius traduit à nouveau un ouvrage syriaque : l'*Anaphora Divi Basilii*, dédiée à son ami Busbeck.

Ce travail sera repris dans son premier grand travail : *De/Paradiso/Commentarius,/Scriptus ante annos prope septingentos a Mose Bar-Cepha Syro : episcopo/in Beth-Ramam, & Beth-Ceno ; ac Curatore/reorum sacrarum in Mozal, hoc est Seleucia/Parthorum. / Omnia ex syrica lingua super tralata per Andream/Masium Bruxellanum./ Antverpiae, /ex officina Christophori Plantini/M.D.LXIX.*

Dans sa préface à Gérard de Wèze, Masius se plaint de sa santé ; il souffre de la fièvre quarte par accès. Le médecin lui interdit tout travail. Heureusement, il est assisté par sa femme, « *officiosissimae uxoris* ».

Pendant ce temps, le travail de la Polyglotte se poursuit. Plantin alla même visiter Masius : « ... je suis, par l'ordonnance de Monsg' Arias Montanus, allé trouver Monsg' Andreas Masius, à l'intention d'impetrer de lui quelques livres en chaldéen et syriaque, pour nous en servir à l'ornement de la Bible que nous poursuivons... », écrit-il au cardinal de Granvelle (22 oct. 1568 ; III, 10; n° 155). Il réussit certainement dans son entreprise car le 26 déc. 1569 (III, 51; n° 359) il remercie Masius de façon très flatteuse pour l'envoi d'une *Paraphrasis Chaldaica* de l'Ancien Testament, qui sera reprise dans l'apparat critique de la Polyglotte. Plantin lui demande de poursuivre l'élaboration d'un dictionnaire chal-

(2) Maatschappij der Antwerpsche Bibliophielen. *Correspondance de Christophe Plantin. Supplément*. Anvers, 5 vol. 1893-1915, 1966.

déer et souhaite une grammaire syriaque. Le manuscrit parvint rapidement à Anvers ; tout l'ouvrage est expédié à Bruxelles en avril 1570 pour l'obtention du privilège.

Plantin n'était pas encore satisfait. Il veut un dictionnaire de la langue syriaque. Le travail fut achevé le premier août (III, 63; n° 363) et Plantin le soumit à Montanus et à Le Fèvre de la Borderie « qui a la verité et sans faintise trouvent & jugent vos labeurs tresdignes de louange et de grande utilite... »

L'ouvrage fut approuvé à Louvain en octobre et mis sous presse en janvier 1571.

Les autres ouvrages suivirent, de sorte que Plantin pouvait écrire le 21 mars à Granvelle (II, 202; n° 266) : « ... nous avons aussi achevé la Grammaire et le Dictionnaire Siriaque écrits en nostre faveur et du public par le Signeur Andreas Masius, personnage fort bien cogneu, tres docte en langues orientales... ».

Entrés peu de temps paraîtront alors chez Plantin trois œuvres importantes, constituant la base de la philologie orientale moderne : le *Syrorum/peculium./hoc est,/vocabula apud Syros scripto Res vsurpata : Targumistis verbo aut/prorsus incognita . aut in ipsorum vocabulariis/adhuc non satis explicata : /Andreas Masius sibi, suae memoriae/ivvanda causa colligebat/... (1572).*

La préface annonçait déjà le deuxième ouvrage :

Grammatica/linguae syriacae, /inventore atq. Avctore/Andrea Masio : /Opus novum, & a nostris hominibus adhuc non tractatum.

Jamais encore un tel ouvrage n'avait été réalisé, écrit Masius dans sa préface à Montanus ; il espère cependant qu'il sera utile pour le progrès des sciences bibliques.

Masius vint passer quelques jours à Bruxelles et à Anvers en mai-juin 1571 pendant que son *Josué* était examiné à Louvain.

Tous ces travaux remarquables méritaient une récompense. Lorsque Montanus rentra d'Espagne, il rapportait pour Masius un cadeau royal : le roi faisait don à notre philologue d'une chaîne en or, d'une valeur de 300 florins. « J'espère que le présent vous sera agréable » lui écrivit Plantin (15 sept. 1571; III, 82; n° 371).

Subitement l'état de Masius empire. L'ascite dont il souffre progresse rapidement. Masius reçoit les derniers sacrements le 2 avril 1573 et meurt cinq jours plus tard.

Cette mort consterne ses amis et surtout Plantin.

«Masii nostri, écrit il à Olearius le 9 nov. (IV, 26; n° 493), nomen in tuis litteris scriptum lachrimas excussit ab oculis tanta

veneratione eius viri pii, docti, sinceri, candidi et quod maximi faciebam modesti memoriam colo... »

Il voulut faire du *Josué* un véritable monument à la gloire du défunt « ... ad maestitiam ex Masii viri mei studiosissimi et nestoreis annis dignissimi, interitu exortam... » (à Pighius, août 1574; IV, 315; n° 645).

L'ouvrage parut encore la même année :

Masius laissait encore (selon Paquot, II, 275) une *Disputatio de Coena Domini* anti-calviniste, parue chez Plantin l'année suivante (1575). Quelques notes pour un Commentaire du Deutéronome furent publiées (3).

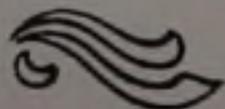
Tasschenmacher, un élève de Masius, nous apprend que l'épouse de Masius épousa en secondes noces Johann von Rumswinkel. Elle fit ériger un cénotaphe pour son premier mari dans l'église de Zevenaer où Masius était mort. De tout cela, il ne reste malheureusement plus rien. Nous n'avons même pas un seul portrait de Masius ; tout au plus quelques ouvrages, le meilleur souvenir de ce brabançon qui jeta les bases de la philologie orientale et de l'exégèse modernes.

J. VERCRUYSSÉ.

(3) Dans les *Critici sacri*, III éd. T. II, p. 127 et seq.

BIBLIOGRAPHIE

- MANUSCRITS
 Bruxelles, Bibl. Royale Ms. 22175. J. L. BAX. *Universitas Lovaniensis Promotiones in Artibus*, f° 18.
Acta Academiae Theodoro-Palatinae. Hist. T. VII, (Munhelm, 1794).
- Allgemeine Deutsche Biographie* Leipzig, 1884. T. XX, pp. 559-569.
- P. AMBRUN. *Réponse de Pierre Ambrun... à l'histoire critique du Vieux Testament*. Rotterdam, R. Leers, 1885, pp. 42-43.
- Archiv für die Geschichte der Niederrheins*. Düsseldorf, 1865. T. V. I, Köln 1867, T. VI, pp. 145-167, 194-197.
- J. S. ASSEMANUS. *Bibliotheca orientalis Clementinae Vaticanae*. Romae, Typis de S. Cong. de Propaganda Fide. 1729. T. I, pp. 284, 430-1, 470.
- Biographie nationale de Belgique*. Académie Royale de Belgique. Bruxelles, Bruylant, 1894-1895 T. XIII, col. 120-125.
- Briefe von Andreas Masius und seinen Freunden. 1538 bis 1573*. Herausgegeben von Dr. Max Lossen, Leipzig, 1886. (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde).
- Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*. T. LXXXI (1912). F. Van Ortruy. Gerard Mercator, p. 465.
- Bibliotheca Belgica... curaj F. Foppens*. Bruxellis, P. Foppens, 1738, p. 55.
- Latini Viterbiensis Lucubrationes*. Romae, Typis Tinassii, 1659, pp. 84, 230, 233.
- J. LECLERCQ. *Sentiments de quelques théologiens de Hollande*. — Amsterdam, H. Desbordes, 1865, pp. 136-7, 176-177.
- JACOBUS LE LONG. *Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta*. Parisiis, Montalant, 1723 T. II, pp. 850-851.
- Maatschappij der Antwerpsche Bibliophielen. Correspondance de Christophe Plantin. Supplément*. Antwerpen, 1883-1915, 1955.
- J. N. PAQUOT. *Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège et de quelques contrées voisines*. Louvain, Imprimerie de l'Académie, 1768. T. II, pp. 274-278.
- R. SIMON. *Historia critica Veteris Testamenti*. Paris 1681. Livre III, p. 71.
- F. SWEERTIUS. *Athenae Belgicae sive nomenclator inter Germaniae scriptorum*. Antwerpiae, G. a Tungris, 1728, pp. 123-124.
- Sylloges epistolarum collecti per P. Burnannum*. Leiden, 1727. T. II, p. 284.
- A VALERIUS. *Bibliotheca Belgica*. Lovanis, H. Hastenius, 1623, pp. 140-141.



GEOGRAPHIE LITTÉRAIRE DU BRABANT

Autour de Louvain

LOUVAIN est incontestablement la ville du Brabant où, jusqu'à la promotion de Bruxelles au rang de capitale d'une Belgique devenue indépendante, voire jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la vie culturelle a été la plus intense et la plus fournie.

Avant de situer l'ancienne capitale du duché dans la géographie littéraire de la province — ce que nous entreprendrons dans notre prochain chapitre —, nous accomplirons, autour d'elle, un large circuit à la faveur duquel nous rendrons visite à de nombreux villages.

L'aire dont ces villages font partie a trouvé son chantre, au siècle dernier, en la personne d'Eugène Gens. Très attaché à sa ville natale : Louvain, Eugène Gens a parlé de celle-ci et de ses environs aux pages d'ouvrages collectifs — dont *La Belgique illustrée* publiée sous la direction d'Eugène Van Bommel (1) —, de nombreuses revues et de son livre ayant trait aux *Ruines et Paysages en Belgique* (2).

Dans *La Belgique illustrée*, Eugène Gens consacre un long chapitre à : *Les environs de Louvain et le Hageland*. Il écrit : « *Les Environs de Louvain sont riants et pittoresques...* » et accorde quelque attention, entre autres lieux, à Heverlé, l'Abbaye de Parc-le-Duc, Bierbeek, Cortrijk, Winghe-St-Georges et plusieurs villages de la vallée de la Voer dont Bertem et Leefdaal. Etant donné l'ampleur du sujet et l'espace lui étant évidemment mesuré, il ne procède, en fait, qu'à une rapide esquisse du site, une description sommaire de ses principes caractéristiques, un inventaire partiel des richesses artistiques de la région.

Dans ses *Ruines et Paysages en Belgique*, Eugène Gens a la possibilité d'entretenir abondamment son lecteur du petit pays entourant sa ville natale. Les deux tiers de son livre sont consacrés aux environs de Louvain et, pour justifier ce déséquilibre, il écrit dans son chapitre inaugural: « *Dans le récit des impressions produites sur moi par quelques-uns des sites de mon pays, les environs de ma ville natale devaient nécessairement tenir le premier rang. C'est la place qu'ils occupent dans mon cœur...* ». Eugène Gens accompagne son petit plaidoyer de réflexions toujours valables: « *L'histoire des campagnes est encore, presque partout, une histoire à faire, et qui ne serait peut-être pas la moins curieuse. Il*



HEVERLEE. — Le château d'Arenberg.

y a tel village dont la petite église nous présentera toutes les transformations de l'art du moyen âge, du Roman jusqu'à la Renaissance, tout aussi bien que la grande cathédrale. Il y a tel hameau, dont le nom n'est même pas sur les cartes, et qui a ses annales à lui, ses révolutions à lui, pleines d'intérêt, d'action et de péripéties,

et qui peut-être nous donnerait la clef de beaucoup de grands événements, dont la cause occulte échappe à tous les historiens. Et là où les chroniques manquent, la légende, toute empreinte d'une poésie locale, fleurira dans sa suave naïveté... ».

Ayant parlé des *Environs de Louvain* en général dans le premier chapitre de son livre, Eugène Gens s'intéresse plus particulièrement, dans les pages qui suivent, à diverses parties de cet ensemble dont, tout d'abord, l'*Abbaye de Vlierbeek*. Il nous raconte: « *Nous suivions ce beau chemin qui conduit de Louvain aux montagnes de Kessel-Loo, en laissant à droite la chaussée de Diest et longeant à gauche cet immense marais où s'entassèrent, il y a près de mille ans, les cadavres des cent mille compagnons du normand Godfried...* ». Après une halte à Blauwput — qui n'était alors qu'un hameau champêtre groupé autour d'une chapelle dont Charles Buls devait faire un croquis en 1891, hameau dont l'aspect allait être modifié en 1863 par la construction des ateliers du chemin de fer du *Grand Central* —, l'écrivain louvaniste poursuit sa route vers Vlierbeek. « *A ces grandes allées de frênes entourant de grasses prairies, dit-il, à la nudité des hautes murailles de cette église, à cette masse carrée de bâtiments, si monacalement étalés entre une cour et un verger, nous reconnaissons un de ces monastères dont la prospérité fabuleuse heurta si violemment les projets de réforme de Joseph II. L'abbaye des Bénédictins de Vlierbeek fut fondée en 1125...* ». Eugène Gens entreprend alors l'histoire de l'abbaye — à l'origine prieuré dépendant d'Affligem — dont les fastes ont été contés dans le détail par A. Smeyers auquel on doit plusieurs études d'intérêt local dont une monographie polycopiée: *Vlierbeek vroeger en nu*. Il ne subsiste plus, aujourd'hui, des bâtiments monastiques, que quelques constructions et la curieuse église, reconstruite en 1776-1783 par l'architecte Laurent Dewez à l'initiative du prélat Ildefonse Van den Bruel. Longueusement décrite en 1895 par Edouard Van Even dans son volumineux ouvrage sur *Louvain dans le Passé et dans le Présent*, cette église — paroissiale depuis 1829, malheureusement ravagée par un incendie en 1953 — a fait impression, jadis, sur Hippolyte Fierens-Gevaert qui en a parlé de la sorte:

« *A Kessel-Loo — on dit aujourd'hui Vlierbeek — l'Italie est transportée dans nos plaines. L'abbaye, veuve de ses moines, est devenue paroisse. Il faut la voir à l'automne. Elle s'isole au milieu des champs et c'est un chemin de terre qui mène vers l'entrée où baillent deux niches sans statues. On pénètre dans une cour gigantesque. L'église est devant nous, sans charme extérieur, accompagnée de jolis bâtiments abbatiaux qui relèvent des pilas-*

tres. Des logis rouges, de petites maisons blanches à la chaux peuplent assez pauvrement l'énorme enceinte; mais, des marronniers opulents, des parterres de géraniums et de bégonias, des feuillages grimpants, violacés et jaunes, dissimulent cette indigence et donnent aux choses un émouvant aspect de richesse abolie. Une drève s'éloigne vers une hauteur — on croirait reconnaître la colline que Thierry Bouts peignit dans ses fonds — d'où l'on embrasse tout le décor de l'abbaye : les maisons, le prieuré, l'énorme église. L'intérieur de celle-ci éclipse toutes les conceptions de notre XVIII^e siècle. C'est, je pense, le chef-d'œuvre de Dewez, un maître injustement oublié, et rien n'égale l'ampleur de la rotonde classique où l'on pénètre tout d'abord et que complète un chœur en forme de temple romain. C'est à Kessel-Loo que j'ai commencé à comprendre combien nous sommes partiaux à l'égard de notre XVIII^e siècle. Et ne croyez pas que la vie et les pensées latentes des choses y soient moindres dans nos édifices gothiques. Le curé enseignait le catéchisme tandis que je visitais l'église. Le murmure des voix enfantines, la voix du prêtre réveillant l'attention des petits rustres, la fuite de ceux-ci vers le bénitier et le heurt des sabots sur les dalles, éveillaient les nefs assoupies, seconaient de vibrations légères ou brutales le noble passé errant dans sa demeure... » (3).

Cette abbaye de Vlierbeek — où vint Juste-Lipse — a été illustrée par un certain nombre de personnalités au premier rang desquelles on place invariablement Pierre Paradaens. Trenteseptième abbé de Vlierbeek, Pierre Paradaens dirigea la communauté monastique de 1699 à 1728. Janséniste combattif, il fut arrêté le 7 juillet 1728 et incarcéré à la prison de Gembloux où il mourut peu après. C'est à son intervention que fut reconstruit, en 1727, le grand corps de logis dont une aile devait être habitée, au siècle dernier, par le professeur Alberdingk-Thym, spécialiste flamand des Lettres médiévales et créateur de la légende de *Beatrijs*. Ajoutons que Kessel-Loo est actuellement le lieu d'habitat de l'auteur flamand Joos Florquin et que l'historien d'art et romancier Lode Weych, lauréat du Prix de littérature de la province de Brabant pour son livre : *Koncentrisch Kantabiele*, y a vu le jour en 1960.

Dans ses *Ruines et Paysages en Belgique*, Eugène Gens consacre, à Vlierbeek, un autre chapitre qu'il intitule : *Une Halte sur la Montagne*. Introduit par une dissertation sur les vertus du monachisme, ces pages se ferment sur une description de la contrée : « Bientôt nous commençâmes à gravir les collines par un ravin sablonneux, semé de pierres creuses et tapissé sur ses pa-

ris de genêts et de ronces. Arrivés au sommet, nous nous assîmes pour reprendre haleine et pour contempler le paysage qui se déroulait à nos pieds... ». Cette contemplation métamorphose le prosateur en poète :

Paysage aux environs de Louvain

Sainte Gertrude et son aiguille à jour;
L'hôtel de ville et ses sveltes tourelles;
Saint Michel, surmonté de ses torches jumelles,
Saint Pierre aussi, veuf de sa haute tour;
Et toute cette ville, aux toits rouges et bleus,
Où le soleil de juin réfléchissait ses feux;

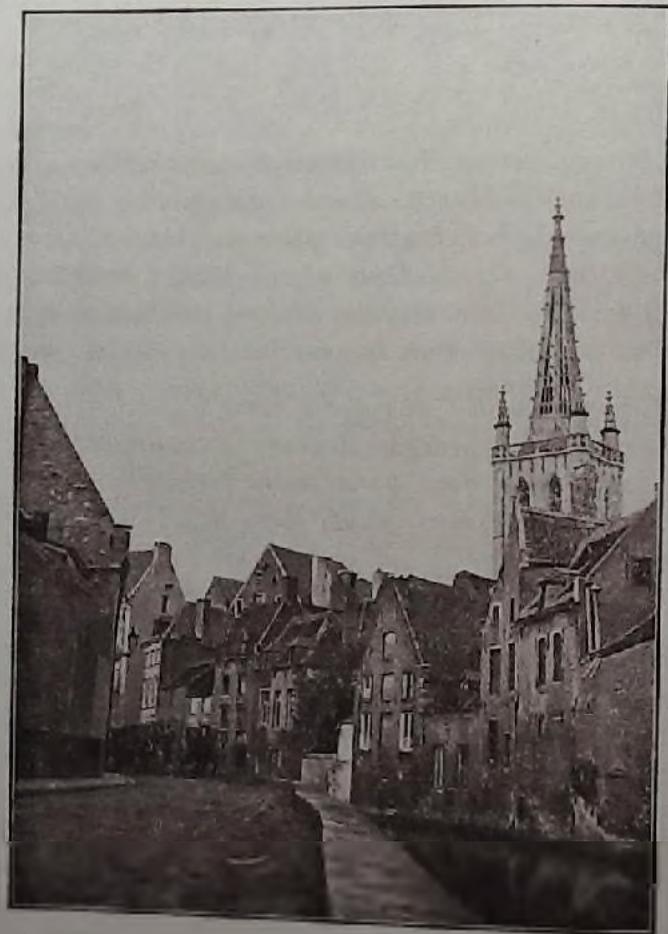
Et puis, autour, les sillons de ses champs;
Parc et Vlierbeek, désertes abbayes,
Le bois, là-bas, toujours plein de doux chants;
Ici, plus près, la Dyle et ses planes prairies,
Et les moelleux coteaux étalant sur leur dos
Des blés d'or, sous le vent boultant comme des flots :

Tableau divin ! paysage à ravir !
Les bois, les prés, le clocher, la chaumière,
Dans l'air ardent paraissent tressaillir,
Et leurs contours, noyés dans des flots de lumière
Ondoyant sur le sol comme un foyer vivant,
Tremblaient, comme une image en un cristal mouvant...

Dans le chapitre III de son ouvrage — dont les vers ci-dessus sont extraits —, Eugène Gens évoque les « montagnes » qui boursoufflent la région. De Louvain, une succession de collines s'étire jusqu'à Diest. « Anciennement, si nous en croyons Arthur Cosyn (4), les flots de la mer baignaient ces dunes. Jusqu'au XVI^e siècle, celles-ci ont été tapissées de vignobles » (5). Différents toponymes attestent d'ailleurs le caractère accidenté — tout relativement, en fait — du sol. Ainsi en est-il de *Pellenburg* — dont dépendait jadis l'un des deux hameaux formant la commune de Linden — village dont relevait, dans le passé, l'autre des deux constituants de Kessel-Loo (6).

Eugène Gens, toujours dans ses *Ruines et Paysages*, parle de Linden. « Ce village, écrit-il, occupe une position charmante. Les croupes boisées qui le dominent, l'abritent contre les vents du nord et lui forment un cadre d'une riche verdure. Un château, avec son parc orné d'arbres étrangers, en occupe le centre, et au midi, s'étendent de fraîches prairies coupées de longs rideaux

de peupliers d'Italie... ». L'écrivain, après avoir évoqué quelques faits du passé local, rappelle l'aventure de « l'un des chefs des paysans révoltés contre les conscriptions républicaines » qui se fit brigand pour ne pas être soldat mais finit, pour échapper à la rigueur de la répression, par servir, avec nombre de ses compagnons, dans les troupes françaises. « Au mois d'août 1831, conti-



LOUVAIN. — Eglise Sainte-Gertrude et vieux coin.

nue Eugène Gens, lorsqu'après les désastres de l'armée de la Meuse, les Hollandais s'avançaient sur Louvain, le vieux brigand de 97, le vieux soldat de l'empereur tira de dessous son paillason une vieille carabine soigneusement préservée de la rouille, pendit à sa ceinture de cuir le couperet de sa profession, et alla à Bau-

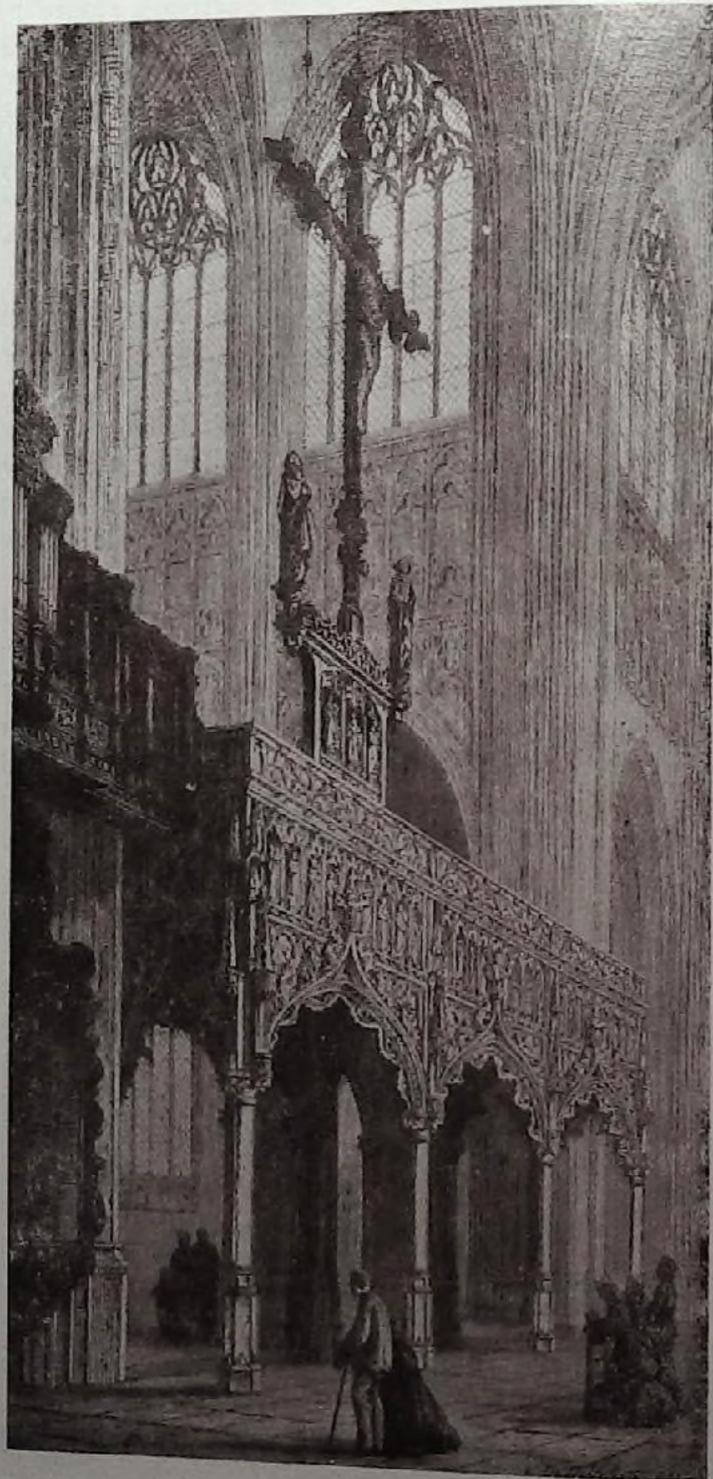
renem se joindre aux volontaires belges. Une balle hollandaise mit fin à son épopée guerrière... ». Et l'écrivain ajoute : « Cette simple histoire est celle de beaucoup de vieux paysans de cette contrée ».

Valonnée, la contrée était autrefois très feuillue. On y trouvait, prolongeant la forêt de Meerdaal — dont il sera question plus loin —, le *Loobosch*, bois domanial défriché depuis longtemps mais dont le souvenir subsiste dans la toponymie. Outre Kessel-Loo, il y a, en effet, Korbeek-Loo.

Ce village de Korbeek-Loo, comme celui de Kessel-Loo d'ailleurs, comme beaucoup d'autres des environs de Louvain, a été et est toujours le port d'attache de quelques professeurs, chargés de cours ou maîtres de conférences de l'*Alma Mater*. Y demeurent ou y ont demeuré, entre autres maîtres, le philologue F. De Ruyt, l'historien Herman Vander Linden et le spécialiste auquel on doit une étude sur *La Sculpture lournaisienne* et de nombreux autres ouvrages relatifs à l'art ou à l'archéologie : Jacques Lavalleye. Par ailleurs, la revue bimestrielle *La Nouvelle Etape* — dont le Directeur-Rédacteur en chef est Jean-Emmanuel Van Kerckhoven — y a son siège. Copieux et variés, ses sommaires réunissent les signatures des meilleurs de nos écrivains et d'auteurs français de renom. Mais Korbeek-Loo, où s'est installé il y a longtemps déjà le dramaturge flamand Edward Amter — natif de Louvain —, a une autre raison de retenir notre attention. Hein Van Aken, contemporain de Jan Van Heelu et successeur de Jakob Van Maerlant dans la ligne moralisante, n'a-t-il pas occupé la cure du village ?

Il est permis de supposer, en l'absence de documents formels, que Hein Van Aken, Bruxellois de naissance, aurait demandé, à ses supérieurs ecclésiastiques, sa désignation pour Korbeek dans le but d'échapper au milieu citadin et de pouvoir se consacrer à ses travaux de traduction, adaptation et composition. Quand prit-il donc possession de sa cure paysanne ? Et pendant combien d'années exerça-t-il son ministère dans le village ? Y réalisa-t-il, pour la châtelaine du lieu, sa paraphrase flamande du *Roman de la Rose* ? Y mit-il, en vers thiois, l'*Ordène de Chevalerie*, œuvre d'un trouvère de la Flandre wallonne, Hugues de Saint-Omer, racontant la légende de Saladin chevalier ? Y acheva-t-il son ample *Roman van Heinric en Margriete van Lemborch*, noyant, dans des épisodes extravagants, l'histoire de Henri de Limbourg, parti en 1227 pour la croisade ?

Il n'y a que fort peu de choses à dire, dans l'ensemble, des villages voisins de Korbeek-Loo. Lubbeek accueille régulièrement



LOUVAIN. — Église Saint-Pierre.

Pierre Elstir qui y a son *Rozenhof*. Roosbeek, en direction de Tirlemont, est le port d'attache de l'écrivain flamand Emiel Francen, particulièrement attiré par le tourisme. Bierbeek se souvient du chanoine prémontré Evermode-Joseph Jansen, né à Turnhout en 1871, qui fut son vicaire et lui consacra une monographie intitulée : *Bierbeek. Schets eener historische beschrijving*. Par la suite, l'érudit norbertin — auquel on doit aussi une étude historique sur *L'Abbaye norbertine du Parc-le-Duc. Huit Siècles d'Existence, 1129-1929*, rédigée en français — devait devenir curé à Beuzet, près de Gembloux, avant de réintégrer la région en qualité de pasteur de Lovenjoul.

Le nom de ce dernier village nous fait irrésistiblement penser à celui qu'Alice Ciselet, qui lui a consacré un substantiel essai (7), a appelé « un grand bibliophile » : le vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul, qui signa la plupart de ses publications « Charles de Lovenjoul ». Ses collections font enclave, à Chantilly, dans le patrimoine de l'Institut de France. « Servi par les prestiges doucement confondus de la science, de l'amour et de la poésie, a fait remarquer Lucien Christophe (8), le nom de Lovenjoul fait revivre, dans ce grand mouvement de prairies et d'ombres où s'infléchissent les paysages du Valois, le charme inaltéré d'une campagne brabançonne dans son style d'autrefois, plus réelle aux yeux de l'esprit que celle qui, près de Louvain, perpétue un nom dont l'onomastique flamande a modifié l'orthographe » (9).

Né à Bruxelles en 1836, le prince des néophilologues (selon l'expression de Jean Pommier) descendait des seigneurs de Lovenjoul dont il devait être, d'ailleurs, l'ultime représentant. L'un de ses admirateurs français, André Maurois, esquissant sa biographie, a dit non sans romantisme : « Le château de Lovenjoul se trouve au cœur d'un pays de sombres forêts et d'eaux dormantes. Il y passa son enfance dans un décor de conte fantastique, collectionnant dès son plus jeune âge les livres et les papillons » (10). Selon Alice Ciselet, dont l'imagination est moins caracolante que celle de l'Académicien français, il y contracta un empoisonnement « causé par la mauvaise qualité de l'eau d'un puits de sa campagne située à Lovenjoul » (11) et dont il devait se ressentir pendant de longues années. « Cette campagne, note le biographe, sert aujourd'hui de maison de repos. Il ne reste aucune trace de l'ancien château ».

On cite, parmi les ancêtres de Charles de Lovenjoul, des guerriers, une béguine du Grand Béguinage de Louvain (dont la pier-

re tombale subsiste dans le chœur de l'église (face au maître-autel), un échevin de Bruxelles, un bourgmestre de Louvain (ville où existe un Musée de Spoelberch formé par les collections d'art léguées à l'Université par l'érudit et passionné halzacien) (12) et un auditeur à la Cour des Comptes de Bruxelles ayant épousé, en 1736, la dernière descendante de la famille noble de la Bawette, à Wavre. On trouve, dans *Le Livre de Raison des Spoelberch, 1563-1873*, publié en 1935 à Tongres par de Ryckman de Betz, et dans l'ouvrage du comte Louis de Lichtervelde sur *La Famille dans la Belgique d'Autrefois*, édité par Casterman, d'intéressantes indications sur certains membres de la famille du vicomte bibliophile, leurs malheurs, leurs propriétés. Les notes de Ferdinand de Spoelberch et de son fils Christophe sont particulièrement révélatrices de l'instabilité régnant, en Brabant, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elles constituent une source précieuse pour l'historien désireux de broser un tableau véridique d'une époque au sujet de laquelle les documents du genre sont extrêmement rares.

Le livre de raison de la famille des vicomtes de Spoelberch (13) nous apprend, entre autres choses, que ceux-ci possédaient des biens importants à Lovenjoul, Korbeek-Loo, Neerysse, Leefdaal, Tervueren, Duisburg, Grez et ailleurs, notamment à Louvain, Bruxelles et Londerzeel. Il est assez piquant, sachant que Charles de Lovenjoul a légué ses précieuses et riches collections de manuscrits, de livres et de périodiques à la France, d'y lire le constat résigné des déprédations commises par les troupes françaises, notamment en 1635 et en 1684, aux propriétés de sa famille (14). Ces mentions sont mêlées à d'autres, relatives à des événements plus normaux, généralement moins attristants, et qui en disent long sur la vie d'autrefois : naissances, maladies, mariages, ordinations ou prises de voile, décès, examens universitaires, visites, réceptions, voyages d'affaires, transactions, relations avec les locataires et distractions parmi lesquelles les séances de tirs au *papegaai* avec les arbalétriers de la gilde de Louvain...

De Lovenjoul, quelques kilomètres seulement nous séparent de Blanden où s'est installé le professeur Emile Lousse, auparavant domicilié à Héverlé. Il s'agit là de l'un des représentants actuels les plus en vue de la brillante école historique de Louvain, à laquelle se rattachent, par exemple, un Edouard de Moreau, un Léon Van der Essen, un Charles Terlinden et d'autres, morts ou vivants, dont Emile Van Cauwenberg, spécialiste

des Temps modernes, qui s'est fixé dans le village d'où nous venons. Blanden, par ailleurs, a été et est peut-être encore la retraite préférée du poète Omer Billiet. Ayant publié son premier recueil : *Rayons de la Nuit*, alors qu'il suivait les cours de l'Université, il sortit à Louvain, quelques années avant la dernière guerre, une autre œuvre : *Les Heures enchantées*, remarquable de métier, de profondeur et d'émotion. Une de ses sources d'inspiration est la nature qui, ici, est fort belle. Auv vallonnements champêtres succède la forêt de Meerdaal dont les frondaisons séparent la région située à l'Est de Louvain de celle dont nous allons parler à présent et qui se déploie largement au Sud de la ville universitaire. Elle est drainée par la Dyle et plusieurs de ses affluents, dont la Lasne, l'Ysse et la Voer.

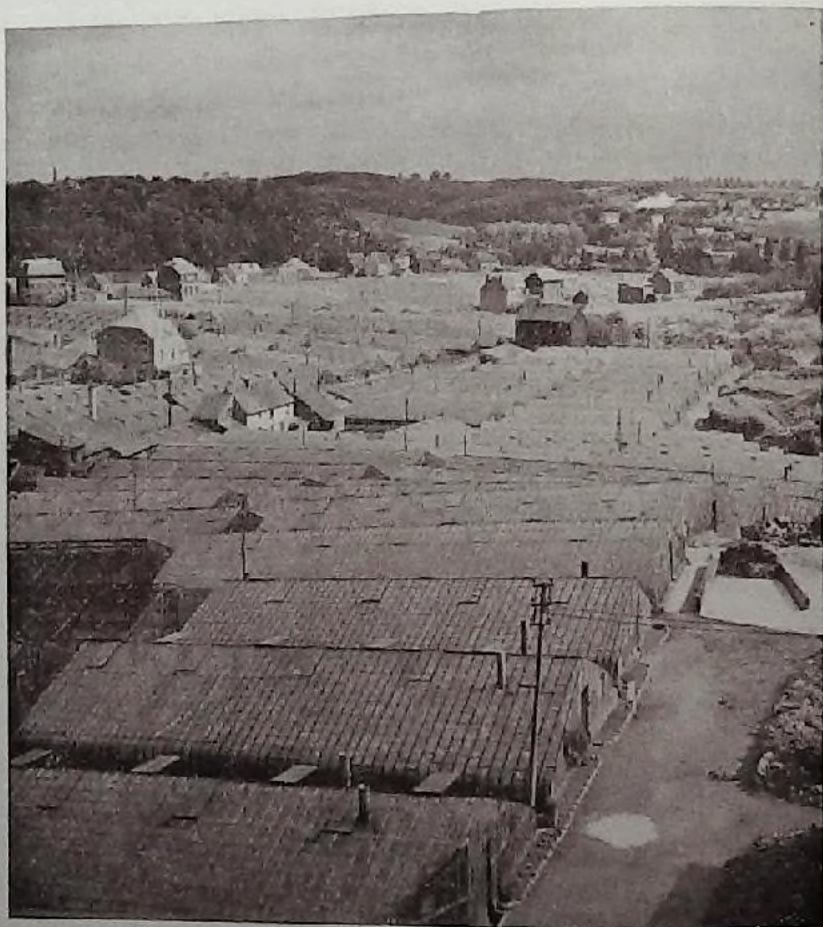
Nous retrouvons la Dyle — suivie précédemment jusqu'à la limite du Roman Pays (15) — près de son confluent avec la Lasne — descendue, naguère, jusqu'à Rosières-Saint-André (16).

La rivière et son affluent se rencontrent à mi-chemin de Weert-Saint-Georges et de Rode-Sainte-Agathe.

Weert, à la lisière de la forêt de Meerdaal — que hante encore l'ombre de Geneviève de Brabant —, s'étend de part et d'autre d'une ancienne route romaine. Le village voisin de Rode est l'une des petites capitales brabançonnaises du « *capitalisme maraîcher* ». L'expression est de Pierre Nothomb qui, dans son ouvrage : *Le Sens du Pays* (17), a dédié, à Pierre Malou — châtelain du lieu —, le chapitre intitulé : *Terre de Conciliation*. Celui-ci est consacré en grande partie à la « *cosvue et bien sage* » localité dont « *les champs s'étagent bien rangés par derrière les maisons carrées, les routes vont raisonnablement vers des butts bien choisis, des couvents ouvrent en éventail, au milieu d'arbres régulièrement plantés, les richesses de leurs bâtiments rustiques, et vers le sommet miroitent, éblouissantes, les serres à raisins forcés....* ».

Au Sud de Rode, Ottenbourg, dernier village avant le Roman Pays, na guère de raisons de nous retenir. Les cisterciennes de Florival, proche hameau d'Archennes, eurent l'intention, semble-t-il (18), d'y transférer leur abbaye, mais ce projet, justifié par le désir des moniales de s'éloigner des terres du « *méchant* » sire de Grez et de celles de ses vassaux de Bossut et de Nodebaas, rencontra l'opposition des chanoines louvanistes de Sainte-Gertrude qui y possédaient des biens importants. Egalement situé en bordure du Brabant wallon, Tombeek, dans la vallée de la Lasne,

mérite plus d'attention. Le célèbre humaniste Jean Lipse — dont nous reparlerons — y releva, en 1565, le petit domaine foncier de Ten Rode comprenant huit bonniers de terres avec ferme dont il ne subsiste plus rien aujourd'hui (19). Après son refus — en 1802 — d'adhérer au Concordat, le Wavrien Corneille Stevens



HOEILAART. — Le village devenu célèbre grâce aux raisins mûris à l'abri de serres chaudes.

— que la rébellion métamorphosa en pamphlétaire redoutable — y trouva refuge. Vers le milieu du siècle dernier, Victor Joly — auquel on doit plusieurs romans pseudo-historiques dont un *Jean de Weert* publié en 1842 — y a probablement résidé. Tombeek, dont Sander Pierron parle dans son *Histoire de la Forêt de Soi-*

gues, est actuellement dominé par les hautes antennes de notre émetteur national de radio ainsi que par l'imposante masse d'un sanatorium où devait séjourner, entre autres écrivains, le regretté Florent Raes dont le dernier livre : *L'Invité de la dernière chance*, édité l'année même de sa disparition prématurée, en 1960, contient de belles proses brabançonnaises. Ajoutons que, à quelque distance de Tombeek mais en direction de La Hulpe, le manoir de Ter-Holst (à présent disparu) appartient au chevalier Jean Van Wesele, médecin-astrologue de Maximilien d'Autriche, professeur puis recteur de l'Université de Louvain, arrière grand-père d'André Van Wesele ou Vésale. Ce Jean Van Wesele, qui possédait également une seigneurie à Vieux-Héverlé, est l'auteur d'une *Exhortatio ad Eugenium papam super calendarii reformatio* et de plusieurs mémoires astronomiques. Dans sa récente *Vie romancée d'André Vésale et Légendes de Belgique*, sortie aux Editions de l'Occident, Jean Dyves écrit au sujet de Ter-Holst : « Ce fier du duché de Brabant était assez important pour que son maître pût y nommer un preter juré (messier ou garde champêtre) qui en avait la surveillance et qui disposait du droit de faire punir ceux qui y causaient des déprédations ».

Tombeek est un hameau d'Overysse, village que traverse un autre affluent de la Dyle : l'Ysse.

L'Ysse descend de la Forêt de Soignes (20) où elle prend sa source non loin de la *Viridis Vallis* où vécut Ruisbroek l'Admirable dont la personne est évoquée, dans l'église paroissiale d'Hoeilaart, par un tableau du XVII^e siècle. De Groenendael, dont il sera question dans un de nos prochains chapitres, l'Ysse s'éloigne vers Hoeilaart, le gros village devenu célèbre grâce aux raisins mûris à l'abri de *Serres chaudes* semblables à celles sous les carreaux desquelles Maurice Maeterlinck trouva l'inspiration :

*O serres au milieu des forêts !
Et vos portes à jamais closes !
Et tout ce qu'il y a sous vos coupoles !
Et sous mon âme en vos analogies !.....*

Le Bollandiste Victor De Buck s'est intéressé, au siècle dernier, à l'histoire du village qui, renouant avec une très ancienne tradition, produit aujourd'hui un vin pouvant rivaliser avec celui en provenance de certaines contrées étrangères (21). Signalons, en passant, qu'un érudit d'Hoeilaart, Albert Michiels, a signé un essai historique sur le vin et que l'ingénieur agronome Joseph Se-

gers, directeur technique d'un des deux celliers locaux et ancien professeur à l'École d'Horticulture de Vilvorde, a fait paraître plusieurs ouvrages de vulgarisation concernant la fabrication de vins et liqueurs de fruits.

De Hoeilaart, l'Ysse (dénommée autrefois *Isque*, du celtique *Isca*) se dirige vers Overysse, bourg très important qui, lui aussi, doit son renom à la viticulture.

Au centre de la grand'place d'Overysse se dresse, depuis le 28 juin 1853, le buste en bronze — œuvre du sculpteur Marchant — du plus glorieux de tous les enfants de la localité : Juste Lipse. Autrefois, deux faces de ce monument étaient ornées de bas-reliefs représentant l'un : une leçon donnée par l'érudit humaniste en présence des archiducs Albert et Isabelle, et l'autre : le savant dans son cabinet de travail. La route de Bruxelles à Namur — la Nationale 4 à laquelle Emile-Edouard Terwagne a consacré un long poème ! — contourne cette grand'place de laquelle on peut apercevoir le haut pignon à gradins de la vaste maison où naquit, le 18 octobre 1547, le célèbre philosophe et historien. Classée par la Commission royale des Monuments et des Sites, cette ancienne demeure porte la devise du grand homme : *Moribus Antiquis*.

Fils de Gilles Lips — représentant du duc de Brabant dans la localité avant de devenir lieutenant amman de Bruxelles — et d'Elisabeth Durieu, Juste Lipse passa ses jeunes années à Overysse où il eut, entre autres « amis », une chienne nommée Genete : « Je l'allais voir tous les jours, malade, devait-il écrire, lui présentais à manger, je m'asseyais auprès d'elle, ou me tenais tout droit et que dissimulerai-je ? Je pleurais aussi parfois comme j'étais tendre d'âge et de cœur, et que je suis étrangement affectionné de cette sorte d'animaux ». Par la suite, Juste Lipse — qui fut étudiant à Ath, Cologne et Louvain, vécut un certain temps à Rome, professa à Iéna, Louvain et Leyde — revint fréquemment à Overysse. Entré en 1565 en possession de la maison familiale, il y habita de 1575 à 1578 en compagnie de sa jeune épouse. « Il y coula des jours heureux, a dit Emile Poumon, tout en enseignant à Louvain » (22). On l'évoque se promenant dans son beau jardin « où il cultivait surtout des bulbes, partageant en cela ce plaisir avec son ami Plantin » (23) ou se rendant à cheval, bien que piètre cavalier, jusqu'à sa propriété de Ten Rode à Tombeek. Il possédait plusieurs chevaux et trois chiens (23).

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de Juste-Lipse — au sujet, par exemple, de Notre-Dame de Montaigu — et nous l'aurons encore soit dans ce chapitre, soit dans les prochains. Au

fait, ce n'est pas le seul personnage intéressant ayant vu le jour ou ayant vécu à Overysse. Il convient de citer, notamment, Arnoldus ab Isca, de l'Ordre de Saint-François, auteur de : *De Se-*



HOEILAART. — Le parc.

ven Ghetyden van onse lieve Vrouwe, publié en 1600, et d'un ouvrage posthume intitulé : *Paradys van Devotie*, paru en 1644.

soit un quart de siècle après son décès survenu en 1619 à Coblen-
ce. Il faut mentionner également Victor de Veen, né et mort à



OVERYSSE. — Le buste en bronze de Justus Lipsius,
œuvre du sculpteur Marchant.

Overysse (1831-1908), auquel on doit des pièces de théâtre, des
récits et des nouvelles dont : *In Zuid-Brabant, twee novellen*, et

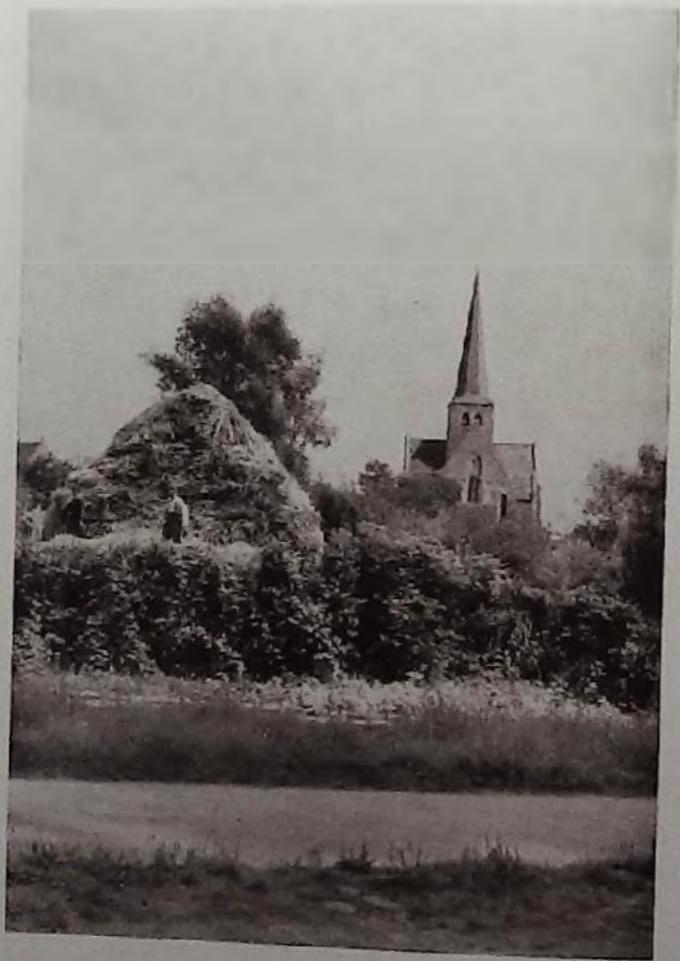
le poète, éditeur et artiste-peintre Adrien Van de Putte. Ce der-
nier, venu au monde à Overysse en 1911 et y demeurant toujours,
a traduit en français différents auteurs flamands et bas-allemands,
fourni de la copie à divers périodiques dont *La Revue générale
belge* et fait paraître trois recueils de poèmes : *Rhapsodie*, *Risso-
lette* et *Les Sarments de ma Vigne*, où il y a de jolis mouvements
en guirlandes.

Overysse, où résida par intermittence — dans l'ancien châ-
teau des comtes de Hornes — le futur roi de Naples, puis d'Es-
pagne : Joseph Bonaparte (24), eut comme curé-doyen, voici un
quart de siècle, l'abbé Aertssens, chercheur passionné qui a dressé
la liste de tous ses prédécesseurs (25) et a réuni la documentation
d'une histoire complète de sa paroisse et de son église. Signalons
encore que la revue *Dietsche Warande en Belfort* a organisé
voici quelques années, à Overysse, un week-end littéraire au quar-
tier Ter Nood (26). Y prirent la parole, entre autres auteurs
flamands, les poètes Anton Van Duinkerke et Hubert Van Herre-
weghen.

D'Overysse (on écrit aussi Overijse), la rivière file vers Hul-
denberg dont le château actuel a été construit sur l'emplacement
de celui que fit édifier, en 1514, le chancelier de Brabant, Jean
de Houthem, célèbre par le fier discours qu'il adressa à l'empereur
Maximilien pour le mettre en garde contre la façon de gou-
verner les Belges. Du château primitif, Cantillon, l'auteur des
Délices du Brabant, disait qu'il était si « agréablement situé,
ajusté de si beaux ornements, en dedans et en dehors, qu'il semble
qu'on ait épuisé dans ce lieu tout ce que l'esprit peut imaginer
de délectable ». Le comte Thierry de Limburg-Stirum, l'actuel
maître de céans, possède l'un des plus beaux ensembles privés de
manuscrits de Belgique. Collectionneur avisé, il se double d'un
chercheur spécialisé dans les questions généalogiques et icono-
graphiques. Un de ses ancêtres, Guillaume-Maximilien de Lim-
burg-Stirum, maréchal général des armées impériales, s'illustra
à la bataille de Hochstedt. Voltaire en parle dans un de ses ou-
vrages.

Loonbeek, où l'Ysse passe ensuite, est une « Bourgade très
pittoresque, avec son églisette du type le plus humble » (27).
Charles-François Jacquemin, dit Cousin Charles ou Charles de Lou-
poigne, l'un des chefs de la résistance aux sans-culottes, qui s'in-
titulait lui-même commandant de l'armée belge, y trouva la
mort en 1799. « Le 30 juillet, après avoir juillé un suspect, écrit
Carlo Bronne (28), Loupoigne distribuait de l'alcool à ses com-

pagnous, dans une cave de Loonbeek, entre Terruieren et Neerysche, lorsqu'ils furent subitement entourés. L'engagement fut meurtrier; 35 partisans périrent. Leur chef, la cuisse fracassée, eut encore l'énergie de tirer, son fusil appuyé sur l'épaule d'un de ses hommes. Un coup de sabre lui détacha la tête du tronc. Sur son



HULDENBERG. — L'église avec l'Ysse
à l'avant-plan.

corps, on trouva dix louis, un crucifix de nacre et une mèche de cheveux de femme ». Dans son roman historique : *Les Vertus bourgeoises* (29), le comte Henry Carton de Wiart a situé erronément la capture de Loupoigne à Overysse et lui a assigné la date du 29 août 1799 : : « Hier, 30 août 1799 (12 thermidor an VII),

noyait-il, nous étant rendu à Bruxelles en compagnie de M. Thierry de Longprez pour certaines affaires urgentes, nous avons eu le pénible spectacle de voir exposée, sur la Grand'Place, la tête de Charles Jacquemin, dit le Cousin Charles de Loupoigne, qui avait été arrêté la veille à Overysse, par les gendarmes de la République française, à qui il avait taillé maintes croupières. Nous avions connu ce hardi compagnon lorsqu'il servait dans les rangs des patriotes au temps de la révolution contre les Autrichiens. Depuis lors, après avoir couru des aventures de toutes sortes, il s'était mis à la tête d'un groupe de réfractaires comme il s'en est formé beaucoup dans le Brabant et la Campine... » (30).

Au-delà de Loonbeek, voici Neerysse, siège d'une baronnie ayant appartenu à la famille d'Overschie dont un des représentants, Charles d'Overschie de Neerische, qui vécut au siècle dernier, s'essaya à la poésie. Alors qu'il était encore élève au Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, il composa des vers latins. Une de ses élégies, intitulée : *Philomène meurt de douleur*, fut publiée dans le recueil de *Souvenirs académiques du Collège Notre-Dame de la Paix à Namur* pour l'année scolaire 1842-1843.

Après avoir formé un nouvel étang (succédant à ceux d'Huldenberg, Overysse, etc), l'Ysse s'en va rejoindre la Dyle près de Korbeek-Dyle. « Et là-bas, a fait observer Gaston Gillain (31), *Corbeek-Dijle, Neerysche, Rhode-Ste-Agathe, nichés dans le feuillage, forment une polychromie de vapeurs roses et bleues. Encadré de gigantesques genêts vernissés, je ne me lasse pas de contempler ce parc naturel, où la Dyle jette de furtifs reflets et qu'une brée légère dissout dans l'irréel* ».

Gaston Gillain — dont le livre contient de belles pages sur Louvain et ses environs dont la vallée de la Dyle, Linden, Keerbergen, etc — nous entretient aussi du site formé par les étangs des Eaux-Douces sur les berges desquels Eugène Gens — et tant d'autres écrivains, avant et après lui — s'est souvent promené. Eugène Gens, toujours dans ses *Ruines et Paysages en Belgique*, écrivait : « Nous ne pouvons nous arracher aux environs de Louvain sans parler d'Héverlé, de sa forêt et des poétiques étangs de Steenberg, qu'on appelle les « Eaux-Douces : Het Zoet Water ». Les courses vagabondes de ma jeunesse aux environs de ma ville natale n'ont pas eu de théâtre plus riant. Ici, sans doute, mes souvenirs personnels trouveront de l'écho dans bien des mémoires. Car, parmi les anciens élèves de Louvain, combien en est-il qui ne connaissent point Héverlé, Steenberg et les Eaux-Douces ? Combien, au contraire, n'y en a-t-il point chez qui ces noms, semblables aux

paroles puissantes prononcées par un magicien, enlèveront tout un monde de spectres charmants ? Excursions fugitives faites en troupe, durant les belles matinées de printemps, quand les sombres



HEVERLE. — Chapelle de N.-D. de Steenberg.

bancs de chêne noir et les salles humides du vieux bâtiment des Halles ne pouvaient soutenir la concurrence avec la mousse verte et les frais ombrages de la forêt; rêveries mélancoliques et solitaires

res dans les allées bordées de bêtres, dont les longues perspectives semblent les interminables avenues d'un temple druidique; ou bien, fantômes plus doux encore, ombres des plus chers bonheurs, spectres des premières amours, dont ces bois ont abrité le mystère ! L'Alma Mater de Juste-Lipse a produit beaucoup de savants, beaucoup d'avocats et de médecins; mais si, parmi ses enfants, il est quelques poètes, soyez sûrs qu'ils ont puisé leur science bien moins aux leçons des professeurs et sur les bancs des classes qu'au bruissement des brises se mêlant au murmure des eaux courantes dans la vallée de Steenberg... ».

Vaalbeek, Vieux-Héverlé et Héverlé ne sont pas très éloignés des Faux-Douces.

Vaalbeek a vu naître, au XIII^e siècle, ce Lodewijc van Vaelbeke dont, a souligné J. Stecher (32), « on vantait les « stampien » ou danses ». L'érudit professeur de l'Université de Liège ajoutait : « Boendale (Brabantsche Yeesten) chante ce ménestrel brabançon : « Die Goede vedelare Lodewijc ». Au moyen âge, la vielle était un instrument semblable au violon, qui se jouait avec un archet. Déjà, dans la poésie provençale, on trouve l'estampida avec ou sans paroles, pièce composée pour une musique déjà faite. C'est l'estampie des troubadours du Nord que Lodewijc van Vaelbeke transforma à la flamande. L'étymologie (stamper, frapper du pied) semble indiquer une chanson de danse, différente des dansas et des haladas des troubadours. Le célèbre ménestrel brabançon se rattache peut-être aux Déchanteurs français et anglo-normands des XII^e et XIII^e siècles ». Philippe De Bruyne, de son côté (33), lui attribuait le mérite d'avoir inventé les pédales de l'orgue. « Louis Van Vaelbeke, nous apprenait-il en outre, naquit au bourg de Vaelbeke, dans le Brabant, vers la fin du règne du duc Jean I^{er}. Il était facteur de vielles ou rubebes, c'est-à-dire de vièles ». Philippe De Bruyne citait enfin, les vers consacrés par le chroniqueur de Clerck (autre nom de Jan Van Boendale) à cet « industriel-artiste ». En voici les trois derniers :

*Hy was d'eerste die vant
Van stampien die manieres
Die men noch haert antieren.*

De Vaalbeek, nous gagnons Vieux-Héverlé par le Bois d'Héverlé, lambeau de l'antique Forêt Charbonnière, et saluons, au passage, Jeanne Hollanders de Ouderaen. Celle-ci a écrit, sur son domaine de Vieux-Héverlé, des pages charmantes dont une Photo-

graphie d'un Parc sous la Neige insérée dans la saison de décembre 1956 de la revue « Brabant ».

Héverlé, que nous atteignons ensuite, est à présent — aux portes mêmes de Louvain — un centre résidentiel particulièrement apprécié par quantité de professeurs de l'université catholique et par un certain nombre d'écrivains. Y ont résidé autrefois ou naguère ou y demeurent actuellement : Léon Van der Essen (décédé), Frans Van Mechelen, Pierre Groult, Jan-Lodewijk Groo-raers, Jean Dahin, Joan Winant, Henri-Pierre Faffin et beaucoup d'autres parmi lesquels Robert d'Udekem de Guertechin, auteur d'une monographie sur *Steenbergen*, publiée en flamand, et de notes historiques, rédigées en français, sur le *Château d'Héverlée et ses Seigneurs*.

Robert d'Udekem de Guertechin demeure au château d'Héverlé dont il est le conservateur. Il est également conservateur des archives d'Arenberg.

Ayant fait l'objet — en 1844 — d'une monographie d'Eugène Gens, le château d'Héverlé — qui, en 1916, est devenu l'apanage de l'Université de Louvain — s'élève sur l'emplacement d'une ancienne forteresse féodale dont les seigneurs furent associés à la fortune des comtes de Louvain. Ils occupèrent pendant de longues années l'une des quatre charges palatines de la Cour de Brabant. Edifié en 1515 à l'initiative de Guillaume de Croy, le manoir actuel « a royale apparence, malgré diverses appropriations qui en ont terni le caractère primitif » (27).

Nombre de châtelains d'Héverlé ont été des érudits, de généreux mécènes, d'avisés protecteurs des Arts et des Lettres.

Guillaume de Croy (pour un parent duquel Philippe Camus écrivit *Een seer schone ende suverlike hystorie van Olivier van Castillen*, roman en prose dont David Aubert avait rédigé peu de temps auparavant une version française), le bâtisseur du château actuel, encouragea les artistes, leur passant de nombreuses commandes, les invitant à venir travailler à Héverlé, soit au château, soit au couvent des Célestins à la fondation duquel il avait pris une part prépondérante. La plupart des historiens de la régence de Marguerite d'Autriche et du règne de Charles-Quint parlent de ce prince auquel G. Dansaert a consacré, en 1942, un copieux ouvrage (34). Souvent appelé le Sire de Chièvres, Guillaume de Croy fut d'un des principaux précepteurs du futur Charles-Quint qui, jeune, fit, au château d'Héverlé, plusieurs séjours agrémentés de parties de chasses dans les bois d'Héverlé et la forêt de Meerdael. Par la suite, Guillaume de Croy devint grand-veneur puis conseiller

de son ancien et impérial élève. « Dès la première heure, a fait observer Jacques Dumont (35), il (Charles-Quint) subit l'influence presque exclusive du sire de Chièvres qu'il avait nommé son grand chambellan. « Cet officier, rapporte de Ridder dans Les règlements de la Cour de Charles Quint, était le principal, le plus important de la Maison royale; il avait son appartement au palais et pouvait être appelé à tous les conseils de Sa Majesté ». En fait c'était lui qui dirigeait les affaires... ». Le même historien, Jacques Dumont a dessiné, du bâtisseur d'Héverlé, une silhouette peu flattée : « Cette face large au nez épais et à la lèvre pendante, au cou démesurément fort ne donne certainement pas l'impression d'un gentilhomme raffiné. Ses nombreux portraits nous le montrent plutôt tel un terrien endurci, plein du bon sens campagnard de chez nous et ce gros visage est animé d'une manière extraordinaire par deux yeux vifs... ».

Plus attirante encore est la personnalité de Charles de Croy et d'Arschot, baron d'Héverlé, chevalier de la Toison d'Or, membre du Conseil privé de l'archiduc Albert. Selon l'auteur de la notice qui lui est consacrée dans la *Biographie nationale*, il est à considérer comme « un des derniers grands seigneurs issus de la féodalité dans nos provinces ».

Né en 1560 à Beaumont (c'est lui le héros titulaire de *Le Prince à la Salamandre*, jeu scénique de Roger Foulon créé à Beaumont en 1960), fils de Philippe de Croy et de Jeanne de Hallewyn, Charles de Croy fait ses études à Louvain. Marié à vingt ans — « dans sa jeunesse bouillonnante » comme il le dira lui-même — à Marie de Brimen, veuve de Lancelot de Berlaimont, qui a dix ans de plus que lui, il adhère aux idées de Calvin et gagne les provinces du Nord. Quelques années plus tard, il se sépare de Marie de Brimen, revient au catholicisme et fait sa soumission au roi d'Espagne. En 1601, l'archiduc Albert sollicite ses conseils pour le siège d'Ostende... mais n'en tient pas compte et ce n'est que le 22 septembre 1604 que la ville se rendra. Huit mois après le décès de Marie de Brimen, survenu en avril 1605, Charles de Croy se remarie, à Mons, avec sa cousine germaine Dorothee de Croy, qui a vingt ans de moins que lui. Les époux vivent une partie de l'année à Beaumont et le reste du temps à Héverlé. Tous deux sont férus d'art et de littérature. Le 13 janvier 1612, Charles de Croy rend le dernier soupir à Beaumont où son cœur devait rester tandis que son corps devait être inhumé à Héverlé.

Ancien élève de Valère André, appelé *Lucullus Belgicus* par Juste-Lipse, considéré par ses contemporains comme le prince le

plus lettré de tous les Pays Bas, Charles de Croy dont la vie a été racontée par la comtesse de Villermont dans un ouvrage très documenté — aimait beaucoup Héverlé et c'est à lui que l'on doit le tracé de cette « drève » ou avenue « qui porte le nom d'un grand primat belge et qui relie Louvain au site toujours plein d'enchantements d'Héverlé » (36). Il rassembla, dans son château proche de la Dyle, une des collections de pierres gravées, de médailles, d'antiquités, de tableaux, d'estampes, de livres et de manuscrits les plus riches de son époque. Sa magnifique « librairie », largement ouverte à la curiosité des chercheurs et des lettrés, fut malheureusement dispersée en 1614, après son décès. A l'occasion de cette vente, un catalogue imprimé de 127 pages in-quarto sortit de l'officine des typographes Rutger Velpii et Hubert Antony.

Eminent bibliophile, Charles de Croy demanda à Adrien de Montigny, vers 1590, de lui confectionner un ou plusieurs albums ou répertoires iconographiques de localités ou édifices de l'Artois, du Hainaut et du Namurois (37). En 1601, il collationna le *Recueil des Lettres missives escriptes à Monseigneur le Prince de Chimay, ensemble des responses données sur icelles concernant les affaires de son gouvernement du pays et comté de Flandres* datant de 1583-1584. En 1603, il prit, à son service, le graveur Jacques de Bye qui, en 1606, composa une *Descente de tous ceux de la Maison de Croy*. En 1604, il fit dresser le cadastre et la statistique de ses terres sous le titre de *Besogné du grand Duc de Croy, du 11 décembre 1604*. En 1606, il confia, à son secrétaire François Liesnard, le soin de rédiger une description de la terre, du château, de la ville et du comté de Beaumont. En 1610, faisant son testament, il inventoria à nouveau, avec minutie, les richesses de ses domaines : Héverlé, Beaumont et, aussi, Chimay, Aerschot, St-Josse-ten-Noode — dont il écrivit de sa main le répertoire. On dit qu'il dressa lui-même le catalogue de sa bibliothèque. Il ne cessa de tenir une sorte de journal intime, très alertement écrit, plein d'observations pertinentes et d'esprit, précieux pour l'étude de son temps, qui devait être publié en 1845 par le baron de Reiffenberg sous le titre : *Mémoires du Duc de Croy*, à l'enseigne de la Société des Bibliophiles de Belgique. On lui attribue également, en outre, des poésies, des pensées, des chansons et des dessins.

Dorothee de Croy, duchesse d'Havré, seconde épouse de Charles de Croy, fut — elle aussi — une grande amie des artistes et des écrivains. Elle accueillit à Héverlé, en 1611, une troupe de comédiens anglais. Elle honora de son amitié le célèbre humaniste Juste-Lipse qu'elle avait choisi en 1605 — de même que Jehan de Richardot et Philippe de Nassau — comme curateur et mambourg

des enfants pouvant naître de son union avec Charles de Croy. C'est à sa demande qu'il rédigea son ouvrage : *Lovanium id est oppidi et academiae ejus descriptio*, publié à Anvers en 1604. Il aimait beaucoup la société de Dorothee de Croy ainsi qu'Héverlé, ses bois, son château et son parc « où il affectionnait, écrit Emile Poumon (38), de se promener en compagnie de quelques amis ». Il devait dire un jour, au sujet d'Héverlé : « Lorsque tu es triste, ô notre chère Belgique, lève le visage, oui, lève-le, et parcours d'un œil charmé cette œuvre d'un grand prince, consacrée aux Muses et à la beauté. Oui, toi et tout homme cultivé, réjouis-toi, fière d'avoir été enrichie de ce palais, et de ce parc, de ces fontaines et de ces bosquets, de ces charmillles, de ces allées et de ces promenades... ». Vers Vieux-Héverlé, la Fontaine des Philosophes continue à témoigner de sa prédilection pour les lieux. On assure, en effet, que le grand humaniste y allait souvent disserter avec ses élèves nouveaux péripatéticiens (27).

Un autre familier de Dorothee de Croy à Héverlé fut Erycius Puteanus dont elle fit son confident et son conseiller littéraire. Successeur de Juste-Lipse à l'université, Puteanus encouragea Dorothee et, habile dans l'art de versifier, composa d'innombrables poésies. La Bibliothèque royale de La Haye possède un manuscrit de 234 pages connu sous le titre : *Oeuvres en vers de Dorothee de Croy, duchesse de Croy et d'Aerschot, divisées en deux parties, l'une contenant des quatrains, l'autre des poésies sacrées*. D'autre part, les Archives nationales de France, à Valenciennes, détiennent deux autres manuscrits : *Vers français de Dorothee de Croy* — datant de 1636, également en deux parties — et *Cincinnati et Camma* — daté de 1637 —. Prouesse digne de mention : 97 quatrains de Dorothee de Croy se terminent tous par le même vers. A titre exemplatif, voici deux de ces quatrains :

- I — Aimez-vous les vers
En voici beaucoup de divers
Si quelqu'un par cœur les apprend
Cela m'est fort indifférent.
- II — Je suis capricieuse et changeante
Je ris, je boude ou bien je chante
Je n'ayme jamais qu'un moment
Cela m'est fort indifférent.

Dorothee de Croy eut la jouissance des biens de son époux, mort en 1612, jusqu'à son décès survenu en 1662. Elle fut inhumée à Héverlé. L'immense fortune et les vastes domaines de Charles de Croy furent recueillis par Anne de Croy, mariée depuis 1587

au prince Charles d'Arenberg. Héverlé passa de la sorte dans la puissante famille d'Arenberg dont plusieurs membres furent également de généreux mécènes (36), voire des écrivains. Contemporain de Dorothee de Croy, Antoine d'Arenberg ancien élève de l'université de Louvain, entré en 1617 dans l'ordre de Saint-François et connu sous le nom de Père Charles, devait se distinguer à la fois comme orateur sacré, polémiste, écrivain attaché à la diffusion de la pensée franciscaine et architecte. Il donna les plans et dirigea la construction du couvent des capucins à Tervueren (Bois des Capucins) et dessina le parc du château d'Enghien, en bordure de l'actuelle province de Brabant.

Parmi les châtelains d'Héverlé de la famille d'Arenberg, il faut citer Léopold-Philippe d'Arenberg qui devait être, en 1723, l'un des promoteurs de la Compagnie d'Ostende. Il reçut, à Héverlé, le poète Jean-Baptiste Rousseau auquel il offrit le couvert à Bruxelles et un toit au hameau de la Genette, sous Rebecq-Rognon. Il accueillit également, à Héverlé, en 1739, son correspondant Voltaire et l'amie de celui-ci, la belle Emilie du Châtelet. Par ailleurs, avec le comte Jean-Charles de Mérode et le duc Charles-Conrad d'Ursel, il prit à bail le Grand Théâtre de Bruxelles, ou Théâtre de la Monnaie, et sollicita l'octroi exclusif pour les spectacles. L'impératrice Marie-Thérèse, sur avis du duc Charles de Lorraine, réserva une suite favorable à cette requête en date du 21 juin 1749. Les trois nobles protecteurs s'attachèrent, en 1752, un directeur d'exploitation nommé J.-F. Durancy. « Le duc d'Arenberg, a fait remarquer Edouard Laloire — qui fut archiviste du duc Engelbert-Marie d'Arenberg avant de devenir conservateur aux Archives générales du Royaume —, donnait encore des représentations de comédie en son hôtel à Bruxelles, au château d'Enghien, au théâtre (installé là depuis le XVII^e siècle) du château d'Héverlé, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces spectacles étaient très recherchés, menés de façon très artistique et plaisaient grandement à S.A.R. le duc Charles de Lorraine et à la haute société de l'époque. En même temps le duc d'Arenberg distribuait de fortes gratifications aux comédiens dont il était particulièrement satisfait et aux musiciens... » (39).

Charles-Marie d'Arenberg, fils du précédent, continua la tradition paternelle. « Le duc et la duchesse, née Louise La Marck, fait remarquer Emile Poumon (36), furent de fervents amateurs de théâtre, spectacles qu'ils offraient à leurs invités, soit au château d'Enghien, soit à celui d'Héverlé, ou bien encore dans leur hôtel bruxellois. La troupe et l'orchestre de la Monnaie séjournerent à de nombreuses reprises à Héverlé, notamment pendant l'hiver

1772-1773 ». Dans son *Histoire du Théâtre français à Bruxelles* (40), Henri Liebrecht nous a fourni de nombreuses précisions sur ces luxueux divertissements. Ajoutons que Charles-Marie d'Arenberg eut comme bibliothécaire, au château d'Héverlé, l'historiographe Jean-Noël Paquet, dont nous évoquerons la mémoire dans le chapitre que nous consacrerons à Louvain. On l'imagine dans la vaste bibliothèque à l'impressionnant plafond en stuc.

Il y aurait beaucoup à dire, d'autre part, du duc Louis-Engelbert d'Arenberg dont le frère puîné, Auguste-Marie, comte de La Marck, Français d'élection, fut l'ami de Mirabeau qui, paraît-il, mourut dans ses bras.

Louis-Engelbert, lisons-nous sous la plume de Raymond Van der Burght (41), « était un homme d'études, grand latiniste, philosophe et bibliophile. Son cabinet de livres et d'estampes fut très vite un des plus riches de Bruxelles. Mais à vingt-cinq ans un accident de chasse le priva de la vue : heureux malheur, si l'on peut dire, qui affina sa sensibilité et son intelligence ! Il trouva des consolations dans le dévouement de la jeune duchesse, sa femme, et de la duchesse-donairière, sa mère; il en trouva d'autres dans ses goûts d'archéologue. Son cabinet s'agrandit d'une collection de statues antiques, médailles et moulages. Il acquit bientôt la célébrité des autres grands aveugles du XVIII^e siècle, comme Euler en Suisse, Mme du Deffand en France. De nos jours les écoles d'aveugles eussent fait d'un aussi brillant sujet un historien comme Prescott, un philologue comme Villey ou un sculpteur comme Vidal. Mais à cette époque la typhologie était à ses débuts: Valentin Haüy tâtonnait dans la reproduction en relief des caractères romains car Louis Braille n'avait pas encore trouvé son génial alphabet en six points. Toutefois, le guide-main permettait déjà à l'aveugle d'écrire en noir, non sans peine et maladresse... ».

Louis-Engelbert d'Arenberg encouragea plusieurs peintres dont Antoine Clevenbergh et Joseph François. Edward Van Even a raconté, aux pages d'une étude très documentée (42), comment le duc (qui ne devait perdre la vue qu'en septembre 1775) fut amené à s'intéresser à l'œuvre du premier de ces deux artistes : « Un jour du mois de mai 1775, Antoine Clevenbergh s'était rendu de grand matin à la forêt du Vieux-Héverlé pour peindre d'après nature. S'étant assis à l'ombre d'un vieux chêne, il esquissait une vue de la belle vallée de Steenberg. Lorsqu'il était sur le point de terminer son étude, il vit arriver devant lui un cavalier suisse d'un palefrenier. C'était le duc Engelbert d'Arenberg qui faisait sa promenade quotidienne autour des étangs appelés les Eaux Douces. Grand amateur de peinture, le prince s'arrêta et examina

attentivement le travail du jeune coloviste. Il y constata des qualités si sérieuses qu'il invita Clevenbergh à son château d'Héverlé pour lui donner quelques conseils... »

Raymond Vander Burght, de son côté, a évoqué les circonstances (41) de la première rencontre de Joseph François et du duc d'Arenberg, alors aveugle. Cette première rencontre eut lieu à Rome où Louis-Engelbert s'était rendu afin d'échapper aux désordres consécutifs entre la mésentente des chefs de la Révolution brabançonne. Il était accompagné de sa fille Pauline, alors âgée de 16 ans. Joseph François devait enseigner le dessin et la peinture à cette dernière qui, le 11 août 1793, lui écrivit : « Ce serait pour moi une grande fête de vous voir ici et de profiter encore des conseils que vous voudriez me donner à Héverlée ». Pauline, qui nous a laissé deux cahiers de dessins et peintures réunis en un volume qui se trouvait jadis et se trouve peut-être encore à la Bibliothèque royale de Bruxelles, devait mourir dans des circonstances tragiques, en 1810, brûlée vive en tentant de sauver ses deux plus jeunes enfants pris dans un incendie.

Ami du Prince Charles-Joseph de Ligne, Louis-Engelbert d'Arenberg, qui protégea aussi le peintre suisse Sablet et fit venir Talma à Héverlé, encouragea généreusement, par ailleurs, les recherches du professeur Minckeleers, de l'université de Louvain, qui aboutirent à la découverte du gaz de houille. Minckeleers, qui a sa statue à Héverlé, utilisa ce gaz pour le gonflement des aérostats et l'éclairage. Le premier ballon gonflé au gaz de houille s'éleva du parc d'Héverlé le 21 novembre 1783. L'événement a été rappelé par le baron Pierre Verhaegen dans une brochure publiée en 1899.

Prosper-Louis d'Arenberg, colonel de l'Empire, succéda à son père Louis-Engelbert en 1820. Il passa une grande partie de sa vie à Héverlé et fut, lui aussi, un protecteur avisé des artistes et des écrivains. D'autres membres de la famille d'Arenberg seraient également à citer ici. Tel est le cas, en particulier, pour Ernest-Engelbert d'Arenberg (dont l'éloge funèbre — beau morceau d'éloquence — devait être prononcé par Monseigneur Charles Cartuyvels), auquel on doit un ouvrage sur *L'Art de la Fortification appliquée à la Défense des Places de Guerre, d'un diamètre de 600 toises et au-dessus*, (édité à Vienne en français en 1824) et pour Jean-Engelbert d'Arenberg (auteur d'une étude sur *Les Princes du Saint-Empire à l'Époque napoléonienne*, publié en anglais et traduit en français en 1951 par la princesse Evrard d'Arenberg, née comtesse Anne-Louise de Mérode).

Comme nous l'avons signalé précédemment, le château d'Héverlé a été mis en 1916 à la disposition de l'université de Louvain, envers laquelle les d'Arenberg n'ont cessé, depuis le XVII^e siècle, de manifester un intérêt agissant. L'esprit, ainsi, continue à habiter le magnifique castel.

Celui-ci, toutefois, n'est pas le seul haut-lieu d'Héverlé qui a gardé, de son passé, une magnifique abbaye norbertine, celle de Parc-le-Duc. « L'ensemble, a fait observer Camille Lemonnier, donne l'idée d'une splendeur à son apogée ». Hippolyte Fierens-Gevaert, déjà rencontré à Vlierbeek, s'est exclamé : « Quel ensemble paisible et grandiose que cette abbaye du Parc, boudée de souvenirs, décorée de stucs fastueux et qui avance dans la plaine ses fermes de briques rouges que rehaussent si gracieusement la robe blanche et la toque quadrangulaire des Prémontrés ». René Rollan, quant à lui, s'est efforcé de faire tenir son impression dans le carcan rigoureux d'un quatrain (43) :

ABBAYE DE PARC

*Prémontrés fastueux, l'or de vos abbayes
Régnait sur la campagne aux peupliers mouvants.
C'étaient les temps troublés où vos vêtements blancs
Imposaient aux fermiers la consigne obéie.*

L'abbaye de Parc-le-Duc a une vieille et longue histoire dont chaque épisode de quelque importance est illustré ou commenté par un document, un manuscrit, un livre se trouvant dans la riche bibliothèque monastique ou dans la « réserve » où sont entreposées les pièces les plus précieuses. Y figurent, entre autres archives, la charte originale de la fondation de l'abbaye en 1129 et l'acte de confirmation de l'établissement par l'Empereur Frédéric Barberousse en 1154. Parc-le-Duc a fait l'objet de nombreuses monographies, historiques ou descriptives, globales ou fragmentaires, parmi lesquelles nous relevons celles de F.-J. Raymaekers, J.-E. Jansen (qui a consacré trois solides études à l'abbaye) et E. Frisque. Par ailleurs, on trouvera d'intéressantes indications dans Edward Van Even, Charles Piot, Edmond Joly et, parmi d'autres, Emile Poumon auquel on doit notamment un important travail sur *Les Abbayes de Belgique*.

Parc-le-Duc, écrit Emile Poumon dans l'ouvrage que nous venons de citer (44), « occupa bientôt une place de choix parmi les monastères des Pays-Bas. Les XIII^e et XVII^e siècles furent les plus brillants ». Au XIII^e siècle, l'abbaye sortit — en 1263 — une Bible magnifique et d'autres manuscrits calligraphiés et enluminés

par d'adroits copistes. Au XVII^e siècle, elle eut à sa tête, entre autres prélats, l'humaniste Jean Druys — ou Drusius — qui fut vicaire des universités de Louvain et de Douai, son successeur Jean Maes — dit Masius — qui créa la bibliothèque, et le génial constructeur Libert de Paepe, grand protecteur des Lettres et des Arts qui fit établir une collection de cartes renseignant tous les biens abbaciaux. Divers autres Prémontrés de Parc se signalèrent,



Abbaye de Parc. — Escalier monumental.

au XVII^e siècle, à l'attention de leurs contemporains. Tel est le cas, en particulier, pour Eustache de Pomreux de Sart, né en 1604, à Sart-la-Bruyère, en Hainaut, et décédé à Parc en 1665 après avoir été chapelain au château de Tervueren et curé de Wackerzeel. On lui doit, outre des poésies latines, une histoire de saint Hubert publiée à Louvain en 1640. Citons aussi le Louvaniste Bartholomeus Segers, né en 1615, auquel on doit un petit ouvrage sur Notre-Dame-au-Bois.

Les Prémontrés de Parc participèrent activement à certains grands événements de l'histoire nationale. Ils jouèrent un rôle de premier plan, en particulier, dans la révolution brabançonne. En 1781, l'abbé Quirin Nols, alors prélat de l'abbaye, publia un copieux recueil de *Notes historiques sur l'Abbaye de Parc, ou Cinquante Ans de Tourmente*, se rapportant à cette période et aux années troublées qui suivirent (1786-1836). Par ailleurs, l'abbaye manifesta de bonne heure sa vitalité en multipliant les fondations : Schoonderbueken, Runkelen, Ninove, Gempe (près de



STEENOKKERZEEL. — L'entrée du château de Ham.

Winge-Saint-Georges), etc. Elle créa de très nombreuses paroisses, tant dans le pays flamand que dans la région wallonne, et certaines d'entre elles continuent à être desservies, aujourd'hui, par les chanoines blancs de Saint-Norbert.

Ajoutons que le cimetière qui s'étend à l'ombre de la tour de l'église abbatiale renferme la tombe de l'abbé Jan-Baptist David, professeur à l'Université de Louvain, né à Lierre en 1801. On doit

à David des traités historiques et de nombreux ouvrages d'érudition dont *Eenige regelen over de vlaemsche taal* publié à Malines en 1823, ainsi que des éditions de Bilderdijk, Ruissnoek, Van Maerlant et d'autres anciens auteurs flamands. Après son décès, survenu en 1866, les Flamingants catholiques se sont groupés dans son souvenir et ont fondé, en 1877, un *Davidfonds* — opposant philosophique du *Willemsfonds* — qui n'a cessé de se développer à la faveur des années et qui, actuellement, manifeste une prodigieuse activité débordant largement le cadre strictement culturel.



HULDENBERG. — Le Château et son Parc.

Il y eut autrefois, à Héverlé, une autre communauté religieuse: celle des Célestins, encouragée — lors de son installation — par Guillaume de Croy, dont les bâtiments conventuels subsistent encore partiellement. Fondé en 1525, ce monastère s'enrichit, au cours de son existence, de nombreuses œuvres d'art. Il nous a laissé quelques manuscrits intéressants dont deux antiphonaires et un épitaphier.

A Louvain, déjà grossie des eaux de la Lasne, de l'Ysse et d'autres petits affluents, la Dyle reçoit le tribut de la Voer. Cette modeste rivière, qui prend sa source dans le Bois des Capucins, en amont de Tervuren, est — pourrait-on dire — l'un des grands axes du Brabant légendaire. Au sujet d'un des villages qu'arrose le cours d'eau, Arthur Cosyn écrivait : *On raconte que la vierge Vérone, fille d'un roi de Germanie, et sœur de saint Véron, dont les restes reposent à Lembecq, aurait été transportée ici, lors de son décès à Mayence, sur un chariot traîné par deux boeufs blancs, qui s'arrêtèrent spontanément devant un oratoire dédié à la Sainte-Croix. Ses dépouilles auraient été inhumées dans cette chapelle, d'où elles auraient été enlevées furtivement. La vallée de la Voer, couverte de bois, est d'ailleurs un pays de légendes. C'est là que le bon saint Hubert suspendit un jour son olifant à un arbre mystérieux, pour protéger les voyageurs attardés. D'après une vieille saga, la poétique Hilda, déesse symbolique de la solitude, aimait à déambuler, voilée, au soir tombant, le long de l'Yssche et de la Voer; Huldemberg lui devrait son nom. C'est dans cette région que Swane, fille d'un empereur de Bizance, devenue reine d'entre Escant et Rhin, aurait donné naissance à... Jules César, assistée par Leefde et Beerte, qui laissèrent leurs noms à Leesdael et Berthem... Ces vieux contes populaires ne donnent-ils pas un charme de plus à ce beau pays d'herbages et de cultures ? » (27).*

L'une des légendes les plus persistantes de la vallée est celle qui veut que saint Hubert, le chasseur visionnaire, aurait rencontré le cerf-à-la-croix à Tervuren. On assure qu'il suspendit son olifant à un arbre et qu'il continue à veiller sur les voyageurs de la forêt. En 1426, chassant le daim, le duc Jean IV de Brabant échappa, grâce à la protection du patron des veneurs, à un guet-apens. En 1614, le Jésuite Roberti, dans sa *Dissertatio de Superstitione* publiée à Trèves, affirmait que : « Si à Tervueren ou dans les environs il est un chien enragé, il est parfaitement inoffensif et ne cherche à mordre personne, mais il prend sa course vers le parc seigneurial, blottit sa tête dans quelque angle de la chapelle (45), et y meurt tranquillement sans avoir nuï ». Plus près de nous, L. Lejeune écrivait (46) : « Malheur à qui y tramerait un complot malfaisant; une formidable sonnerie de trompe ébranlerait les bois et jetterait aux échos le nom du coupable ». Par ailleurs, dans un de ses contes — intitulé : *Sous la garde de Saint-Hubert* (47) —, Victor Watteyne faisait en quelque sorte crédit à la légende : « Et l'on raconte, concluait-il, qu'entre Tervueren et Auderghem, depuis lors, chacun a pu se promener sans encombre, fut-ce au milieu de la nuit, et avec une anée de lingots d'or. Grâce

à la protection de Monseigneur Saint-Hubert. On y trouve aussi en sécurité que sur la place du village, en plein air. Jamais crime n'y a été commis ».

Toujours selon la tradition populaire, saint Hubert aurait eu, à Tervueren, une villa — édiflée, sans doute, à l'initiative de son épouse, la princesse Floriberte ! — où il serait venu finir ses jours en 727 après avoir remonté la Voer depuis Héverlé où il avait été



OVERIJSE. — La maison communale, qu'on vient de restaurer.

consacrer une humble église placée sous le patronage de saint Lambert. C'est sur l'emplacement de cette villa qu'aurait été construite, en 1617, par l'Archiduc Albert, la chapelle où, au mois de novembre de chaque année, se déroule un pèlerinage très suivi, évoqué par Thomas Braun dans un de ses poèmes :

*Dans la chapelle, au bord du bois,
A Tervuren, la meute aboie* (48).

A mi-chemin entre Louvain et Bruxelles — les deux villes les plus importantes du Brabant ! —, Tervuren (où l'abbaye de Parc-le-Duc possédait de grands biens) semble avoir été, de temps immémoriaux — résidence princière. Après saint Hubert, prince d'Aquitaine, on y vit s'installer vers l'an 1000, pendant la saison de la chasse au cerf, le comte de Louvain, Lambert le Barbu, dont l'un des descendants, Henri Ier, duc de Brabant, entreprit la construction d'un château-fort protégé par des fossés remplis d'eau. Henri III, dit le Miséricordieux, duc de Brabant, habita ce manoir édifié au cours du premier quart du XIII^e siècle. Poète de langue française, auteur d'aimables pastourelles, peut-être y accueillit-il le ménestrel Adenet le Roi, l'helléniste Guillaume de Moerbeke et saint Thomas d'Aquin ! Jean I^{er} le Victorieux, qui lui succéda, fit de Tervuren un de ses lieux de prédilection. N'est-ce pas là, s'est demandé Jan Mellaerts (49), qu'il écrivit ses fameux chants d'amour ? Au sujet de ce prince, Philippe De Bruyne (50) notait jadis : « Jean Ier marcha dignement sur les traces de son père et exerça comme lui le bel art de la poésie avec un succès que bien peu de princes ont atteint depuis lors. Il n'eut qu'un émule, le comte de Flandre, Guillaume, Gui de Dampierre, à qui la princesse Marie de Brabant (51) dédia ses fables, et il sont regardés tous les deux comme les souverains qui se distinguèrent le plus par leurs talents littéraires au XIII^e siècle. Le héros de Woeringen est le plus ancien poète flamand que nous rencontrons parmi les têtes couronnées et nous remarquons que c'est surtout la langue de son peuple, la langue flamande, qu'il se plut à cultiver et à couvrir de sa protection ».

Jean I^{er} reçut sans doute, à Tervuren, Jan van Heelu et d'autres de ses nombreux protégés, poètes, chroniqueurs ou philosophes. Ayant lui aussi le goût des Lettres et du faste, son petit-fils, Jean III le Triomphant y accueillit, entre autres écrivains, l'auteur des *Brabantsche Yeesten* : Jan Van Boendale.

Né à Tervuren entre 1280 et 1285 d'une famille très aisée, Jan Van Boendale, appelé aussi Jan de Clerc ou Jean le Clercq, aurait été élevé pour le service de l'Eglise. On suppose qu'il fit ses études à Paris, en partie tout au moins. Revenu en Brabant, il fut pris en amitié par Rogier de Leefdale — dont nous reparlerons — et fut nommé, en 1310, premier clerc du Banc des Echevins d'Anvers. On le vit fréquemment à Tervuren, près de Jean III, ainsi

qu'à Bruxelles, Gand et Bruges. Il mourut entre 1350 et 1365 après avoir écrit nombre d'ouvrages dont ses *Brabantsche Yeesten* — lyrique monument à la gloire du « cœur de la Lotharingie », partiellement dédié au duc de Brabant —, son *Van den derden Edwarde* — en hommage à Edouard III d'Angleterre, un autre de ses protecteurs —, son manifeste *Jan's Testeye*, son *Lecken Spiegel* — ou *Miroir des Laïcs*, dédié à Rogier de Leefdale —, son *Boec van der W'rake* et sans doute, parmi plusieurs autres titres, cette *Schone Hystorie van den wijzen filosofoph Sydrac* apparemment adaptée d'un modèle français : *La Fontaine de toutes les Sciences du Philosophe Sydrach*, lui-même dérivé d'un archétype grec, latin ou arabe.



Beau paysage vallonné aux environs de Duisburg.

Parmi les successeurs de Jean III qui se plurent particulièrement au château de Tervuren, il convient de citer Jean IV, le fondateur — en 1425 — de l'université de Louvain, époux en premières noces de la fameuse Jacqueline de Bavière dont Désiré Denuit, notamment, s'est fait le biographe. Lui aussi s'intéressa aux écrivains et aux artistes. De même que son frère et successeur Philippe de Saint-Pol et Ligny, décédé en 1430 sans descendance, il devait être inhumé dans l'église du village. Aujourd'hui, le mausolée de la famille ducale a disparu et, seule, une dalle avec inscription

latine attribuée à Juste-Lipse rappelle la mémoire des anciens souverains du Brabant.

Les ducs de Bourgogne délaissèrent quelque peu le château de Tervuren où, par la suite, résida de temps à autre Charles-Quint. Le village abrita, à la même époque, Antoine Perrenot de Granvelle, conseiller intime de l'Empereur gantois et, par la suite, premier archevêque de Malines. Sa demeure occupait, paraît-il, l'emplacement de l'actuelle maison communale. On vit également à Tervuren, un peu plus tard, l'humaniste Viglius et Guillaume le Taciturne. D'autres personnages illustres hantent encore les lieux : les Archiducs Albert et Isabelle, l'historien Sanderus, le Prémontré Eustache de Pomreux du Sart, Charles de Lorraine, le prince Charles-Joseph de Ligne, le Prince d'Orange, l'ancienne impératrice du Mexique : la princesse Charlotte, et — parmi tant d'autres — Léopold II. Il y aurait beaucoup à dire de l'œuvre de ce dernier. Créé par lui, le Musée colonial ne cesse de tenir dans la vie scientifique et littéraire du pays, depuis un bon demi-siècle (il a été construit en 1904-1909), une place éminente. Dans la collection des *Annales* du Musée ont été édités plus de deux cents travaux se rapportant à la nature et à l'homme du Congo. Fondée en 1955 par l'Association des Amis du Musée royal du Congo belge, la revue *Congo-Tervuren* a porté, à son sommaire, des études du plus vif intérêt signées, notamment, par Frans-M. Olbrechts — conservateur du Musée —, José Gers et Gaston-Denis Périer dont toute la carrière littéraire a été consacrée à faire connaître l'activité congolaise sous ses multiples aspects.

« Noble lieu, musée vivant » — selon la formule de Jacques Biebuyck (52) — ayant reçu certain jour la visite de Maurice Martin du Gard qui a parlé de ce Versailles belge dans un de ses ouvrages, Tervuren a été par ailleurs, à différentes époques, le lieu de rendez-vous de quantité de peintres. On retiendra surtout ceux de l'École de Tervuren à laquelle se sont intéressés, avec plus ou moins d'attention, la plupart des historiens de l'art pictural en Belgique. Parlant de Tervuren dans son gros ouvrage sur *La Belgique* déjà cité, Camille Lemonnier écrivait qu'« on y vit bientôt se planter les chevalets devant les horizons. Boulenger y vécut une vie charmée, solitaire et brève... ». Dans ses souvenirs — intitulés : *Une vie d'Écrivain* —, dans plusieurs de ses autres livres et dans ses articles, il a souvent évoqué les grands paysagistes de la Voer et de la forêt. Selon Théo Hannon (53), ce fut le peintre Louis Dubois qui baptisa leur groupe : *École de Tervuren*. Gustave Van-zype, qui a partagé son existence entre le théâtre et la critique

d'art. a proposé une autre explication à la naissance de l'expression : « L'expression est née d'une boutade, d'une bravade plutôt. En 1866, les artistes devaient, dans la notice accompagnant leur envoi au Salon et destinée au catalogue, dire de quel maître ou de quel établissement ils étaient les élèves. Boulenger fit suivre son nom de cette mention : « Elève de l'École de Tervuren ». Le catalogue enregistra. Et, comme l'œuvre du jeune paysagiste fut très discutée, l'expression fit fortune à la faveur des polémiques d'alors..... » (54).

Les peintres de l'École de Tervuren ont sonné le réveil de l'art pictural en Belgique et ouvert un nouveau chapitre de l'histoire du paysage. « En position avancée, dans la clairière de Tervuren, note Lucien Christophe (55), l'escouade des peintres de la forêt se groupe autour d'un poêle de Louvain comme autour d'un feu de bivouac ». Hippolyte Boulenger apparaît comme le chef de ce peloton dont les membres n'observent d'autre discipline que celle, sans rigueur, du pleinairisme. Ils se nomment Joseph Coosemans, Alphonse Asselbergs, Henri Van der Hecht, Jules Montigny, Théodore Baron, Adolphe Hamesse, Louis Crépin... D'autres artistes viendront après eux. Ainsi en sera-t-il de Jean-Jacques Gaillard. « Depuis bientôt un demi-siècle, écrivait en 1951 notre ami Ernest Gorbitz (56), il plante son chevalet ici et là et surtout à l'endroit qu'il affectionne le plus, dans le cimetière où reposent Coosemans et Montigny. Ce Montigny peut-être trop oublié de nos jours et qui, par un matin d'hiver, se trancha la gorge devant sa toile inachevée... » (57).

Cher aux artistes, le village l'est également aux écrivains. Charles van Lerberghe et Fernand Severin, alors étudiant à l'université libre de Bruxelles, s'y sont promenés de compagnie. Dans une lettre adressée en juin 1889 à Albert Mockel, égrenant des souvenirs, Fernand Severin écrivait : « C'était vers la fin de l'après-midi, du côté de Tervuren, dans des sites vraiment émouvants selon nous; ou bien par de féeriques nuits d'été vers l'aube, à l'orée de la forêt de Soignes quand la nature a l'air d'un songe... » (58). D'autres, beaucoup d'autres sont venus par la suite à Tervuren où Paul Dresse a vu un jour le lieutenant Etienne Gailly s'entraîner en vue des compétitions olympiques de Wembley de 1948 :

*Tu nous viens de l'École des Parachutistes de Tervuren.
L'été dernier, je t'ai vu souvent, jambes et bras nus,
Entraîner les gars à la course dans les allées de la forêt.
D'autres fois, c'est tout seul qu'en silence tu te préparais.
Sous la futaie où toujours règne N.-D. de Bonne-Odeur.*

*S'élançait ta foulée, environnée d'humides senteurs,
A travers les sous-bois, les combes, les taillis,
Rapide comme un daguet, tu passais, Etienne Gailly.
L'aube à peine achevait de désembrumer les deux Flosses,
Déjà tu courais, dans la pure clarté du jour précoce.
Qu'heureux furent tes pieds d'avoir pressé la mousse tendre
De ces clairières où notre paresse aime à s'étendre !... (59).*

Outre d'innombrables visiteurs plus ou moins occasionnels, Tervuren a accueilli des écrivains qui se sont attardés à étudier son histoire ou à décrire ses beautés. Louis Galesloot, au siècle dernier, s'est intéressé au village en tant que centre de chasse des ducs de Brabant. Alphonse Wauters, vers la même époque, a entrepris des recherches sur son passé local. Plus près de nous, L. Mellaerts a publié une solide étude : *Tervuren door de Eeuwen heen*. J. Schouteden-Wéry, de son côté, a fait paraître un ouvrage se rapportant à : *Tervuren en Brabant, Histoire de la Région, de la Localité et de ses Châteaux*. Le Cte d'Arschot-Schoonhoven, quant à lui, a écrit un livre : *Dans les Jardins du Duc de Brabant*, ayant fait l'objet d'une édition de luxe (60). Aux noms de ces différents auteurs devraient s'en ajouter de nombreux autres, dont ceux de A. Paquot et A. de Haulleville. Signalons seulement, au passage, que plusieurs anciens curés de Tervuren, dont les abbés Vandersande (à qui l'on doit une notice topographique et historique sur Tervuren), Goossens (qui a relevé l'obituaire de l'église), Mertens (signataire d'une *Etude sur l'Eglise de Tervuren*) et Davidts, ont utilement contribué, par leurs recherches et leurs travaux, à la révélation d'un passé extrêmement riche et plein d'intérêt.

Plusieurs de nos écrivains contemporains ont plus particulièrement encore droit de cité ici. Ainsi en est-il pour Christian Dotremont, cinéaste, journaliste et écrivain surréaliste qui a vu le jour à Tervuren en 1922. On lui doit, entre autres œuvres : *Ancienne Eternité, Souvenirs d'un jeune Bagnard, Noués comme une Cravate, De la Lettre à l'Esprit, Note sur les Coïncidences, La Mathématique du Tenu, Les grandes Choses, La Pierre et l'Oreiller, etc.* Ainsi en est-il également pour plusieurs auteurs qui se sont installés à demeure à Tervuren : les Flamands Marc Decorte et Maurits Bilcke (né en 1913 à Hoogstraten, journaliste radiophonique, critique d'art, essayiste et poète auquel on doit entre autres recueils : *Verzen, Brabantse Kantelen, Zegen der Stilte et Wilde Rozen*), le Prince Jean-Engelbert d'Arenberg (déjà cité lors de notre passage à Héverlé, né à La Haye en 1921, master of Arts, collaborateur à diverses publications héraldiques et généalogiques, au

teur d'un ouvrage sur *Les Princes du Saint-Empire à l'époque napoléonienne* publié d'abord en anglais et édité en français, à Louvain, en 1951) et le Wallon Gérard Hupin (né à Binche en 1905, bibliophile, journaliste, conférencier et auteur de plusieurs ouvrages dont : *Un grand défenseur de la Civilisation : Charles Maurras* et *Voyages au Pays des Dieux*). On ne peut manquer, ici, de rappeler la figure de la jeune poétesse Germaine Malfait, née à Louvain en 1912 et décédée prématurément en 1950 sans avoir eu le temps de donner sa pleine mesure. Germaine Malfait résidait le plus souvent à Tervuren.

De Tervuren, nous dirigeant vers Duisburg, nous nous arrêtons devant trois *mégalithes* découverts en 1883 au hameau de Hertswegen, sous Duisburg, près d'une ancienne chaussée romai-



Les mégalithes de Duisburg.

ne, et placés dans le parc de Tervuren à l'intervention du professeur de Pauw, conservateur — à l'époque — des collections d'histoire naturelle de l'université de Bruxelles. De nombreux archéologues — dont le baron A. de Loë et Louis Galesloot — se sont intéressés à ces énormes blocs et la Société d'Anthropologie de Belgique leur consacra, en 1889 et 1890, plusieurs colloques. Et dans *Les Fiancés de la Fête-Dieu*, un des contes de son recueil : *Les Délices du Brabant* (61), Sander Pierron conduisit

ses deux héros, Omer Réallier et Alain de Mascart, devant ces pierres mystérieuses : « Tout un passé ressuscitait à leur esprit et devant leurs yeux et leur fournissait mille sujets de causeries. Que de chaudes discussions n'entamèrent-ils pas devant les pierres mégalithes de la forêt, que d'idées ils échangèrent en visitant les anciennes maisons du village et surtout cette demeure presque claustrale et cependant toute vibrante encore du glorieux souvenir des grands forestiers et des grands veneurs du duché de Brabant... ».

Localité fort ancienne, Duisburg serait, selon certains, la *Dispargum* de Grégoire de Tours. Clodion, roi des Francs, y aurait eu son camp et son château. Le village, qui fit peut-être partie du domaine royal des Carolingiens, est voué à la culture du raisin



VOSSEM. — Vieille ferme.

sous verre et se groupe autour d'une église dominée par une tour romane. S'y dressait encore, avant la dernière guerre mondiale, un moulin à vent dont un texte de Frans Hellens perpétue le souvenir : « A Duisbourg, un vieux moulin à vent dresse encore sa carcasse désaffectée. A l'intérieur, autour des menles ébréchées, des immenses engrenages rompus, des bouts de câbles qui pendent à des palans, les poutres montent, noires comme après un iacemie; on dirait les côtes d'un vieux navire qui aurait chaviré, et tout en haut, comme un sabord, une lucarne s'ouvre sur le ciel blanc. A la sortie, la lumière de l'été vous jait mal. Les faulx sifflent dans les javelles. Un essieu grince, avertissant de vous garer pour le char à foin qui remplit tout le chemin creux » (62).

Autre rustique village de la vallée de la Voer, Vossem, a dit Marcel Vanhamme (63), « est un jardin tranquille qui perd son secret. Jadis, seuls les nuages le survolaient et le ciel s'harmonisait avec les juncs. Le nom même du village fait soupçonner la sauvagerie forestière du lieu. C'était la tanière du renard... » Aujourd'hui, la petite agglomération est célèbre par son étang que connaissent bien les fervents de la pêche à la ligne. « Par certains beaux jours d'été, a fait observer Albert Marinus (64), ils s'y entassent à effrayer tous les poissons ». Le 6 juin 1673, le village assista à la signature d'un traité aux termes duquel Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, s'engageait vis-à-vis de Louis XIV, roi de France, de rentrer dans la neutralité qu'il avait abandonnée pour unir ses troupes à celles de l'Autriche et des Pays-Bas.

Vossem dépendait autrefois, au temporel, de Leefdaal. Ce dernier village est incontestablement, après Tervuren, le plus intéressant de la Voer. Eugène Gens, qui n'en parle pas dans ses *Ruines et Paysages en Belgique*, en entretient les lecteurs de son chapitre sur *Les Environs de Louvain et le Hageland* contenu dans *La Belgique illustrée* d'Eugène Van Bommel.

Le château de Leefdaal remonte au XI^e siècle mais a été reconstruit en 1626 dans le style de la Renaissance flamande. Son aspect actuel est fort semblable à celui qu'il présentait au XVII^e siècle ainsi que la planche d'Harrewyn, gravée en 1697 pour l'ouvrage du baron Jacques Le Roy : *Castella et Praetoria Nobilium Brabantiae*, permet de s'en rendre compte. Parmi les seigneurs du lieu, l'un mérite tout spécialement de retenir l'attention : Rogier ou Roger de Leefdale, également seigneur de Perck, châtelain de Bruxelles. Celui-ci, qui joua un rôle considérable du temps du duc Jean III de Brabant à qui il vendit le village de Hoeilaart, fut un des princes les plus intelligents et les plus libéraux de son siècle. Comme Jean III et son ami Edouard III d'Angleterre, il protégea les poètes dont, en premier lieu, Jan van Boendale, qui lui dédia son *Leecken Spiegel*. J. Stecher écrivait (32) au sujet de cette œuvre : « C'est le chef-d'œuvre de Boendale en même temps que de l'école didactique. En quatre chants, dont chacun avait coûté une année 1326-1330, le poète résume toutes les doctrines nécessaires aux bourgeois devenus souverains. Jamais, en Belgique, on n'a mieux compris ni mieux pratiqué le devoir social de la poésie... ». Auparavant, Jan van Boendale avait fait hommage, au même Rogier de Leefdale, de son dialogue satirique : *Jan's Testeye*, manifeste fougueux et hardi contre les théologiens, les prédicateurs, les trouvères, les Juifs et les femmes frivoles et coquettes. C'est tout le panorama des faiblesses du siècle qu'il déployait devant

son lecteur, n'accordant sa grâce, son estime et son respect qu'à la « vraie femme » c'est-à-dire à la mère de famille, garantissant « l'éclatante beauté du foyer domestique ».

Roger de Leefdale était issu d'une famille dont un ou plusieurs membres s'étaient distingués, semble-t-il, à la croisade, dans les tournois ou les guerres contre les comtes de Namur, de Luxembourg ou de Hainaut. « Au XVI^e siècle, nous assure Marcel Vanhamme (63), l'Italien Guicciardini s'émerveillait des aventures légendaires des sires de Leefdael. Elles étaient chantées par les ménestrels qui s'attardaient à exalter les gestes de la lignée dans le Proche-Orient du XI^e siècle ». Dans son roman brabançon : *Monsieur Gambrinus* (65), Victor Watteyne fait chanter, par son jeune héros Jean Rougelet (qui s'accompagne du rebec), « la romance du sire de Leefdale, que Dom Romulus venait de lui apprendre ». Cette romance met en scène Haluin de Leefdale auquel saint Georges se serait substitué, lors d'une joute courtoise devers Bonn, sur le Rhin, pendant qu'il assistait — ayant perdu toute notion du temps — à un office marial. Développant le thème de cette romance, Victor Watteyne devait en tirer un fort beau conte intitulé : *Le Champion de Notre-Dame* (66).

Le château de Leefdaal, dont le propriétaire actuel est le comte de Liedekerke, est passé, au cours des temps, entre diverses mains. Il a fait partie, notamment, du patrimoine de la famille de Mérode dont plusieurs représentants — parmi lesquels le feld-maréchal Eugène-Jean-Philippe, auteur d'intéressants *Mémoires*, qui naquit à Bruxelles en 1674 et mourut à Spa sans avoir jamais vécu, sans doute, à Leefdaal — ont droit de cité dans l'histoire des Lettres françaises de Belgique. Il a également appartenu à Jean de Broukhoven, comte de Bergheyck, ministre de Maximilien-Emanuel de Bavière dont Saint-Simon parle dans ses *Mémoires*. On sait qu'il fut à l'origine de la fondation, en 1698, de la *Compagnie des Indes et de la Guinée* qui introduisit la brève et glorieuse histoire de cette « reconquête de la mer » dont plusieurs auteurs, parmi lesquels André L'Hoist (67) et Albert de Burbure de Weseembueck, ont narré les péripéties. A cette époque, la cure du village (où, rappelons-le, les ancêtres du vicomte bibliophile Charles de Spoelberch de Lovenjoul possédèrent des biens importants) eut pour titulaire un poète flamand. Celui-ci, Willem De Meester, né à Oirschot, composa principalement des hymnes religieux dont : *Gheestelijcke Liederen et Loszangen ter eere van 't Alderheyligste Sacrament ende van Onze Lieve Vrouwe*. Il mourut à la cure de Leefdaal en 1683. Signalons encore, à propos du château, que Charlotte d'Osmond, comtesse de Boigne, née à Versailles en 1789 et

décédée à Paris en 1866, y aurait longuement séjourné et y aurait écrit une grande partie de ses piquants *Mémoires* publiés en 1907 seulement. Par ailleurs, pendant la guerre de 1914-1918, le poète Thomas Braun a résidé pendant un certain temps dans le vieux manoir. Il a condensé son impression dans un beau poème écrit en forme d'

ADIEU A LEEFDAEL

*Leefdael, tu te souviens de ces pigeons sauvages
qui venaient sur ton toit s'abattre par l'orage
et qui, dès que le ciel eût cessé de trembler,
retournaient d'un vol sûr vers le bois d'Héverlé....
Avant de retourner dans la mienne maison,
Je veux te dire adieu, noble et câlin domaine,
où octobre à pas lents près des ifs se promène.
Adieu, frais seringas, quinconce des tilleuls,
glycine entrelacée aux jeunes chèvrefeuilles,
aubépine de mai rouge sous les pins verts
où nos enfants groupés lisaient Montalembert,
pelouses et lilas du fier jardin français,
décor prédestiné aux fêtes du succès
et qui courbe déjà les guirlandes de roses
pour les chars du retour et de l'apothéose....
Adieu, charmant clocher dont tant de paix émane
et qui nous envoyais à travers les platanes
le triple appel des anges tremblants d'espoir....
tourierelles frôlant les mélèzes du soir....
lierre gris du moulin bourdonnant sur la Voer
où les femmes venaient à la tombée du jour
moudre un froment secret et bluter la farine,
petit bois où j'allais voir la tour de Malines.
Adieu ! L'été prochain, nous passerons en rêve
le tourniquet, le pont, les ormes de la drève....
S'il plaît au ciel, plus fortuné que saint Hubert
forcé d'abandonner Freyr et, loin du cerf,
en ce vallon d'amour de terminer sa vie,
avec une tendresse angoissante et ravie
je reverrai l'Ardenne et ses chemins de schiste,
ses tabacs verts, ses ruisseaux purs, l'Ardenne triste
depuis que tant d'horreurs ont ennobli sa terre.... (68).*

Thomas Braun, dans son poème, faisait allusion à la croyance populaire selon laquelle saint Hubert serait venu finir ses jours

au val de la Voer. Légende ? Oui, sans doute, mais il n'empêche que, à Leefdaal, comme à Tervuren, on continue à invoquer — contre la rage — le patron des chasseurs et de l'Ardenne dont une toile de De Crayer, dans l'église paroissiale, évoque la *Conversion*. On vénère aussi, à Leefdaal, sainte Véronne dont les restes mortels, selon un vieux manuscrit du monastère du Rouge-Cloître, auraient été inhumés, au IX^e ou au X^e siècle, dans un petit oratoire se dressant à la limite du village, en direction de Bertem. Restauré il y a une dizaine d'années, ce modeste sanctuaire a retenu l'attention des archéologues parmi lesquels J. Mertens qui lui a consacré, en 1954, une substantielle étude dans le *Bulletin van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*.

Bertem aurait fait partie, à l'origine, du patrimoine de saint Aalard, ou Adélar, ou Allard, parent de Charlemagne et abbé de Corbie. Le sceau de la commune s'orne du cheval Bayard car, lisons-nous sous la plume d'Arthur Cosyn (27), « *Le coursier des quatre fils Aymon, dont on connaît tant de prouesses, aurait joué un rôle dans les anciennes traditions du village, si l'on en croit les vieux contes de chevalerie* ». Dans son magistral ouvrage, en quatre volumes, sur *Les Légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste*, le regretté Joseph Bédier, membre de l'Académie française et professeur au Collège de France, a signalé que l'on vénérât jadis, à Bertem, les restes d'un des quatre fils Aymon. « *A Berthem, près de Louvain, écrivait-il, on honorait les reliques de saint Aalard, identifié légendairement avec l'un des Quatre Fils Aymon* ». Et il ajoutait : « *Au point de vue géographique, il n'est pas moins remarquable que tous les lieux que fréquentent les personnages légendaires, et qui forment le paysage des chansons de geste, bordent pour la plupart des routes qui menaient aux sanctuaires les plus célèbres du moyen âge* ». Une ancienne chaussée romaine, passant près de Bertem, n'était-elle pas empruntée, au moyen âge, par les pèlerins se rendant à Nivelles, la ville de Gertrude, ou à Saint-Trond, sur la tombe de Trudo ?

Avant d'atteindre Louvain, peu après Bertem, la Voer passe à Egenhoven où sont domiciliés plusieurs professeurs de l'université catholique et où existe, depuis 1781, un Collège philosophique et théologique de la Société de Jésus. Parmi tous les savants Jésuites ayant illustré cette haute école, citons les RR. PP. François-Xavier Jansen, auteur d'un remarquable essai sur *Saints et le Baïanisme*; Edouard de Moreau, un des grands maîtres de l'histoire ecclésiastique auquel on doit notamment un ouvrage sur *Luther et l'Université de Louvain* publié en 1927; Pierre Charles, auteur de livres de méditations; Joseph Mols, fondateur du Collège Al-

bert I^{er} à Léopoldville dont il fut le recteur, promoteur de la bibliothèque de Kalina et de Radio-Léopoldville; et Valère Fallon, qui a signé plusieurs traités de sociologie dont des *Principes d'Economie sociale* réédités une dizaine de fois.

A l'ouest et au nord-ouest de Louvain, plusieurs localités situées pour la plupart dans le quadrilatère délimité par la Nationale 3, la route de Mont-Saint-Jean à Malines, la chaussée de Haecht et la Nationale 51, méritent de retenir quelque peu notre attention.

Voici tout d'abord, tout proche de la ville universitaire, Wilsele dont l'église de style Louis XV garde les restes du célèbre peintre louvaniste Joseph Verhaghen. Né à Campenhout en 1891, Lodewijk-Joseph Schuermans, auteur de plusieurs ouvrages de dévotion et d'édification, par ailleurs linguiste et historien, il y a occupé la cure après avoir été vicaire à Melsbroek puis à Louvain où il devait remplir également la charge de chapelain du Grand Béguinage. Wilsele, où demeure actuellement l'écrivain flamand Juliaan Haast, où a habité et habite peut-être encore Lilian De Stordeur, est d'autre part le lieu de naissance du délicat poète René Verbeek. A présent domicilié à Hove, près d'Anvers, celui-ci est l'auteur de plusieurs recueils dont *De Donkere Bloei*, *De Minnaars*, *Heilig Leven* et *Op het Spalier der Maanden*. Lauréat du Prix de littérature de la Province d'Anvers et du Prix Joris Eeckhout de l'Académie royale flamande de Langue et de Littérature, il a fondé et dirige *De Bladen voor de Poëzie*, sorte de « moniteur » de l'activité lyrique en pays rhinois.

Par Herent, où s'est installé le professeur H. Draye, nous gagnons Winksele où le poète gantois Charles Van Lerberghe était accoutumé d'aller passer, chaque été, quelques semaines de repos chez sa sœur et son beau-frère, Arthur Hellemans. Dans une lettre adressée le 29 juillet 1892 à son ami Fernand Severin, il écrivait : « Je reçois là une antique hospitalité qui me fait plaisir ». Une autre fois, il devait lui confier : « J'ai amusé ma famille ici en montant et en interprétant comme principal acteur l'AFRICA de Descamps. Une zwanzé horrible. Je me suis affublé de toutes les vieilles loques de la maison et j'ai déclamé comme Mounet-Sully en roi nègre, un pagne sur le derrière ». Une autre fois encore, répondant à une correspondance de son ami, il le remerciait avec effusion pour lui avoir écrit « la meilleure des lettres. Je l'ai lue là-bas, à Winksele, dans ma solitude, et elle m'a apporté tout ce qui m'y manquait, tout ce que j'ai si souvent regretté : une amitié confiante, une voix tendre et simple et des pensées d'art » (58).

Le proche village de Veltem-Beisem, où le jeune écrivain flamand André Beullens a résidé, se souvient — quant à lui — du continuateur de Van Maerlant : Lodewijk van Velthem. Nous avons déjà parlé de celui-ci, qui était le cadet d'une noble famille brabançonne, lors de notre passage à Zichem (69) où il fut nommé chapelain en 1304. Désigné en 1313 pour occuper la cure de Veltem, Lodewijk entreprit en 1315, à la demande de la dame de Berlaere et d'un seigneur de Daelhem, de compléter le *Spiegel Historiae* du poète de Damme. Il en acheva la quatrième partie et en ajouta une cinquième. « Avec une verve remarquable, bien que dans un style un peu négligé, lisons-nous dans l'ouvrage de J. Stecher (32), *Velthem entremêle tableaux et récits, batailles et miracles, prophéties et aventures de toute sorte* ». Auparavant, il avait repris et étoffé le *Merlyn* de Van Maerlant et, s'inspirant des romans bretons, avait composé son *Arturs Boec* et son *Lancelaot*.

A quelques kilomètres de Veltem-Beisem, Kortenbergh est un important haut-lieu historique du Brabant. Il en est question dans *De Grimbergsche Oorlog*, poème parfois attribué à Jan Van Heelu, à propos de la cour plénière qu'y tint en 1106 Godefroid I^{er}, dit le Grand ou le Barbu, et à laquelle un seul vassal, le vieux Arnout Berthold, Berthoud ou Berthout, refusa de se rendre. Cette cour plénière eut vraisemblablement pour cadre, l'abbaye de Bénédictines existant à Kortenbergh depuis 1090, abbaye qui « grâce à sa situation entre les deux plus puissantes communes du pays, Louvain et Bruxelles, devint le lieu où se traitent de préférence toutes les grandes questions qui intéressent nos ducs et leurs états » (70). En 1267 s'y déroula l'inauguration du duc Jean I^{er} de Brabant. Dans *Monseigneur Gambrinus* (65), Victor Watteyne a romancé l'événement : « Le jour de Saint Boniface de Tarse, dans la grande salle de l'abbaye bénédictine de Cortenberg, s'assemblèrent les délégués des villes, les abbés mitrés et autres prélats du pays, ainsi que les nobles hommes, chevaliers et écuyers du duché. Ce n'était pas la première fois que le souverain convoquait ses féaux en cet endroit austère; mais ce jour-là, la foule était plus dense que d'habitude; les moniales, qui recevaient tout ce monde, surent à quel prix d'effarement. Madame l'Abbesse eut besoin de toute sa patience monastique et de ses talents de maîtresse de maison, de même que la cellière, qui eut le chagrin de devoir entamer les réserves de tout un trimestre... ». Par ailleurs, on cite souvent, parmi les documents capitaux de l'histoire du Brabant, la *Charte de Kortenbergh* signée en 1312 par le duc Jean II de Brabant. Il semble toutefois que cette charte fameuse n'ait pas

été signée à l'abbaye de Kortenberg mais bien au château de Teruren.

Il y a lieu de signaler en outre, de passage à Kortenberg, que l'écrivain ecclésiastique Henri Culens y a vu le jour en 1567 et que le docteur Etienne De Greef y est décédé en juillet 1961. Tournaisien de naissance, professeur à l'université catholique et médecin-chef de l'Institut psychiatrique Saint-Joseph à Kortenberg, Etienne De Greef était un écrivain apprécié auquel on est redevable de nombreuses études savantes et de trois romans : *Le Retour au Silence* (publié sous le pseudonyme de Stéphane Hautem), *La Nuit est ma lumière* et *Le Juge Maury*. D'autres écrivains ont sans doute vécu, autrefois ou naguère, à Kortenberg où la poétesse française Mathilde Pomès a séjourné, voici peu d'années, chez son amie Rose Van de Plas.

Everberg, le village voisin, possède un vieux domaine seigneurial, apanage séculaire de la puissante famille de Mérode. Le château actuel, édifié au XVIII^e siècle, a remplacé celui dont le baron Jacques Le Roy a donné une vue dans son précieux ouvrage.

Parmi les nobles châtelains d'Everberg, on cite notamment Philippe-Maximilien de Mérode, le fils du feld-maréchal, époux de Catherine-Joséphine, princesse de Rubempré et d'Everberg, femme intelligente qui, par plaisir, lisait les œuvres de Platon. Le fils des précédents, Guillaume-Charles de Mérode, prince de Rubempré et d'Everberg, marquis de Westerloo, fut nommé ministre plénipotentiaire de Joseph II en 1788, maire de Bruxelles en 1805 et sénateur en 1809. D'autres membres de la famille de Mérode : Frédéric, Werner et Félix, prirent une part considérable dans la fondation du royaume de Belgique. Werner siégea au Congrès National. Frédéric, dont la résidence la plus constante était Everberg, fut mortellement blessé lors d'un combat livré, à Berchem, près d'Anvers, contre les Hollandais. Dans son œuvre historique : *Le Roman de 1830* (71), aux pages de laquelle apparaissent de nombreux toponymes brabançons : Leefdaal, Vilvorde..., le baron Pierre Nothomb a évoqué sa fin héroïque et mis en scène Félix de Mérode. Au sujet de ce dernier, le comte Louis de Lichtervelde (72) s'est exclamé : « Voyez à Everbergh, Félix de Mérode, né en 1791, qui donnera à la Révolution nationale la caution de son grand nom et de son intégrité ». Résidèrent également au château d'Everberg le Grand Maréchal de la Cour, Jean de Mérode, et son épouse, née princesse Marie-Louise de Bauffremont à propos de laquelle Emile Poumon nous apprend : « Elle s'est, de plus, fait l'historienne de la Maison de Mérode en publiant en 1955 une

traduction française de l'ouvrage de Richardson, alias C. de Mirbach de Harff qu'elle compléta. Plus remarquable encore est ce luxueux et volumineux épitaphier qu'elle fit éditer la même année. Pour les réaliser, la princesse s'en fut de ville en village relever toutes les inscriptions et tous les blasons intéressant les Mérode qu'elle découvrit sur les monuments funéraires, les statues, les vi-



STEENOKKERZEEL.— Le moulin de Lo.

traux, les tableaux, les cloches... » (73). Le prince Amaury de Mérode, qui fut également Grand Maréchal de la Cour, est l'actuel châtelain d'Everberg. Notons encore, pour terminer, que la famille de Mérode est apparentée à plusieurs familles souveraines dont la monégasque, qui porte le nom et les armoiries des Grimaldi. Louis Robyns de Schneidauer, le grand spécialiste de la généa-

logie et de l'héraldique, a rappelé (74) le lien unissant les deux familles et a évoqué, par la même occasion, quelques-unes des grandes heures du château d'Everberg. Il a signalé, par ailleurs, que le Ferdinand de Spoelberch, dont nous avons dit un mot lors de notre halte à Lovenjoul, avait épousé en 1626, à Saint-Josse-ten-Noode, Anne de Grimaldi, lointaine ancêtre du prince Rainier de Monaco.

D'Everberg, où s'est installé naguère le jeune romancier tirlemontois Joseph Defreine, nous nous dirigeons vers Sterrebeek où se dressent deux beaux châteaux : celui de Ter Meeren dont le propriétaire actuel, M. Braun de Ter Meeren, est l'auteur d'une monographie sur *Sterrebeek à travers les Ages* et celui édifié en 1762 par l'architecte italien Servandoni. Localité très ancienne où l'on a découvert des monnaies romaines, Sterrebeek a une longue et tumultueuse histoire. Selon certains, le village — où a résidé longtemps et où demeure peut-être toujours l'écrivain Félix de Longueville (pseudonyme d'Anatole Buisseret) — aurait donné le jour, en 1570, au navigateur François Pyrard, auteur, entre autres ouvrages, d'un *Discours du Voyage des Français aux Indes orientales* publié à Paris en 1611. Selon d'autres, le voyageur-écrivain serait un enfant de Stembert, près de Verviers, ou de Laval, le chef-lieu de la Mayenne, en France. Chacun s'accorde toutefois quant au lieu de son décès : Saint-Molen, 1652 (75).

Comme Sterrebeek, Nossegem s'est développé autour d'une ancienne voie romaine et en bordure de l'ancienne chaussée de Cologne à laquelle a été substituée, au commencement du XVIII^e siècle, la route actuelle. Feu le professeur Charles de Trooz eut sa demeure à Nossegem, le long du chemin d'Erps. Ce fin causeur était un critique lucide et un remarquable essayiste.

On ne peut omettre de signaler, de passage à Nossegem, l'inscription, dans les registres paroissiaux, d'ancêtres d'Emile Verhaeren. Dans son étude sur *Les Débuts d'Emile Verhaeren*, éditée en 1948 dans la *Collection Nationale* de l'Office de Publicité, François Vermeulen écrit : « C'est là qu'un Josse Verhaeren, venu d'on ne sait où, épousa, le 26 février 1715, Josine Van Hamme qui lui donna trois fils. Le cadet, qui reçut le prénom du père — Josse ou Judocus — fut métayer, à ce que l'on croit, et ne quitta pas Nossegem. Mais le sixième des onze enfants qu'il eut de son épouse, Pétronille Van Eycken, renonça à la vie des champs, devint marchand quincaillier à Bruxelles et se fit recevoir bourgeois de la ville le 20 mars 1771. » Ce sixième enfant, marié à une de Cooman, devait être le père de Jean-Baptiste Verhaeren, grand-père du poète.

Le village voisin : Steenokkerzeel, possède, entre autres édifices dignes d'attention, une « église de style ogival, intérieure-ment lambrissée de boiseries sculptées, reliant des confessionnaux ornés de personnages, d'un goût surchargé et fleuri » (76). Du colombier d'Humelgem à la chapelle de Wambeek, Steenokkerzeel accumule les souvenirs. Il est maintenant établi que le célèbre compositeur Ludwig van Beethoven était d'origine brabançonne et provenait d'une famille fixée de longue date dans le village (77). On cite, parmi les seigneurs de Steenokkerzeel, le chevalier Pierre Fariseau, l'un des Bruxellois les plus opulents de son temps, collectionneur avisé de tableaux, propriétaire de nombreux biens dans le Brabant — notamment à Tervuren, Sterrebeek, Nossegem, Zaventem, Leeuw-Saint-Pierre, Tourneppe, etc. — et de nombreux immeubles à Bruxelles où il fit édifier, Grand-Place, l'actuelle Maison du Cygne. Ce Pierre Fariseau fut *Proveador* (pourvoyeur) des vivres et fourrages des armées du roi d'Espagne après avoir rempli la charge de *Visitateur* des marchandises aux entrées et sorties de la ville de Bruxelles. Henri Liebrecht a parlé de lui dans sa précieuse *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVII^e et au XVIII^e siècle* (40). Cet « homme de goût et d'influence », comme le définit Henri Liebrecht, s'associa avec le chevalier Petrucci, historien en titre de Sa Majesté, afin de doter Bruxelles d'un opéra italien inspiré de celui dirigé, à Paris, par Lulli. C'est en 1681 que ce projet fut réalisé : le théâtre s'installa au Rivage du Quai au Foin, l'actuel Quai aux Pierres de Taille. Son existence ne fut qu'éphémère. Signalons que le château de Ham, qui appartient à Pierre Fariseau (dont l'attachement à Steenokkerzeel se manifesta concrètement en plusieurs occasions), avait été occupé précédemment par le comte Charles de Lannoy à qui le roi de France, François I^{er}, vaincu à Paris, remit son épée et son gantelet. De 1929 à 1940, l'ex-impératrice d'Autriche-Hongrie, accompagnée de ses enfants parmi lesquels l'archiduc Otto de Habsbourg, y cacha son infortune.

On retiendra aussi, à propos de Steenokkerzeel, que l'historien Jacques Goyers, originaire de Malines, y prit possession de la cure d'Humelgem en 1765 après avoir été pasteur de Haeren et avant d'être nommé chanoine du chapitre d'Andertecht. Notons aussi que le cimetière du village garde la tombe du fastueux cardinal Pierre-Lambert Goossens, archevêque de Malines, né à Perck en 1827 et décédé en 1906.

Avant de gagner Nederokkerzeel, faisons une courte halte à Erps-Kwerps où le munificent mécène Ferdinand de Boisschot, chancelier de Brabant, posséda un château. Elevé au titre de comte

d'Erps en 1644, Ferdinand de Boisschot s'étant précédemment signalé en offrant l'hospitalité au célèbre peintre Antoine Van Dyck dans sa patricienne demeure de Zaventem. Nous aurons l'occasion, dans un de nos prochains chapitres, d'accorder, à cet événement, toute l'attention qu'il mérite.

Nederokkerzeel eut un prieuré norbertin qui ne semble pas s'être signalé à l'attention par son activité culturelle. Camille Lemonnier, aux pages de son roman terrien : *Un Coin de Village*, publié en 1879, a évoqué cette partie du Brabant où l'écrivain flamand Marcel Polfliet, dont l'intérêt se partage entre le tourisme, l'histoire et la littérature, a habité pendant un certain temps avant de transporter ses pénates à Evere. Dans une de ses monographies très documentées sur les agglomérations situées *Autour du Saventerloo* (78), Arthur Cosyn a longuement décrit le village qui « groupé autour de son clocher pointu, s'isole au milieu d'un vaste plateau cultivé, baigné d'air et de lumière ». Dans d'autres articles ou dans ses ouvrages, le prospecteur acharné du Brabant qu'il fut a parlé, notamment, de Bergh — « lieu de pèlerinage scientifique, d'après lui, pour les botanistes » — et de Kampenhout, deux localités qui ne paraissent pas pouvoir postuler, dans la géographie littéraire de la province, une place de réelle importance. De Cuyper et Casier, dans le second volume — publié en 1873 — de leur ouvrage sur les *Contumes du Pays et Duché de Brabant* ont inséré quelques notes sur le folklore du premier de ces villages. Quant à Kampenhout, il a donné le jour, rappelons-le, à l'abbé Lodewijk-Joseph Schuermans que nous avons rencontré à Wilsele.

D'autres villages de la région, tels Perck et Elewijt, recevront ultérieurement notre visite. Nous les saluerons lors du circuit que nous accomplirons autour de Vilvorde. Auparavant, nous nous arrêterons à Louvain, ancienne capitale du riche duché de Brabant et ville où, depuis des siècles, les activités de l'esprit n'ont cessé d'être vigoureusement florissantes.

Joseph DELMELLE.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) *La Belgique illustrée, ses Monuments, ses Paysages, ses Oeuvres d'Art*, ouvrage publié sous la direction d'Eugène Van Bommel, Edit. Bruylant, Christophe et Cie, Bruxelles, 1880 — Tome I.
- (2) Deuxième édition, Bibliothèque nationale, édité par A. Jamar, Bruxelles, sous le patronage du Gouvernement, sans date (milieu du XIX^e siècle). La première édition remonte à 1848. Le titre exact est : *Ruines et Paysages en Belgique*, et non : *Ruines et Paysages de Belgique*, comme indiqué dans notre précédent chapitre (*Le Folklore brabançon*, n° 150.).
- (3) Dans *Figures et Sites de Belgique*, Edit. Van Oest, Bruxelles, 1907.
- (4) Dans son *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*, tome II, Edit. T.C.B., Bruxelles, 1925. Voir aussi du même, *Le village de Keasel-Loo et l'Abbaye de Vlierbeek* dans la Revue du T.C.B., 15 septembre 1921.
- (5) Rappelons, ici, ce que nous avons écrit au sujet de la viticulture brabançonne de pleine terre dans notre précédent article : *Le Folklore brabançon*, n° 150, pp 323-324.
- (6) Kessel (qui signifie forteresse) dépendait de Linden et Loo (nom tiré de Loobosch) de Pellenberg (toponyme signifiant : mont des potences).
- (7) *Un grand Bibliophile, le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul*, Editions Universitaires, Bruxelles, 1948. Voir aussi les pages que le Louvaniste Eugène Gilbert a consacrées à Charles de Lovenjoul dans son essai sur *Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui* (Edit. E. Sansot et Cie, Paris 1906). Connu comme philologue et bibliophile, Charles de Lovenjoul a commencé par publier un recueil de poèmes : *Le Rocher de Sisyphe*, qui est de qualité.
- (8) Discours prononcé lors de la commémoration de Spoelberch de Lovenjoul à Bruxelles le 13 décembre 1958 et publié dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Bruxelles, tome XXXVI, n° 4, 1958.
- (9) Autre orthographe : Lovenjoel.
- (10) Voir, ci-dessus, note 8.
- (11) Ouvrage cité en 7, p. 67.
- (12) Si les collections de manuscrits, livres et périodiques du vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul se trouvent à Chantilly, presque toutes ses œuvres d'art (provenant de son hôtel du Boulevard du Régent, à Bruxelles, actuellement Ambassade de France) ont été léguées à l'Université de Louvain mais ont souffert de l'incendie de 1940. L'argenterie et les porcelaines de Saxe, de Chine et du Japon sont intactes. La plupart des tableaux ont pu être restaurés. Quelques pièces de mobilier

seulement ont été sauvées. Installé dans la Bibliothèque de l'Université, Place Mgr Ladeuze, le Musée Spoelberch de Louvain est ouvert en semaine de 10 à 12 et de 14 à 17 heures, sauf le samedi après-midi. L'entrée en est gratuite.

(13) Ou van Spoelbergh, graphie ancienne.

- (14) Les annotations auxquelles il est fait allusion ici sont les suivantes :
- 1635 — *Le dernier jour de juin, les Français mirent le feu à notre ferme de Loofdael, où ils avaient établi leur quartier général pendant que nous étions assiégés en ville.*
 - 1684 — *Le 15 janvier, les Français ont incendié 21 maisons à Teruren, 6 ou 7 à Duyssbourg, 18 à Grez.*

Il convient de faire remarquer que les biens des Spoelberch eurent à subir de très nombreux autres dommages du fait d'autres troupes étrangères, autrichiennes, anglo-hataves, brandebourgeoises, etc. D'autre part, en 1940, à Louvain, une partie des collections artistiques léguées par le vicomte Charles à l'université a été ruinée par l'incendie allumé par les bombes allemandes.

- (15) Voir *De Wavre à Meerdael, Le Folklore brabançon* n° 145.
- (16) Voir *Au Fil de la Laine, Le Folklore brabançon*, n° 142.
- (17) *Le Sens du Pays. Cités et Sites de Belgique*, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1930.
- (18) Emile Brouette : *Projet de transfert de l'Abbaye de Florival à Ottenbourg*, dans *Wavriensia*, tome VIII, 1959, n° 2.
- (19) Voir Arthur Cosyn : *Le Château de Ter Deel et le Hameau de Tombeuk (Overynche)*, dans la Revue du T.C.B., 1^{er} février 1921.
- (20) La forêt de Solignes fera l'objet, ultérieurement, d'un chapitre de cette *Géographie littéraire du Brabant*. Il sera notamment question, dans ce chapitre, de Groenendael, hameau d'Hoeilaart, et de Notre-Dame-au-Bois, hameau d'Overysse.
- (21) Sur la culture de la vigne et la fabrication du vin dans la Belgique d'autrefois et en particulier dans le Brabant, on lira notamment notre article : *Vignobles et Vins belges*, inséré dans *La Flandre Libérale* de Gand le 25 juin 1959. Contrairement à l'opinion soutenue par Albert Michiels, la disparition de la vigne de pleine terre et de l'industrie vinicole dans nos régions ne semble pas avoir été consécutive au Traité des Pyrénées (1659). Au XVI^e siècle, Divaeus, dans ses *Annales Lovanienses*, parlait déjà de la destruction des vignes parce que les frais de culture étaient trop élevés. A la fin du XVII^e siècle, l'historien louvaniste Boonen évoquait, lui aussi, la réduction des vignobles brabançons. Lors de la signature du Traité des Pyrénées, les vignobles brabançons étaient en voie de disparition par suite du coût élevé de leur exploitation, du refroidissement du climat et de la concurrence des vins étrangers, meilleurs que le vin « rude et verdelet » — selon Galciardini — de chez nous.
- (22) Article : *Charmes du Val d'Ysse*, dans *Brabant*, mars 1961.
- (23) Voir Louis Quévraux : *Le grand homme d'Overysse qui aimait les bêtes et les plantes (Ce jour qui passe)*, dans le journal : *La Lanterne*, Bruxelles, du jeudi 23 avril 1959.
- (24) Sous l'Empire, Napoléon désigna à chaque sénateur une résidence princière dans sa circonscription. Le château d'Overysse fut mis à la disposition de la sénatorerie de Bruxelles. Joseph Bonaparte fut le premier sénateur de cette circonscription et, en conséquence, résida à

Overysse par intermittence, en attendant son élévation au trône de Naples en 1806.

- (25) Il est remonté jusqu'au premier d'entre eux, en 1281.
- (26) Demeure, au quartier de Ter Nood ou Ter Noot, l'érudite Julien Cuyper, membre du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région.
- (27) Arthur Cosyn dans son *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*, tome II, Edit. T.C.B., Bruxelles, 1923.
- (28) Article : *Les Réfractaires dans la Forêt*, publié dans le journal *Le Soir* en mars 1957 ou 1958.
- (29) Ed. Rex, Collection Nationale, 4^e série, Paris-Louvain, sans date.
- (30) Nous avons évoqué précédemment la figure de Charles de Loupigne. Voir : *La Route de l'Histoire*, dans *Le Folklore brabançon*, n° 141, et *La Hesbaye romane*, idem, n° 147.
- (31) *La Ronda des Saisons*, Edit. Le Moniteur, Louvain, sans date.
- (32) Dan son *Histoire de la Littérature néerlandaise en Belgique*, Edit. Lebègue et Cie, Bruxelles, 1886.
- (33) Voir son *Histoire de Jean I^{er}, duc de Brabant*, Imprimerie- Librairie F.-J. Douxifils, Namur, 1855.
- (34) *Guillaume de Croy-Chievres, dit Le Sage*, Edit. Vermaut, Courtrai, 1942. Voir également, sur Guillaume de Croy et ses successeurs, l'ouvrage de G.-J. Servranckx : *Histoire de la commune de Héverlé et de ses Seigneurs*, Edit. G. Ceulens, Louvain, 1865. On peut voir, au château du Rœulx, les portraits des différents princes de Croy.
- (35) Dans *Marquise d'Autriche, Une grande Dame de chez nous*, Edit. Pygmalion, Bruxelles, 1953.
- (36) Emile Poumon : *L'Illustre Maison d'Archeberg*, dans *La Revue Nationale*, mars 1960, n° 318.
- (37) Voir : *L'Album d'Adrien de Montigny ou le Comté de Namur sous Albert et Isabelle*, étude posthume du comte Xavier Carton de Wiart, texte revu et complété par Joseph Delmelle d'après les notes de l'auteur, dans la revue *Reflète du Tourisme*, Edit. T.C.B., anno V, n° 6, décembre 1955 - janvier 1956. Signalons, par ailleurs, la *Notice sur la Bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot (1614)* par Edward Van Even, Edit. F. Heussner, Bruxelles, 1852.
- (38) Voir : *Trois Châteaux brabançons : Héverlé, Rixensaart, Elewijt*, dans : *La Revue Nationale*, n° 199, mars 1950.
- (39) *Le Théâtre de la Monnaie au XVIII^e siècle*, article publié dans : *Conférences et Théâtres*, 4^e année, n° 8, août 1937.
- (40) Librairie Honoré Champion, Paris, 1924.
- (41) *Joseph François, Peintre belge, Emule de David — 1759-1851*, Edit. Ad. Goemaere, Bruxelles, 1948.
- (42) *Un peintre belge de la fin du XVIII^e siècle, Antoine Olszenberg de Louvain*, dans *Le Messager des Sciences historiques*, Gand, 1896, et Imprimerie Vander Haeghen, Gand, 1897.
- (43) Dans *Aspect de mon Pays*, *La Revue Nationale*, n° 228, août 1952.
- (44) Edit. Office de Publicité, Bruxelles, 1954.
- (45) Il s'agit de la chapelle dite de Saint-Hubert, située en bordure du Parc de Teruren.
- (46) Dans un article : *Promenade à travers Teruren*, Revue du T.C.B., 1^{er} septembre 1937.
- (47) Publié dans le quotidien bruxellois : *La Nation Belge*, du 24 mai 1938.

- (48) *Invocation à Saint-Hubert*, dans : *Fumée d'Ardenne*, suite de poèmes figurant dans le recueil : *Le beau Temps*, Edit. Robert Sand, Bruxelles, sans date.
- (49) *Le Charme du Tourisme à Tervueren*, dans : *Tervueren*, numéro spécial de *Brabant*, Edit. Fédération touristique de la Province de Brabant, sans date.
- (50) Dans son *Histoire du Règne de Jean I^{er}, Duc de Brabant*, Imprimerie librairie F.J. Douxfils, Namur, 1855. En fin de son ouvrage, Philippe De Bruyne publie les neuf chansons que le duc nous a laissées.
- (51) *La belle et intelligente Marie de Brabant, sœur de Jean I^{er}, reine de France*, lui faussement accusée d'avoir tué un enfant du premier lit de son mari Philippe III le Hardi.
- (52) Dans son texte : *En sa ceinture de châteaux*, dans l'ouvrage collectif : *Bruxelles, Ville en forme de Coeur*, Edit. Universitaires, Bruxelles, 1958.
- (53) Cité par Arthur Cosyn dans son étude sur *Tervueren*, Revue du T.C.B., 15 mai 1926.
- (54) Préface du catalogue de l'exposition de Tervueren, juin 1924. Gustave Vanzyne a également parlé de l'*École de Tervueren* dans ses ouvrages : *L'Art belge au XIX^e siècle* (Edit. G. Van Oest, Bruxelles 1923) et *Hippolyte Boulenger* (Edit. De Sikkel, Anvers, 1949).
- (55) Dans *Où la Chèvre est attachée*, Edit. des Artistes, Bruxelles, 1952.
- (56) Dans un article : *L'Art à Tervueren*, dans la Revue du T.C.B., 1^{er} novembre 1951.
- (57) Il s'agit de l'ancien cimetière qui, désaffecté, a été transformé en « espace vert » depuis la rédaction de l'article d'Ernest Gorbitz.
- (58) Cité par Henri Davignon dans : *Charles Van Lerhergho et ses amis*, Edit. A.R.L.L.F., Bruxelles, 1952.
- (59) Extrait d'un poème intitulé *Marathon* figurant dans le recueil : *L'Ange blessé*, Edit. Points et Contrepoints, Paris, 1954.
- (60) Le comte d'Arshot-Schoonhoven, dont l'ouvrage — richement illustré par Victor Creten (et non Creytens) — a été publié en 1920, dit de Tervueren que : « Aux environs de Bruxelles, nulle part autant que là ne s'est accumulé tant de passé ».

On se souviendra sans doute qu'il a déjà été question du comte d'Arshot dans nos chapitres de géographie littéraire consacrés à *La Hesbaye thioise* (voir *Le Folklore brabançon*, n° 148) et au *Hageland et Campins* (idem, n° 150). Aux pages de ce dernier chapitre, nous faisons part, à nos lecteurs, de notre perplexité au sujet de l'identité du personnage. Après de nombreuses recherches, nous croyons pouvoir conclure avec certitude qu'il s'agit du comte Guillaume d'Arshot-Schoonhoven, celui-là même dont les collections iconographiques ont été offertes, par son fils, au Musée communal de Bruxelles (Maison du Roi, Grand'Place).

Né en 1867 à Bruxelles et non à Tirlemont où il possédait toutefois de la famille au Waalberg, le comte d'Arshot-Schoonhoven n'a cessé de porter beaucoup d'intérêt affectif au Brabant et, surtout, à la partie orientale de la province. Arthur Cosyn a eu souvent recours à son abondante documentation et à son ample érudition; il a cité fréquemment, dans ses ouvrages et ses articles, le nom du comte d'Arshot-Schoonhoven.

- Ainsi que nous l'avons déjà dit, le comte d'Arshot-Schoonhoven a évoqué Tirlemont aux pages de son recueil de « croquis » et d'aphorismes : *En songeant la long des Routes*. C'est avec ferveur qu'il a parlé de Tervuren. Dans la Revue du Touring Club de Belgique du 15 février 1920, il fait paraître un bel article intitulé : *La Maison aux Trois Roses*, daté de Waenrode, le 31 octobre 1919. « Et je suis allé tout droit à la vieille maison Louis XVI, écrivait-il, qui vivait si nettement dans ma mémoire. J'ai eu de la joie à la retrouver telle que je l'avais vue il y a tant d'années... ». Cet article de 1919 précisait les titres de l'auteur, rendant toute confusion impossible : *Ministre-résident, Chef du Cabinet du Roi*. D'autres recherches nous ont appris que le comte d'Arshot-Schoonhoven assumait pendant un certain temps, au lendemain de la première guerre mondiale, la présidence effective de la Section des Brabançons de la Ligue Nationale du Souvenir. C'est à son initiative et à ses frais, croyons-nous, que fut imprimé en 1913, chez Bruck, à Arlon, au tirage total de deux cents exemplaires, l'*Épithaphier de la Famille d'Arshot*, avec introduction d'A. De Ridder. Nous avons vu un exemplaire de ce grand in-quarto dans la bibliothèque du comte de Lichtervelde, au château de la Folle, à Ecaussinnes-d'Enghien (Hainaut).
- (61) Edit. Collection Junior, Librairie Moderne, Bruxelles, sans date.
- (62) Dans *Images de Belgique*, 1^{re} série, *Paysages*, Edit. Office de Publicité, Bruxelles, 1938, chapitre sur *Les Collines brabançonnes*.
- (63) Dans son étude sur *Les belles Eglises de la Vallée de la Voer*, revue *Brabant* d'avril 1956.
- (64) Article *La Voer*, dans *Brabant*, novembre 1958.
- (65) Collection Nationale, Edit. Rex, Louvain 1934.
- (66) Celui-ci, illustré de dessins d'H. Dupond, a été publié, pendant la dernière guerre, croyons-nous, aux pages d'une revue dont nous ignorons le titre.
- (67) Dans son étude sur *Les Colonies belges au XVIII^e siècle*, André L'Hoist signale — fait intéressant à noter — que la *Compagnie des Indes néerlandaises* eut, à l'origine, le nom typique de *Compagnie des Marchands brabançons*.
- (68) Ecrit en 1916, ce poème figure dans l'anthologie : *Ecrivains belges d'aujourd'hui* de A. Flament et Paul Champagne, Edit. Office de Publicité, Bruxelles, 1933. Il a été repris dans un recueil anthologique consacré à quatre poètes belges contemporains sorti, en 1948 ou 1950, aux éditions L'Écran du Monde.
- (69) Voir notre chapitre *Hageland et Campins* dans *Le Folklore brabançon*, n° 150.
- (70) A. Wauters cité par Arthur Cosyn dans son *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*, 2^e volume, page 370.
- (71) Editions Durandal, Bruxelles, 1950.
- (72) Dans son ouvrage sur *La Famille dans la Belgique d'Autrefois*, Edit. Casterman, Tournai, 1942.
- (73) Voir : *La Maison de Mérode* article publié dans *La Revue Nationale*, avril 1960.
- (74) Dans une étude écrite *En marge du Mariage princier de Monaco* — *Souvenirs belgo-monégasques* et publiée dans le journal : *Le Soir* du mercredi 11 avril 1958.

- (75) Voir la Revue du T.C.B. du 15 décembre 1924, page 111.
- (76) Camille Lemonnier dans son ouvrage sur *La Belgique*. Lire également ce qu'Emile Leclercq écrivait, au sujet de Steenokkerzeel, dans son chapitre sur *Les Environs de Bruxelles* publié dans *La Belgique illustrée* d'Eugène Van Bemmel. Cet ouvrage, comme celui de Camille Lemonnier, a déjà été cité précédemment.
- (77) Voir notamment l'étude de Philippe Van Boxmeer : *L'Atavisme musical du grand van Beethoven et son Ascendance brabançonne*, dans le *Folklore brabançon*, n° 85-86, 1935-1936. Signalons que Corneille van Beethoven trisaïeul du grand musicien, naquit à Bertem le 20 octobre 1641. Philippe Van Boxmeer est également l'auteur d'un ouvrage sur *Steenokkerzeel et Humslgem et leurs Seigneurs. Généalogie des Van Hamme*. Edlt. F. Van Boxmeer, Diest, 1930.
- (78) Voir, pour Nederokkerzeel, la Revue du T.C.B. du 1^{er} mars 1925.

LA TOMBE D'ALLARD

*Caparaçon déteint et plein de déchirures,
Guidé par le dernier des fils d'Aymon : Allard,
Crinière au vent, superbe encor, pressant l'allure,
Le voyez-vous passer, le vieux cheval Bayard ?*

*Parti du dur et beau pays d'Ardenne et Mense
Dont le roc — à jamais — est marqué par ses fers,
Il s'en vient terminer sa course aventureuse
Près du lieu brabançon où mourut saint Hubert.*

*Et c'est là, sur le bord désert de la rivière,
Qu'il s'écroulera pour ne plus se relever,
Ecrasant sous son poids le quatrième des frères,
Allard, toujours rébel et toujours réprouvé...*

*Ceux de Bertem, le découvrant avec surprise,
Gisant les bras en croix et regardant le ciel,
Ont transporté son corps dans leur antique église
Afin de l'inhumier devant le maître-autel.*

*Peut-être est-il toujours endormi sous la pierre,
Poursuivant en esprit, dans son éternité,
Le grand rêve qu'il fit jadis avec ses frères
Irréductiblement épris de liberté !*

Joseph DELMELLE.

TERVUREN

*Pressant d'un éperon qu'aiguissait la colère
Son cheval épuisé par un trop long parcours,
Saint Hubert a suivi le dix-cors crucifère
Qu'il finit par rejoindre aux sources de la Voer.*

*C'est en Brabant, ici, qu'il mit le pied à terre
Et qu'on le vit se profiler, à contre-jour,
Ployant les deux genoux et les mains en prière
Comme, aux rêts d'un vitrail, prisonnier sans retour.*

*L'automne empourpre un peu ce décor de verrière
Peuplé le trois novembre, ainsi qu'un carrefour,
Par tous ceux dont il est le patron tutélaire :
Chasseurs, amis des chiens et gens des alentours.*

*Ecoutez les abois, les chants et les prières,
Le son cuivré des cors et l'appel des tambours
Dont il perçoit, du fond de son ciel légendaire,
L'écho se prolongeant aux arbres du pourtour.*

*Se revoit-il alors, cavalier solitaire,
Galopant sans répit par forêts et labours,
De l'Ardenne en Brabant, jusqu'à cette clairière
Où le cerf du destin fit soudain demi-tour ?*

Joseph DELMELLE.

VARIA

POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU DE LOONBEEK

M. R. Nève de Mévergnies vient
de nous aviser que la pierre armo-

l'ancien château de Loonbeek a été
enlevée avec l'agrément du proprié-
taire actuel. Cette pierre sera rem-
placée prochainement par une re-
production sous forme de moulage.



Le porche d'entrée du château de Loonbeek.

riée dont était décoré le fronton du
porche (époque Louis XIV) de Il faut regretter vivement la dis-
parition de l'original, car c'est une

perle pour la région et le Brabant touristique. Nous voulons espérer que pareils méfaits ne se reproduisent à l'avenir.

Renaissance. Ce village offre donc toujours un intérêt historique et touristique. La mutilation du porche est une faute grave.



La pierre armoriale dont était décoré le fronton du porche du château de Lambeek.

Loonbeek est l'un des plus petits villages du Brabant, entre Louvain et Overysel, à 2 km de Huldenberg.

L'église de Loonbeek possède le monument funéraire d'Engelbert Vander Vorst et de Anne van Ophem, œuvre remarquable de la

LE DOME DE SAINTE-MARIE A 75 ANS

C'est en 1886 que se sont achevés les travaux de construction du dôme de l'église Sainte-Marie à Schaerbeek. Ces travaux étaient restés en suspens durant de si longues années

que les auteurs du projet moururent tous avant d'avoir vu la réalisation de leur œuvre.

Les travaux proprement dits furent menés à bien en moins de deux ans, malgré leur importance et les difficultés techniques périlleuses qu'ils présentaient, ainsi que les intempéries qui les interrompirent à plusieurs reprises. Le dôme de Sainte-Marie est une merveille technique de l'époque. Il a 26 mètres de diamètre extérieur. Sa surface couverte de cuivre mesure 1.000 mètres carrés et la croix qui surmonte le dôme se trouve à 75 m au-dessus du sol. Quant à la charpente métallique, son poids atteint 175 tonnes.

A 75 ans, le dôme de cette église qui domine dans le panorama de la capitale se trouve dans un état de vétusté déplorable. Le montant des travaux de restauration s'élève à plusieurs dizaines de millions, et l'on avait même parlé de démolir l'édifice afin de faire place à une construction nouvelle. Le conseil communal de Schaerbeek s'est prononcé finalement à ce sujet. Le dôme de l'église sera restauré. Aucune date n'a encore été fixée pour entamer les travaux.

UN MARCHÉ DE VIEUX LIVRES

Après la réussite complète du marché des antiquités, qui se tient chaque week-end à la place du Grand Sablon, on y créera encore, dès le mois de mai prochain, un marché de vieux livres. Cette bourse se tiendra elle aussi chaque week-end. Les échoppes des bouquinistes se trouveront à côté de l'église de Notre-Dame du Sablon, dans les ravissants jardins qui entourent l'édifice.

TRESORS DES GRANDES VILLES

Après l'exposition « Gloire des

Communes belges » et celle consacrée aux collections de l'assistance publique, le Crédit communal de Belgique organisera, en juin 1963, une troisième exposition d'art et d'histoire à Bruxelles à l'occasion du 50e Congrès de l'Union internationale des Villes. Cette exposition réunira les trésors des capitales et des grandes villes des quatre coins du monde.

UN MUSEE HORTA

L'administration communale de Saint-Gilles vient d'acquérir la maison du Baron Horta dans le but d'y créer un musée. Ce sera le 46e musée de l'agglomération bruxelloise.

DEUX GRANDES EXPOSITIONS ARTISTIQUES ET HISTORIQUES

Mil neuf cent soixante-deux sera pour le gouvernement provincial du Brabant une année d'expositions d'art et d'histoire. En effet, à l'initiative de M. Edgard Spaelant, député permanent et président de la Fédération Touristique du Brabant, deux grandes manifestations auront lieu, l'un au château du Steen à Elewijt, où une exposition « Ru-hens, Diplomate » se tiendra du 1er juillet au 15 septembre, l'autre, consacrée à l'Île de France et le Brabant, aura lieu au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles du 14 octobre au 17 décembre.

La manifestation d'Elewijt réunira notamment des portraits d'hommes politiques des XVIIe et XVIIIe siècles, des vues de villes et des palais, des manuscrits, cartes et gravures, en un mot des documents variés, qui feront revivre quelques épisodes les plus captivants de notre histoire nationale et de celle de tout l'Occident. Plusieurs œuvres quitteront à cette

occasion pour la première fois l'Angleterre, et notamment le célèbre tableau de la National Gallery de Londres.

L'exposition « Ile de France-Brabant », qui se tiendra tout d'abord au château de Sceaux, près de Paris, évoquera les liens qui ont toujours existé entre le Brabant et le département de la Seine. Cette dernière manifestation est organisée dans le cadre du jumelage du département de la Seine et la Province de Brabant.

PETITE HISTOIRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les remarquables collections de l'Assistance publique et des congrégations hospitalières, réunies au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles à l'initiative de « Pro Civitate », centre de promotion culturelle et artistique créé récemment par le Crédit communal de Belgique, ont évoqué d'une façon admirable la grande histoire de la lutte contre la misère et l'assistance en général, des centres d'accueils pour pèlerins du X^e siècle aux hôpitaux du XIX^e siècle. C'est chez les collectionneurs ou des chercheurs cependant qu'on peut découvrir des documents sur la très curieuse « petite histoire » de ces institutions charitables. M. Jean Copin, folkloriste et historien bruxellois bien connu des lecteurs du « Folklore brabançon », possède quelques rares documents provenant de la C.A.P. de Bruxelles et datant de l'époque française. L'un de ceux-ci, une lettre datée du 16 Fructidor, 7^e année républicaine, démontre quelques aspects peu connus des difficultés que rencontraient alors les dirigeants du « Bureau de bienfaisance de la Commune et Canton de Bruxelles ». Dans ce document adressé

au citoyen juge du Canton d'Assche, il est dit que St. P., fermier de quelques terres appartenant à « la table des pauvres » de la paroisse de Sainte-Catherine, a été condamné par son tribunal à « se désister de l'habitude où il était d'avoir l'issue de ses terres par celles que cultive la citoyenne Veuve D. B. » Ignorant les motifs de cette condamnation, la direction du bureau de bienfaisance demande au citoyen juge l'autorisation pour le fermier de « transporter ses fruits d'une terre enclavée par les terrains voisins, et cela dans l'intérêt des indigents ».

Une autre lettre de la collection de M. Copin, datée celle-ci de 1812 et provenant du Conseil général d'Administration des Hospices et Secours du Premier Arrondissement du Département de la Dyle, signale aux « membres du bureau de bienfaisance de l'arrondissement de la justice de paix de Malle » qu'un arrêté, approuvé par M. le Préfet de ce Département, oblige les indigents des communes rurales à faire vacciner leurs enfants ».

L'ART MODERNE PRES DU PALAIS D'EGMONT

Bruxelles n'a plus de musée d'art moderne depuis 1958. Les locaux, fort vétustes d'ailleurs, de la rue du Musée, ont dû faire place à l'extension de la bibliothèque Albertine. Depuis lors, nos collections modernes sont en voyage, dans des musées de province, ou entreposées dans les réserves de l'Etat. Si le gouvernement n'a pas encore pris une décision officielle, il semble toutefois que le projet du Ministre de l'Education nationale et de la Culture ait reçu l'accord de principe de tous les milieux intéressés. Le musée d'art moderne serait, selon ce projet, érigé sur l'emplacement de

la caserne de la rue des Petits Carmes, à côté du Palais d'Egmont, demeure historique qui est destinée, elle, au Ministère des Affaires Etrangères et celui du Commerce Extérieur.

NOUVEAU POINT DE VUE POUR LE PANORAMA DE BRUXELLES

Le touriste en général et l'amateur de choses anciennes en particulier disposera, dès le printemps de 1963, d'une terrasse-point de vue unique à Bruxelles pour la découverte du panorama de la cité.

Le constructeur d'un immeuble-tour, celui qu'on érige actuellement sur l'emplacement de l'ancien Hôtel d'Ursel, à front du Marché au Bois, aménagera une partie de l'étage supérieur, c'est-à-dire le 25^e, en point de vue touristique. Celui-ci sera situé à 85 m au-dessus du sol. Les autorités y pourront inviter leurs hôtes étrangers à admirer la vieille cité. Enfin, tous ceux qui en feront la demande pourront également profiter de ce poste d'exploration.

LA PLUS VIEILLE PHOTO DE BELGIQUE

M. Louis Quiévreux, journaliste, folkloriste et historien bien connu, possède une très importante collection de vieilles photographies. La pièce maîtresse de cette collection est probablement la plus vieille photo de Belgique et l'une des toutes premières réalisées depuis l'invention de ce procédé de reproduction. Il s'agit d'une curieuse vue de la Grand-Place de Bruxelles, prise en 1855 à l'occasion des festivités du 25^e anniversaire de l'indépendance nationale. Une fontaine, fort décorative, ornait alors le cen-

tre de cette place. C'est ce détail qui a permis de « dater » le document.

Parmi les autres documents photographiques d'époque que M. Quiévreux présente au cours de ses conférences, on trouve encore tant d'autres curiosités, notamment une photographie extrêmement rare datant de 1862, représentant Léopold I^{er} acclamé par la foule à l'Allée Verte, jadis la belle promenade bruxelloise.

LA COLLEGIALE DES SS. MICHEL ET GUDULE DEVIENT CATHEDRALE

La collégiale des SS. Michel et Gudule est devenue une cathédrale par suite de la création de l'évêché Malines-Bruxelles. L'antique basilique devint collégiale dès la première moitié du XI^e siècle, car un collège fut fondé en 1047 par le comte de Louvain et de Bruxelles qui y fit transférer les reliques de sainte Gudule de l'ancienne chapelle Saint-Géry dans le titre paroissial élevé sur la montagne sablonneuse, à l'est de la Senne.

Ce chef-d'œuvre du style gothique, qui mesure 110 m de longueur, 50 m de largeur et 27 m de hauteur, est pourvu de deux tours mesurant chacune 69 m. Cet édifice, l'un des monuments les plus visités par les touristes, possède plusieurs caractéristiques. Quelque 100 personnalités célèbres y reposent sous les dalles; parmi eux, Jean II de Brabant (1312), Marguerite d'York (1322), Catherine de Valois (1446), Corneille de Beveren, bâtard de Philippe le Bon, l'archiduc Ernest, gouverneur général des Pays-Bas (1595) et le prince Léopold de Belgique (1834). Sous l'autel sont inhumés les archiducs Albert et Isa-

belle (1621) et le prince Charles de Lorraine (1780).

Jusqu'en 1943, l'église possédait cinq cloches : Salvator et Marie-Françoise dans la tour nord; Gudule, Géry et Michel dans la tour sud. Seuls Salvator et Géry ont pu être sauvées.

(La Cité).

UN TIR D'HONNEUR POUR LES ARBALETRIERS

Le Grand Serment Royal de Saint-Georges, la plus vieille société bruxelloise, disposera bientôt d'un nouveau champ de tir. La perche sera dressée probablement sur un terrain de la Ville de Bruxelles situé à l'ombre de l'Atomium, au Heysel.

PEAU NEUVE POUR LA MAISON DE LA BELLONE

Les travaux de restauration de la Maison de la Bellone, l'une des plus jolies demeures patriciennes de Bruxelles, dureront environ un an. L'opération sera dirigée par M. Rombaux, architecte principal de la Ville et promoteur de toutes les belles restaurations exécutées ces dernières années au centre de Bruxelles.

J.-J. GAILLIARD : UN PEINTRE-HISTORIEN ET FOLKLORISTE

Jean-Jacques Gailliard, peintre surimpressionniste bruxellois, a 75 ans. L'administration communale de Saint-Gilles, commune où il habite et où une rue porte le nom de son illustre père, Franz Gailliard, artiste peintre et dessinateur, l'a fêté comme il se devait : une séance aca-

démique et une exposition-rétrospective de ses œuvres.

Si J.-J. Gailliard est un peintre pas comme les autres par son art même, il est aussi l'un de ces précieux « archivistes » du vieux Bruxelles et des coins historiques du Brabant. Tout au long de sa brillante carrière, il a mis son talent au service de l'histoire locale en perpétuant sur toile ou papier toute chose ancienne qui avait pu échapper jusqu'alors à la pioche des démolisseurs. C'est ainsi qu'une partie de son œuvre consécutive aujourd'hui une documentation unique sur le Bruxelles d'autrefois, ses fêtes et coutumes du bon vieux temps, etc. Un grand nombre de ses toiles et de ses dessins sont de plus, et ceci est encore une autre particularité, complétés en « surimpression » de textes dans lesquels la poésie allie parfaitement la notice historique ou biographique. Dans ce domaine, les œuvres de Gailliard constituent réellement un musée vivant.

UN HOMMAGE A ANDRÉ PUTTEMANS

La Fédération belge des professeurs d'histoire a organisé, au Palais des Académies, une séance d'hommage à la mémoire de son ancien président, feu le professeur André Puttemans.

Après un éloge vibrant prononcé par M. Lousse, vice-président de la Fédération, qui déclara voir dans le défunt un chef de file et un exemple, prirent successivement la parole, MM. Van de Laar, au nom de la Fédération néerlandaise des professeurs d'histoire, Petri, au nom des écoles européennes (de Luxembourg), Malherbe, député permanent, au nom de la province de Brabant, Sabbe, archiviste du royaume, le professeur Gillissen, repré-

sentant l'Université de Bruxelles, le professeur Bernard, au nom de l'École royale militaire, Mutsaert, au nom de la ville de Bruxelles, Delaunay, secrétaire permanent de la Commission internationale de l'enseignement de l'histoire, Maquet, au nom de « Fraternité mondiale », le R.P. Delcourt, MM. Van der Veiken et Levarlet, qui parla au nom du Ministre de l'Éducation nationale.

Tous les orateurs vantèrent la foi d'apôtre du défunt dans le domaine de la révision des livres d'histoire et le rôle important qu'il joua à l'étranger. M. Levarlet ajouta qu'en continuant l'œuvre de Puttemans, les membres de la Fédération réaliseront la synthèse de leur attachement au sol natal et de leur solidarité avec les autres habitants de la terre.

M. Sabbe avait annoncé, pour 1962, une exposition consacrée au défunt, que l'on devra à la collaboration des archives du royaume et de la Fédération.

Le président lut également des messages d'organismes étrangers, notamment de la direction culturelle du Conseil de l'Europe, saluant la mémoire du défunt.

ACTIVITE DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE HAL

Sur le plan culturel, le Cercle historique et archéologique de Hal joue un rôle prépondérant. Avant la deuxième guerre, il avait principalement à son actif la publication annuelle de « Mémoires ». Ces études contribuèrent pour une bonne part à l'histoire et au folklore de l'ancienne cité mariale. Ces dernières années, les dirigeants orientèrent les activités du Cercle vers l'organisation d'expositions régionales et nationales, la renaissance des an-

ciennes confréries de Notre-Dame de Hal, des publications et des conférences bimensuelles.

Le mercredi 8 novembre, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, M. Lousse, professeur à l'Université de Louvain et chargé de cours à l'École de Guerre, a été installé comme membre d'honneur du Cercle. A cette occasion, il a fait un exposé traitant de « La Joyeuse Entrée de 1356 ».

Lors d'une de ses prochaines réunions, le comité du Cercle jettera les bases de l'exposition nationale et internationale qui sera mise sur pied en 1967 à l'occasion du septième centenaire de l'arrivée à Hal de la statue miraculeuse de la vierge noire.

VIEILLES COUTUMES CHEZ LES TIREURS A L'ARC

A la Société de tir à l'arc « Royale Union », de Bruxelles, on perpétue une joyeuse tradition : le « roi » détroné est expulsé du local « Au Château d'or » de la rue Léopold I^{er} où il ne peut rentrer qu'après avoir payé une amende et une tournée générale.

Telle est une des nombreuses traditions à l'honneur au sein de la vénérable société de tir à l'arc « Royale Union », qui célèbre ses 125 années d'existence.

Fondé en 1837, ce qui est attesté par les archives de la société, ses premiers statuts furent approuvés par les membres au cours d'une assemblée générale qui ne se tint que le 7 janvier 1838.

Comme toute société, la « Royale Union » connut des difficultés financières, et ce n'est, en fait, qu'en 1848, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Van der Borcht, imprimeur auprès de l'administration de la ville de Bruxelles, qu'elle prit un

essor considérable dans les milieux du tir à l'arc bruxellois. Jean-Baptiste Van der Borgh resta à la présidence de la société pendant vingt-cinq années.

En 1853, la société dut quitter son premier local, et transférer son tir rue des Six-Jerons, dans le célèbre « Jardin aux Fleurs ». La même année, la « Royale Union » participa aux fêtes du mariage du duc de Brabant avec Marie-Henriette de Habsbourg, le futur Léopold II et la future reine Marie-Henriette.

Sous la présidence d'honneur du bourgmestre Charles Huls, la société fêta ses cinquante années d'existence, M. Jos Hettenberg étant président. Le titre de société « royale » fut accordé par un brevet datant de l'année 1896.

Une tradition se forma bientôt, celle suivant laquelle les bourgmestres de Bruxelles seraient présidents d'honneur de la société. C'est ainsi que le bourgmestre de

Mot accepta cette charge en 1900, et Max en 1910. Le septante-cinquième anniversaire fut fêté à la veille de la première guerre mondiale. Les hostilités mirent la société en veilleuse, et c'est sous la présidence de M. Walkiers que les activités furent reprises la paix revenue. Le prince Charles fut présent quand, en 1937, la « Royale Union » fêta le premier centenaire de sa fondation.

En 1943, le « Jardin aux Fleurs » tomba sous la pioche des démolisseurs, et la « Royale Union » dut émigrer vers Laeken et ainsi quitter sa bonne ville de Bruxelles, la société s'installa « au Château d'or », rue Léopold I^{er}.

Le président actuel, M. Max Breynaert, a su garder à peu près intactes les traditions de la société. Le tir au Roi a toujours lieu sur une cible où les manies du « roi » régnant, son caractère et son « hobby » sont caricaturés.

BIBLIOGRAPHIE

VOLKSKUNDE

Revue trimestrielle pour l'étude de la vie populaire éditée avec la collaboration de la Fondation Universitaire de Belgique.
N° 1, 1961.

« Het lied van de snijdersbank », par le Dr J. Pollmann. L'exécution d'un certain nombre de chansons populaires est accompagnée de gestes qui donnent au texte, en apparence insignifiant, un sens malicieux que les paroles n'indiquent pas. D'autres chansons, enfin, doivent leur popularité au talent du chanteur et surtout à la finesse qu'il déploie dans des allusions plus ou moins piquantes qu'il sait en tirer. L'auteur estime, d'autre part, que la chanson populaire a joué un rôle non négligeable dans l'évolution sociale.

« Bezwingen uit het Mechelse », par J. Van Haver. Détails curieux et amusants sur les exorcismes pratiqués jadis dans la région de Malines.

« De vrijers en vrijstersboom », par M. de Meyer. Proverbes et dictons populaires.

LES CAHIERS LEOPOLDIENS.

Revue mensuelle d'études historiques et dynastiques.

N° 4, 1961.

« Charlemagne tel qu'il fut », par Robert Courau; « Le caractère de Philippe II qui ne voulut pas agir comme Charles-Quint », par Oreste Ferrara; « Pages inconnues du registre de la vénerie du Haut-Condraz », par Ed. Lagasse de

Locht; « Mgr De Merode, ministre de la Guerre sous Pie IX », par Roger Aubert; « L'impératrice Charlotte et les princes de Iturbide », par Charles Maroy.

« Quand la Porte de Laeken était la prison des déprédateurs de la Forêt de Soignes », par J. L. Roberti. L'ancienne Porte de Laeken ne fut à l'origine qu'une poterne, puis on en fit une prison, tandis qu'une partie du bâtiment de type château servait d'écluse au Perit-Willebroeck.

« La colère de l'Europe lorsque le futur Léopold I^{er} préféra Bruxelles à Athènes », par Jacques Peyral.

N° 5, 1961.

« A propos d'un portrait de Léopold II par Leempoels », par le chevalier A. de Selliers de Moranville; « La vie singulière des Mérovingiens dans une Belgique à caractère oriental », par A. de Maeus; « Le rôle du Téméraire dans une invasion manquée de la France par l'Angleterre », par Luc Hommel; « Léopold II a envisagé l'achat de l'île de Chypre », par le baron L. Greindl; « Souvenirs d'un secrétaire de cabinet d'Emile Vandervelde », par R. Capelle; « Marie Dorval a illustré en Belgique trois moments du Romantisme », par G. Charlier; « Quand Léon XIII faisait à Bruxelles son apprentissage de prélat », par Mgr Devoghel.

« L'affaire de Risquons-Tout vue à travers les lettres du Prince de Ligne », par L. Geerts. L'ambassadeur de Belgique à Paris, en raison de la gravité de la situation, ne manqua pas, dans un de ses rapports à Bruxelles, de rendre hom-

image à Lamartine, tout en rappelant qu'on se devait en Belgique de ne pas oublier que le poète et son entourage ne cachaient pas leurs projets d'annexion de nos provinces.

« Etapes helges de Napoléon III après Sedan », par C. Buffin.

N° 10, 1961.

« La tragédie de Binche livrée par Henri II au vandalisme », par R. Wellens; « Le Prince de Béthune-Charost était déjà en 1792 candidat au trône de Belgique », par S. Tassier; « Aspects du séjour des mercenaires italiens dans nos provinces au XVI^e siècle », par L. Van der Essen; « Les premières lettres intimes de la Reine Louise-Marie au lendemain de son mariage avec Léopold I^{er} », par le comte H. d'Ursel; « Les officiers polonais dans l'armée belge après 1830 », par J. Fléron-Dubois; « Pierre-Martin Pirquet, Feld-Maréchal lieutenant, et ses descendants », par P. Hanquet.

« Le retour inespéré des Bruxellois partis aux Croisades ». Certains s'en étaient allés par soif d'aventures, mais la plupart, ignorant les dangers de la téméraire entreprise, étaient partis en pleine ferveur, poussés par l'enthousiasme religieux. Pendant dix ans, on ne savait pas ce qu'ils étaient devenus. On comprend que leur retour ait donné lieu à des festins et des beuveries monstres. Ils furent tant fêtés que chaque épouse de Croisé se vit obligé de porter son mari de la table au lit.

CHRONIQUE DU VIEUX LIEGE.
Septembre-octobre 1961.

Publication bimestrielle de la Société royale « Le Vieux Liège ». « Leçons d'une journée en Fagne »; communications relatives aux multiples activités de la société.

INVENTAIRES DES ARCHIVES DE L'ETAT A GAND

Inventaire des archives de la paroisse et du marquisat de Lede, par H. Coppejans-Desmedt; Inventaire des archives de la baronnie de Eksaarde et de Oudegem, par C. Wyffels; Inventaire des archives de la Seigneurie et du Polder de Saint-Albert, par H. Coppejans-Desmedt.

OOSTVLAAMSCHE ZANTEN

Bulletin de l'Association des folkloristes de Flandre orientale et du Service des recherches folkloriques de la province.

N° 5, 1961.

Hommage au Prof. P. De Keyser à l'occasion de ses 70 ans. Saint-Blaise, patron du pays de Waes. Communications diverses relatives aux proverbes et dictons populaires du pays d'entre Lys et Escout.

CAHIERS BRUXELLOIS

Revue trimestrielle d'histoire urbaine.

Avril-juin 1961.

« Y eut-il un siège de Bruxelles en 1213 ? », par Georges Smets.

L'auteur fait la critique d'un passage de l'Histoire de la Ville de Bruxelles, l'ouvrage d'Henne et Wauters, qui fait mention d'un siège de Bruxelles en 1213 et qui trouve généralement créance. A l'aide de plusieurs détails et notices historiques, il conteste la véracité de ce prétendu siège. Si la question n'est que d'une importance secondaire, le prétendu siège a cependant servi d'argument dans les controverses relatives à l'âge de la première enceinte urbaine de Bruxelles, argument qui est d'ailleurs sans valeur.

« Quelques aspects sociaux de l'artisanat bruxellois du métal »

(1360-1500), par J. P. Sosson. Les années 1360 à 1500 de l'histoire bruxelloise ont été longtemps considérées comme dominées économiquement et socialement par l'organisation corporative, l'industrie textile et la puissance lignagère. Pourtant, d'autres industries que la draperie s'y étaient développées. Des métiers du métal notamment ont connu alors une réelle prospérité.

« Notes et comptes de Pierre Gaucheret comme capitaine de la Garde bourgeoise de Bruxelles, 1790-1794 », par H. C. Van Parys. Document important pour la petite histoire d'une grande ville. Cette garde bourgeoise avait pour mission de garder les portes et remparts et de maintenir l'ordre à l'intérieur de la cité, notamment en cas d'invasion ou d'incendie. Elle effectuait aussi des patrouilles dans la ville à la demande du Magistrat. La garde était composée d'habitants de Bruxelles pour lesquels la participation à ce service constituait une obligation non rémunérée.

« Les mésaventures d'une religieuse peu commode », par A. Deroy. Etonnante histoire d'une malade mentale dont les épisodes illustrent exactement l'esprit politique à la fin du XVIII^e siècle à Bruxelles.

« Un catalogue manuscrit de l'Arsenal de Bruxelles dans le dernier quart du XVII^e siècle », par le vicomte Ch. Terlinden. Jusqu'à la seconde invasion française en juin 1794, une des plus remarquables curiosités de Bruxelles était l'Arsenal de la Cour, précieuse collection d'armes et d'armures qui ait jamais existé. Elle était conservée dans le bâtiment des écuries de la Cour qu'ont connu les vieux Bruxellois, dans le bas de la rue de Namur et au coin de la ruelle de l'Arsenal, actuellement supprimée, derrière le palais du Comte de Flandre, devenu aujourd'hui banque.

LE PARC D'ENGHIEN

par M. Yves Delannoy. Petite fresque d'un grand domaine et d'un château historique.

LE VIEUX LIEGE

Publication trimestrielle de la Société royale « Le Vieux Liège ». Juillet-septembre 1961.

A propos d'un centenaire : le père Lacordaire à Liège, par G. Dallemagne. Ce prédicateur a émotionné le tout-Liège en 1847.

Hirade et churaude ou le petit feu de carême en Wallonie, par Roger Pinon.

Une version hesbignonne de la chanson « Le pont cassé », par Mme R. Thuisse-Derauette.

Un Liégeois à Bonn, par R. Forgeur.

Le ferme Saint-Laurent à Glons, par Ch. Bury.

L'EGLISE SAINT-JACQUES A LIEGE

par Louis Gothier. Monographie-guide, éditée par la Société royale « Le Vieux Liège », à l'intention du grand public. Ouvrage que même l'amateur averti peut consulter pour ses recherches et randonnées.

PERIODIEK

Mensuel du Vlaams Geneesheren Verbond.

N° 7, 1961.

L'unification du corps médical; Les chirurgiens au moyen âge; Quatre siècles d'Evêché de Malines. Cette dernière étude démontre

que la création d'un Evêché à Malines en 1567 a été dicté par des événements politiques, la Ville d'Anvers ayant refusé ce siège.

BRABANTS HEEM

Revue bi-mensuelle d'histoire et de folklore du Brabant (Holl.)
N° 4, 1961.

Exorcisme contre la fièvre; figures et formes curieuses de la dévotion populaire; Mots et noms qui sont destinés à disparaître; Le livre de chant d'Arnold Van Esch; communications diverses et actualité folklorique.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE
DU LIMBOURG HOLLANDAIS
Années 1958-1959.

L'histoire de la géométrie dans le Limbourg avant 1794; Henricus Joannes Kerens (1770-17775); L'inventaire des archives et de la bibliothèque du Kruissherenklooster à Venlo; L'histoire du couvent des Kruissheren à Venlo (1643-1836); Cimetière romain à Stein; Voies romaines et le droit de transport dans le pays entre l'Escaut et le Rhin.

BERNER ZEITSCHRIFT
FÜR GESCHICHTE
UND HEIMATKUNDE
Rapport de 1961.

Etude sur les mœurs chez les campagnards.

RAPPORT DU BUREAU OF AMERICAN ETHNOLOGY Année 1959-1960.

Rapports sur les recherches et fouilles effectuées dans diverses contrées.

SCHWEIZERISCHES ARCHIV FÜR VOLKSKUNDE N° 2, 1961.

La séparation historique des places dans les églises; Le folklore et les candidats miliciens; L'arbre de la liberté.

LEUVENSE BIJDRAGEN

Publication de philologie moderne.
N° 3, 1961.

L'origine anglo-saxonne des vœux de baptême saxons, par *D. L. Machielsen*. Etude remarquable sur les méthodes utilisées par les missionnaires anglo-saxons dans nos contrées à l'époque carolingienne.

Dem germanischen Erbgut freundliche Stromungen in den englischen Sprachgeschichte, par *H. Kloss*.

The influence of the Latin Grammar of William Lily on the early English Grammarians in the Netherlands, par *G. Scheurweghs*.

Au sujet d'une virgule. La lecture exacte et la signification psychologique du poème de Béatrice (243-248), par *W.A.F. Janssen*.

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant (4, rue Saint-Jean, Bruxelles) est à votre entière disposition.

Vous pourrez l'aider dans son action en renouvelant aussitôt votre abonnement pour 1962 du bulletin « Le Folklore Brabançon » et en nous procurant de nouveaux lecteurs.

Prix de l'abonnement : 125 francs, C.C.P. n° 255.94.